la presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

MONTRÉAL, MERCREDI 21 NOVEMBRE 1984, 101e ANNÉE, N° 33, 104 PAGES, 7 CAHIERS •

LA MÉTÉO: POSSIBILITÉ D'AVERSES DE NEIGE, VENTS MODÉRÉS. MINIMUM: −10°, MAXIMUM: −3°. DEMAIN: BEAU. DÉTAILS PAGE A 2

CENTRE LAVAL
C'est mon centre

35cents
Hors de la zone métropolitaine: 45 cents
Sept-Iles et Baie Comeau: 50 cents

La prise de position de Lévesque ébranle le PQ

PIERRE DE BELLEFEUILLE DÉMISSIONNE DU CAUCUS

QUÉBEC — Le Parti québécois se remettait péniblement hier du violent choc que lui a causé la prise de position de son chef.

LOUIS FALARDEAU
et PIERRE VENNAT

Si la majorité des membres de l'exécutif et des députés se disaient d'accord avec le texte de M. Lévesque ou prêts à se rallier, le député de Deux-Montagnes, Pierre de Bellefeuille, tirait une toute autre conclusion.

Il a annoncé à l'Assemblée nationale qu'il ne pouvait accepter la mise au rancart de la souveraineté et qu'il démissionnait du caucus péquiste afin de siéger comme indépendant.

Assuré de l'appui des militants de sa circonscription, il n'entend pas démissionner du Parti québécois mais compte plutôt se battre pour faire triompher sa thèse au congrès du 19 janvier.

Personne d'autre n'a imité son geste, mais plusieurs ministres associés au groupe des radicaux ne se sont pas encore ralliés à leur chef. Ils sont bouleversés par la netteté de la mise en veilleuse de l'option proposée par le premier ministre et prendront quelques jours avant de décider de la route qu'ils entendent suivre.

Une rumeur voulait même que les douze ministres qui avaient signé une déclaration commune sur la «nécessaire souveraineté» aient décidé de se réunir hier soir afin de voir s'il était possible de poursuivre l'action commune mais il a été impossible de le faire confirmer.

La plupart ont refusé de parler aux journalistes, mais ils n'ont pu se soustraire aux questions des députés libéraux. Les ministres Laurin et Parizeau ont alors répondu qu'ils entendaient réfléchir à l'attitude qu'ils allaient prendre maintenant qu'il était évident que M. Lévesque ne partageait pas leur point de vue.

Leurs collègues Robert Dean et Denise LeBlanc-Bantey, qui semblaient atterrés, se sont contentés de dire aux journalistes qu'ils voulaient réfléchir avant de décider quoi que ce soit.

Paquette résiste

Il est par contre évident que le ministre Gilbert Paquette a choisi la voie de la résistance et qu'il entend mener la lutte jusqu'au congrès afin d'obtenir que l'option souverainiste reste au coeur de l'action du parti et soit présente lors de la prochaine campagne électorale.

Membre de l'exécutif, il a repris le combat dès lundi soir en faisant adopter, peu après le départ de M. Lévesque, par six voix contre quatre et quatre abstentions, une proposition qui semble aller à l'encontre de la position du chef.

Elle mandate la présidente du conseil exécutif «pour déclarer que suite aux assemblées générales de comté, le Conseil exécutif national déclare qu'au cours de la prochaine élection la souveraineté-association devra faire partie du discours politique».

Fier d'annoncer à la presse ce premier succès aux petites heures du matin hier, M. Paquette ajoutait que le point de vue de M. Lévesque lui était personnel et qu'il ne s'y ralliait pas.

Il a ajouté qu'il était surpris du ton tranchant du document du chef du parti dans lequel il ne voyait aucun compromis alors que, assure-t-il, la majorité des assemblées générales nous indiquent clairement que les membres désirent que l'on parle de souveraineté lors des prochaines élections.

Il a répété qu'il pourrait quitter le PQ s'il en arrivait à la conclusion qu'il ne constitue plus le véhicule privilégié de l'option souverainiste.

Lévesque

M. Lévesque n'a pas voulu dire hier si, comme semblait l'indiquer son texte, les ministres qui désiraient continuer la lutte devraient démissionner du Cabinet afin que la solidarité ministérielle soit rétablie.

voir PQ en A 2

Suite de nos informations, pages A 5, A 6 et A 8

Pierre de Bellefeuille démissionne du caucus péquiste pour siéger comme indépendant. Il ne démissionne cependant pas du PQ mais compte faire triompher sa thèse au congrès spécial du 19 janvier. photo UPC

MEXICO
Un triste record: 544 morts

MEXICO (d'après AFP, AP et Reuter) — Au moins 544 personnes ont perdu la vie et 1 500 autres ont été blessées lors de la série d'explosions suivie de gigantesques incendies qui est survenue lundi matin dans des entrepôts de gaz liquéfié du nord de Mexico.

Durant toute la journée d'hier, les secouristes ont fouillé les décombres des maisons calcinées du quartier de San Juanico, dans la banlieue nord de la capitale, dévasté par la catastrophe où 10 000 personnes se retrouvent sans abri.

Selon la Compagnie mexicaine des pétroles (PEMEX), un camion transportant des bouteilles de gaz a pris feu, vers 5 h 30 du matin, dans l'usine d'embouteillage Unigas, voisine du dépôt de la PEMEX.

L'incendie s'est propagé avec une rapidité fulgurante au dépôt principal, provoquant l'explosion en série d'une dizaine de réservoirs de gaz et de 80 000 barils de gaz liquide.

Des flammes hautes d'une centaine de mètres ont fusé dans le ciel, dégageant une chaleur telle que plusieurs centaines de personnes fuyant dans les rues ont été tuées séance tenante.

«Ils ont été frits, littéralement frits», déclarait un policier à propos des nombreuses

voir MEXICO en A 2

La «machine à patronage» des conservateurs est en place

OTTAWA — Après avoir promis de mettre fin au patronage et de soumettre les nominations politiques à un comité

GILBERT LAVOIE
de notre bureau d'Ottawa

des Communes pendant la campagne électorale, le gouvernement conservateur de Brian Mulroney vient de mettre sur pied 10 comités provinciaux et un comité national dont le mandat sera de conseiller le cabinet sur les nominations politiques.

Les conservateurs ont préparé un document explicatif sur le fonctionnement de cette structure pour en informer leurs députés, mais ils ont toutefois négligé d'en informer les députés de l'opposition.

Hier encore, le bureau du premier ministre a refusé de faire connaître les noms des personnes qui recevront les demandes des candidats à des postes au sein d'agences gouvernementales.

Les porte-parole du gouvernement affirment néanmoins que le nouveau système sera plus démocratique que celui du gouvernement prédécent, qui accordait à un ministre «politique» par province le rôle de distribuer les nominations.

Les amis du régime

C'est toutefois à des conservateurs influents et des amis du régime que M. Mulroney a confié la tâche de trouver de nouveaux talents pour ses nominations.

Ainsi, le comité consultatif pour le Québec est présidé par le gérant de l'hôtel Ritz Carlton à Montréal, M. Fernand Roberge, un ami intime de M. Mulroney.

Les ministres Roch LaSalle et Marcel Masse, de même que le député Marcel R. Tremblay de Québec-Est, siègent également sur ce comité. Les autres membres sont des militants connus du Parti conservateur. Il s'agit des avocats Michel Cogger, Jean Bazin, Marc Dorion, de l'ancien unioniste Mario Beaulieu, et de Mme Gisèle Morgan.

La présence sur ce comité de M. Beaulieu, qui avait appuyé

voir PATRONAGE en A 2

AUJOURD'HUI

- **SALON DU LIVRE**
  Parlant à l'inauguration du 7e Salon du livre de Montréal, le professeur Joseph Hanse, auteur du Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne, affirme qu'aucun pays n'a fait autant que le Québec pour la défense de la langue française.
  page E 1
- **POLOGNE**
  Près du tiers des 600 passagers du Stefan Batory, pour la plupart des ouvriers ou des employés de bureau âgés de 20 à 40 ans, demandent asile politique à l'Allemagne fédérale.
  page B 2
- **FROMAGES**
  Le fromage-dessert, qui jouit déjà de la faveur populaire dans certains pays, vient de faire son apparition au Québec.
  page D 1

SOMMAIRE

Annonces classées C 8, B 4 à B 6, D 14 à D 18
Arts et spectacles
— Informations ... E 1 à E 7
— Horaires ... A 16, A 17
Bridge ... Z 10
Carrières et profess. A 11 à A 13
Décès, naissances, etc ... D 19
Économie ... C 1 à C 12
Éditorial ... A 6
Êtes-vous observateur? ... B 5
FEUILLETON
«Elisabeth d'Autriche» ... B 5
Horoscope ... D 15
Le monde ... B 2, B 7
Mots croisés ... D 16
«Mot mystère» ... D 16
Quoi faire aujourd'hui ... A 16
Télévision ... E 3, E 7
Vivre aujourd'hui ... D 1 à D 13
TABLOÏD SPORTS
Bandes dessinées ... 12, 13
Mots croisés ... 18

BILLET
Nouveau Testament

Drôle d'Église que le Parti québécois où les dogmes changent selon les humeurs du pape ou les circonstances!

Sous l'Ancien Testament, tout fidèle qui aurait osé trouver quelque vertu au panthéisme canadien risquait l'excommunication.

Mais depuis quelque temps, tous les prophètes prédisaient la descente aux Enfers de l'opposition à moins d'une conversion rapide.

Puis, le 4 septembre, vint le Messie. Par son seul avènement, il a racheté plus d'un siècle d'ignominies. Confrontés à la damnation, le pape et la majorité de ses prélats se sont repentis.

Depuis lundi, le doute n'est plus permis. Le pasteur a indiqué à ses moutons de paître maintenant dans les vastes pâturages jusqu'alors interdits. C'est la Voie et la Vérité.

Et que les fidèles suivent. Ceux qui désobéiront se croiront orthodoxes; ils seront hérétiques. Ou, qui sait, schismatiques.

PIERRE GRAVEL

Face-à-face improvisé

Bien qu'ils aient l'air extrêmement heureux de se trouver face à face, ce n'est qu'à la demande expresse des photographes que les deux ex-premiers ministres libéraux Pierre Trudeau et John Turner se sont serré la main, hier soir à Montréal. L'ancien chef du Parti libéral et le nouveau se retrouvaient à l'occasion du souper-bénéfice organisé dans le but d'aider le député de Westmount-Saint-Henri, Donald Johnston, à rembourser les dettes qu'il avait contractées lors de la course au leadership libéral, le printemps dernier. M. Johnston, qui avait revêtu pour la circonstance un costume blanc et portait des chaussures de tennis et un canotier, a interprété au piano plusieurs chansons à succès, en avouant qu'il avait peine à comprendre pourquoi les gens consentaient à l'écouter... photo CP

TIL'DEN
Location d'autos et camions à court ou long terme.
Tilden met en vedette les véhicules Chrysler Canada.
Allez, loue là!
Tarifs spéciaux... weekends et vacances.
Centre-ville, rue Stanley: 878-2771
Complexe Guy-Favreau: 288-8511
Location à long terme: 875-0520
TIL'DEN

PQ

SUITE DE LA PAGE A 1

Pressé de questions par les libéraux qui voulaient savoir si les ministres avaient d'autre choix que de se soumettre ou de se démettre, il s'est contenté de réponses vagues qui pouvaient être interprétées dans les deux sens.

Il n'a pas été beaucoup plus explicite à la réunion du Cabinet mais au moins un ministre a cru comprendre que M. Lévesque tenait à ce qu'au congrès le gouvernement parle d'une seule voix.

L'adoption de la résolution Paquette ne signifie pas que l'exécutif est majoritairement opposé à M. Lévesque. Celui-ci disposerait au contraire d'une légère majorité alors que quelques membres, encore sous le choc, n'ont pas pris position.

Contradiction ?

La vice-présidente du parti, Mme Assimopoulos, qui appuie le premier ministre, n'a pas voulu reconnaître hier matin qu'il y avait contradiction entre la décision unanime de l'exécutif de remplacer l'article 1 du programme afin de faire sauter l'élection référendaire et l'adoption sur division de la proposition Paquette.

Mais le conseiller au programme, Jules-Pascal Venne, qui avait relancé le débat en souhaitant un « compromis historique », trouve lui que les deux textes semblent contradictoires.

C'est aussi l'opinion des ministres modérés qui voient là un obstacle à lever avant que leur victoire ne soit complète et qui l'ont fait savoir à la réunion du Cabinet.

Mais ils ne boudaient pas leur joie pour autant et MM. Jean-François Bertrand et Yves Duhaime estimaient voir « du grand Lévesque » dans son texte de lundi.

La réaction de Bernard Landry était plus mitigée : heureux de l'abandon de l'élection référendaire, il se montrait par ailleurs inquiet de la place plutôt ténue que semblait vouloir faire M. Lévesque à la souveraineté à l'intérieur du parti.

C'est une inquiétude que partagent beaucoup de péquistes et ils souhaitent que leur chef intervienne rapidement afin qu'il soit clair que la mise en veilleuse de ce pourquoi ils se sont battus depuis si longtemps n'est pas le début d'un enterrement.

C'est surtout l'assimilation de la souveraineté à une police d'assurance qui les inquiète. Ils font valoir, après Pierre de Bellefeuille qu'il s'agit d'une garantie dont on souhaite ne pas se servir. Ou encore, lance un autre, qui n'est utile qu'après la mort !

Rappelons que le nouvel article 1 se lit ainsi : « Le Parti québécois a pour objectif fondamental de réaliser la souveraineté du Québec ».

PATRONAGE

SUITE DE LA PAGE A 1

M. Joe Clark pendant la campagne au leadership, ressemble fort à un compromis de la part de M. Mulroney pour éviter des frictions entre les anciens partisans de M. Clark et le gouvernement.

Il a été impossible de connaître l'identité des membres des autres comités provinciaux, mais selon les informations recueillies, on a adopté le même modèle partout au Canada.

Le comité national

Un autre comité, national celui-là, a aussi été formé pour scruter les candidatures en vue des nominations pour les organisations pancanadiennes.

Là encore, M. Mulroney a confié ce mandat à des hommes de confiance, soit :

— M. Norm Atkins, l'organisateur de la « big blue machine » ontarienne qui a mené sa campagne électorale l'été dernier.

— M. Bernard Roy, l'organisateur en chef de la campagne au Québec, qui est devenu depuis le directeur de cabinet et secrétaire principal de M. Mulroney.

— M. Peter White, un ancien collègue d'université de M. Mulroney qui a recruté le personnel politique du nouveau gouvernement au cours des derniers mois.

— M. Erik Nielsen, vice-premier ministre et président du Conseil privé.

Ces comités feront des recommandations au cabinet, mais on ignore encore si le gouvernement tiendra sa promesse électorale de soumettre les nominations importantes à un comité de la Chambre des communes.

Un porte-parole du premier ministre, M. Michel Gratton, a déclaré hier que cette question relevait maintenant du leader du gouvernement en Chambre, M. Ray Hnatyshyn, qui a été chargé de la réforme parlementaire.

Lors du débat télévisé du 24 juillet, M. Mulroney avait sévèrement dénoncé le patronage des libéraux, et il avait pris un engagement très spécifique sur cette question.

« Je vous propose ce soir d'extensionner cette notion pour que toute nomination politique, par exemple à la Commission des transports du Canada ou sur une agence gouvernementale qui exercerait une influence déterminante sur nos vies, soit approuvée par un comité de la Chambre. Je pense que ce serait une formule qui nous permettrait au moins d'atteindre un degré d'objectivité qui a largement manqué dans les nominations secrètes que M. Turner a faites il y a quelques semaines ».

M. Mulroney n'a pas encore donné suite à cette promesse.

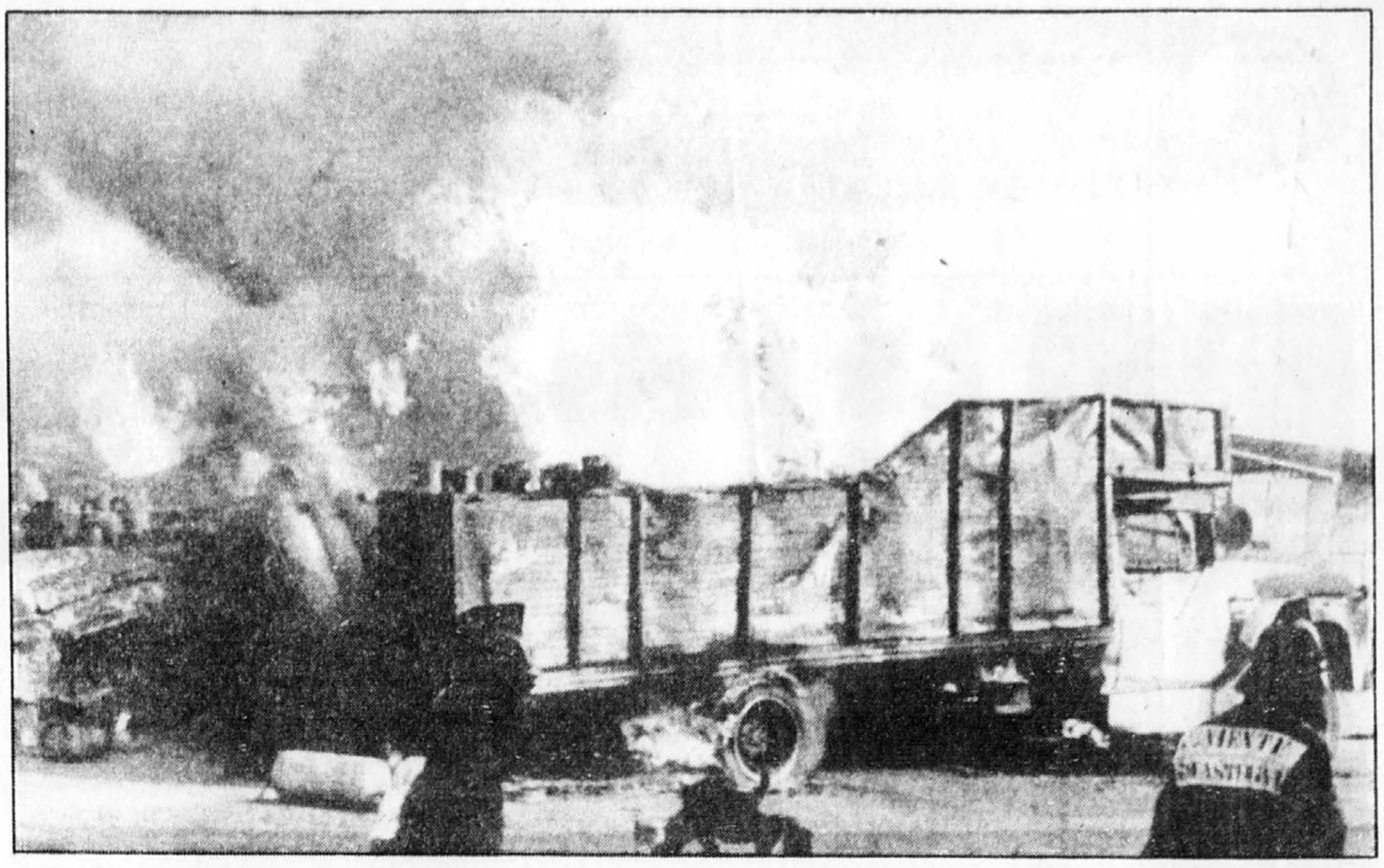

Après l'explosion des installations de distribution de gaz liquide, le feu s'est répandu rapidement sur une quinzaine de kilomètres, détruisant sur son passage une partie de la banlieue ouvrière de Mexico. téléphoto UPI

LA CATASTROPHE DANS LA BANLIEUE DE MEXICO

Remise en lumière des problèmes d'une zone urbaine de 17 millions d'habitants

■ MEXICO (d'après AFP) — La catastrophe qui a ravagé lundi une banlieue ouvrière du nord de Mexico va relancer la polémique suscitée par les problèmes que pose une agglomération urbaine de 17 millions d'habitants.

Situées à l'origine dans une zone quasiment inhabitée, les installations de gaz liquide qui ont été la proie des flammes avaient été absorbées au cours des dernières années par l'expansion démographique spectaculaire de la capitale mexicaine et de ses environs immédiats.

Alors qu'on ne comptait il y a dix ans que 11 millions d'habitants dans la vallée de Mexico, la concentration de la population y grossit à un rythme tellement rapide qu'aucune autorité n'est capable de l'évaluer avec exactitude, du fait de l'exode permanent d'innombrables familles paysannes attirées par les mirages de la capitale.

30 millions en l'an 2 000

Cependant, les spécialistes mexicains en matière de population prévoient qu'au train actuel, Mexico et ses banlieues atteindront leur seuil de tolérance à la fin du siècle, avec un total de 30 millions d'habitants.

Malade de son gigantisme, Mexico a fait tache d'huile de tous côtés, à des kilomètres de distance du centre historique qui lui valut naguère le nom de Cité des palais. Avalant tout sur son passage, la capitale a allongé ses tentacules aux quatre points cardinaux, autour d'entrepôts de toute nature, d'une raffinerie de pétrole, et même de son aéroport international, construit en plein champ il y a moins de 40 ans, mais qui ouvre aujourd'hui ses pistes au coeur d'une zone totalement urbanisée.

Envahissement des industries

Des établissements industriels les plus divers se sont également implantés dans des quartiers populeux, dont les habitants souffrent en permanence de la pollution créée par les déchets de toutes sortes qu'ils dispersent et auxquels l'atmosphère de Mexico, autrefois limpide, doit maintenant d'être l'une des moins respirables du globe.

Certains de ces établissements, bénéficiant d'un laisser-aller auquel le pouvoir actuel s'est juré de mettre fin, n'ont pas craint de suivre un mouvement commercial qui s'est orienté ces dernières années en direction des plus beaux quartiers résidentiels de Mexico.

Alimentée au mois d'août dernier par la conférence des Nations-Unies sur la population, qui rassemblait à Mexico 2 000 spécialistes, la polémique est également entretenue par des associations écologistes de plus en plus actives, encore que, selon les observateurs, les habitants de la vallée ne paraissent pas sensibles à leurs appels.

téléphoto AP

Un médecin et une infirmière transportent une des victimes de l'explosion qui a fait plus de 500 morts dans une banlieue ouvrière de Mexico. Des milliers de blessés et d'innombrables personnes chassées de leur foyer font partie du bilan de cette catastrophe.

téléphoto AP

On aperçoit ici un immense réservoir de gaz qui a été transporté sur une distance de près d'un kilomètre avant de venir écraser une maison.

RIDICULISÉ PAR SES CAMARADES

Popo Walker, huit ans, se pend dans sa chambre

■ LAKELAND, Floride (d'après UPI) — Un garçonnet de 8 ans s'est pendu après avoir été accusé par ses camarades d'avoir volé de l'argent dans le sac à main de son institutrice.

L'enfant, Popo Walker, a été retrouvé dimanche dernier pendu au montant de son lit; il fut immédiatement transporté à l'hôpital, mais tous les efforts accomplis pour le ranimer demeurèrent vains.

La police a mis cette tragédie sur le compte d'un accident, mais le père de la petite victime, Charles Davis, a affirmé que son fils était extrêmement déprimé parce que ses camarades l'avaient accusé d'avoir volé l'argent de son institutrice. « Il m'a assuré que ce n'était pas vrai, mais a ajouté qu'il ne retournerait pas à l'école, parce que les autres enfants le maltraitaient constamment. De toute évidence, il était sérieux ».

Le garçonnet portait le nom de famille de sa mère, mais depuis la mort de celle-ci, l'an dernier, il vivait avec sa tante. Cette denière s'était plainte dernièrement au principal de l'école, Herb Peaslee, de ce que les autres enfants se moquaient de son neveu à cause de son prénom.

M. Peaslee a souligné qu'il avait parlé à l'enfant vendredi dernier et qu'il avait tenté de le calmer, à la suite des accusations portées par les autres élèves.

« Je lui ai dit que son institutrice et moi-même le croyions, mais il était bouleversé », a-t-il dit: « Il ne cessait de répéter que tout le monde essayait de lui attirer des ennuis et que personne ne l'aimait. ».

La Quotidienne Tirage d'hier — à trois chiffres : **693** — à quatre chiffres : **7051**

LA MÉTÉO

47 3 01

DATE: Mercredi 21 novembre
AUJOURD'HUI: Min.:−10 ° Max.:−3 °
CIEL VARIABLE, POSS. CHUTES DE NEIGE ET VENTS MODÉRÉS
DEMAIN: BEAU

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	−12	− 6	Nua., neige
Outaouais	−10	− 3	Ciel va. nei.
Laurentides	−12	− 5	Nua., neige
Cantons de l'Est	−10	− 3	Nua., neige
Mauricie	−10	− 3	Nua., neige
Québec	−10	− 3	Nua., neige
Lac-Saint-Jean	−10	− 3	Nua., neige
Rimouski	− 9	− 3	Nua., neige
Gaspésie	− 9	− 3	Nua., neige
Baie-Comeau	− 9	− 3	Nua., neige
Sept-Iles	− 8	− 2	Nua., neige

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	4	10	
Edmonton	−11	− 6	
Regina	− 8	− 4	
Winnipeg	−14	− 8	
Toronto	− 6	− 2	
Fredericton	− 9	− 2	
Halifax	− 6	4	
Charlottetown	− 6	− 3	
Saint-Jean	− 4	3	

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	− 4	7	N.-Orléans	9	17
Buffalo	− 8	− 2	Pittsburgh	− 8	3
Chicago	− 7	3	S. Francisco	9	16
Miami	22	29	Washington	− 2	6
New York	− 5	6	Dallas	5	7

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	4	8	Madrid	− 2	18
Athènes	13	20	Moscou	− 7	− 4
Acapulco	22	33	Mexico	7	23
Berlin	0	3	Oslo	0	2
Bruxelles	3	11	Paris	7	10
Buenos Aires	17	26	Rome	11	13
Copenhague	2	3	Séoul	1	9
Genève	0	9	Stockholm	2	4
Hong Kong	17	22	Tokyo	6	8
Le Caire	15	25	Trinidad	27	31
Lisbonne	13	18	Vienne	3	4
Londres	4	10			

MEXICO

SUITE DE LA PAGE A 1

victimes qui avaient été retrouvées lundi soir, à la tombée de la nuit.

Les débris des réservoirs, projetés à des centaines de mètres de distance, sont retombés en les écrasant sur les modestes habitations environnantes, où des familles entières, surprises dans leur sommeil, ont trouvé la mort, tandis que d'autres cherchaient vainement un refuge dans les rues envahies de toutes parts par les flammes.

Le complexe lui-même a été totalement détruit. Aucune estimation des pertes n'a encore été rendue publique, mais selon des experts de PEMEX, elles devraient se chiffrer à plusieurs milliards de pesos.

Les 200 000 banlieusards évacués à la hâte ont passé la nuit dans des écoles, des églises et des hôpitaux de Mexico, où avaient été installés des centres d'hébergement vers lesquels n'ont cessé de converger les secours — couvertures, médicaments, aliments, lait en poudre — offerts spontanément par la population de la capitale.

Dans un message diffusé lundi soir à la télévision, le président du Mexique, Miguel de la Madrid, a rendu hommage à ce vaste mouvement de solidarité nationale, encouragé par toutes les stations de radio.

Mais la catastrophe n'a pas donné lieu qu'à des manifestations d'altruisme: une cinquantaine de pilleurs ont été arrêtés, et des résidents d'un quartier proche des lieux du sinistre ont téléphoné à une station de télévision pour se plaindre de ce que des policiers leur avaient demandé, par haut-parleur, de quitter leurs maisons par mesure de précaution: ils les soupçonnaient d'avoir voulu les attirer hors de chez eux pour pouvoir y commettre des vols. L'animateur leur a fortement conseillé de ne pas donner suite à ces admonitions.

Entre-temps, les autorités fédérales et locales ont entrepris, hier, de procéder à une première inspection de la zone dévastée, afin d'élaborer dès que possible un programme de reconstruction.

Triste record

Mexico détient désormais le record de l'explosion la plus meurtrière qui se soit jamais produite dans le monde. Le 11 juillet 1978, l'explosion d'un camion-citerne transportant du propylène liquide avait fait 214 morts au camping de Los Alfaques, en Espagne.

Au lendemain de la catastrophe, alors que l'on commençait seulement à prendre conscience de son ampleur, des voix s'élevaient déjà pour dénoncer le développement anarchique de la capitale et l'absence de mesures de sécurité.

« Ce n'est pas prudent d'entreposer d'importantes quantités de gaz ou d'hydrocarbures dans des endroits habités », a affirmé un diplomate, tandis que le journal « Ovaciones » titrait: « Mexico est un piège mortel ».

Hier enfin, alors que le pays marquait le 74e anniversaire de sa révolution, de nombreux habitants de Mexico, privés de leurs journaux en raison de la fête nationale, ont préféré demeurer devant leur télévision ou à l'écoute des radios locales: celles-ci continuaient en effet à diffuser des listes des victimes, ainsi que les noms de dizaines d'enfants égarés lors du désastre et que les autorités avaient ensuite groupés dans un centre d'hébergement du nord de la capitale.

LA PÉTITION DE PIERRETTE BOUTHILLIER

5000 noms et ça continue

■ La pétition lancée par Mme Pierrette Bouthillier à la suite de la mort du petit Maurice Viens, réclamant que les émissions pour enfants à la télévision incitent les petits à ne pas suivre les inconnus dans la rue, prend de l'ampleur. Déjà plus de 5000 personnes l'ont signée.

La semaine dernière, LA PRESSE a reçu des centaines de demandes de copies de la pétition. Les pétitions ont été mises dans le courrier et devraient arriver ces jours-ci chez les destinataires. Dans l'édition de samedi dernier, la copie de la pétition en page trois a suscité une forte réponse chez nos lecteurs : hier, les lettres étaient nombreuses. Nos secrétaires s'affairent à dépouiller le courrier et à compter les signatures.

LA PRESSE ne prend plus de commandes téléphoniques pour la pétition. Mais on peut s'en procurer à toute heure du jour au journal, à l'entrée du 750 St-Laurent.

Chasse à l'homme fructueuse aux É.-U.: 3 309 arrestations!

■ NEW YORK (d'après AP) — La chasse à l'homme la plus intense qui ait jamais eu lieu aux États-Unis s'est soldée, sur une période de deux mois, par la capture de 3 309 repris de justice, recherchés pour des crimes allant de la violation de parole au viol et au meurtre.

La nouvelle a été annoncée hier par le procureur général William French Smith, qui a précisé que quelque 225 détectives avaient uni leurs efforts pour mener à bien ce coup de filet, réalisé à travers huit États de l'ouest du pays.

L'opération, baptisée FIST — pour Fugitive Investigation Strike Teams — est la septième du genre à être effectuée aux États-Unis depuis 1981.

« Le programme FIST reflète l'engagement du gouvernement à débarrasser la société des criminels dangereux », a souligné le procureur général, en précisant que les 3 309 criminels en question avaient été reconnus coupables d'un total de 12 440 délits.

L'opération FIST 7, organisée dans le plus grand secret à partir d'un immeuble désaffecté du quartier new-yorkais de Queens, fut lancée à travers les États de New York, New Jersey, Delaware, Pennsylvanie, Rhode Island, Maryland, Massachusetts et Connecticut.

Les détectives eurent recours à toutes sortes de ruses pour appréhender les criminels : c'est ainsi qu'au Connecticut, on fit savoir à sept individus recherchés qu'ils venaient de gagner un concours leur donnant droit à une visite de Hartford en limousine, ainsi qu'à des billets gratuits pour un concert rock qui devait avoir lieu prochainement. Les sept fugitifs qui se présentèrent le jour du concert furent invités à monter chacun à leur tour dans la limousine... et conduits en prison.

À Buffalo, dans l'État de New York, 20 individus furent appréhendés après avoir répondu à une lettre leur annonçant qu'ils venaient de gagner de $250 à $10 000 dans une loterie.

Une autre ruse consista à offrir à certains individus recherchés $10 de l'heure pour travailler dans la construction, « avec possibilité de gagner dans peu de temps $14 ». Ceux qui appelèrent pour se renseigner furent avisés qu'un représentant de la compagnie se présenterait chez eux pour une interview : en fait, il les arrêta l'un après l'autre.

Le premier FIST, effectué à Miami en 1981, s'était soldé par 76 arrestations, tandis que le sixième, mené dans la région de Los Angeles au cours des trois premiers mois de cette année, avait permis d'appréhender 2 116 fugitifs.

Les policiers ont dû avoir recours à une corde pour hisser les corps des quatre victimes. photothèque LA PRESSE

Véritable horreur que le rapport d'autopsie au procès des Pouliot

■ Une véritable horreur. Si les témoignages que rendent les pathologistes devant les tribunaux sont rarement réjouissants, la narration des blessures infligées aux quatre victimes du drame de Compton Station a atteint, hier, un degré d'atrocité peu commun.

MARIO ROY

Au deuxième jour du procès des frères Ronald et Mario Pouliot, deux médecins légistes sont venus témoigner. Il s'agit de Theresa Sorour et Claude Pothel qui, dans les 48 heures qui ont suivi l'événement, ont autopsié les cadavres des quatre individus de Coaticook, victimes, soutient la Couronne, de l'action vengeresse des membres de la famille Pouliot.

Comme il est fréquent en pareils cas, la salle d'audience s'est bondée pour la circonstance d'une foule de curieux, à la fois fascinés et horrifiés par la teneur de ces compte rendus.

Donc, les quatre personnes sont mortes en juin dernier de décharges d'arme à feu à la tête. Dans tous les cas, le projectile est entré à l'arrière du crâne et a été tiré de près, de bas en haut. Le docteur Sorour parle de blessures « infailliblement et irréversiblement fatales ».

C'est le moins qu'on puisse dire...

Dans le cas de France Michaud, 21 ans, la boîte crânienne a tout bonnement éclaté et s'est vidée de son contenu. Même chose pour Gaston Scalabrini, 24 ans.

Mais ce qui est plus remarquable, c'est que les corps des trois hommes, Scalabrini ainsi que Renaud Paquette, 27 ans, et Jean-Pierre Truchon, 34 ans, affichaient diverses autres contusions, lacérations et fractures à divers endroits de la tête et du corps, des traces « d'objets contondants », selon la désignation des pathologistes. Truchon, par exemple, avait le cou, les côtes et le nez fracturés, les lèvres déchirées. Scalabrini avait perdu un oeil...

Avant ce macabre épisode, celui qui a fait la découverte des corps en bordure du chemin Vaillancourt est venu témoigner. Richard Morin, 26 ans, affirme qu'il avait d'abord cru voir « des mannequins » enfouis sous des branchages au fond du ravin... Lorsqu'il a réalisé son erreur, il a alerté la Sûreté du Québec.

Le procès se poursuit ce matin en Cour d'assises devant le juge Louis Tannebaum et un jury de onze personnes, puisqu'un de ses membres, une femme, a reçu son congé pour raison de santé.

Un grand-père aurait transmis la gonorrhée à sa petite-fille de 5 ans

■ Le grand-père d'une fillette de cinq ans a été formellement accusé, hier, d'avoir agressé sexuellement et même sodomisé l'enfant, lui transmettant ainsi la gonorrhée.

Depuis le mois d'avril 1983, le retraité de 64 ans gardait en pension sa petite-fille, puisque la mère de celle-ci occupait un emploi qui l'obligeait à s'absenter du foyer le soir et la nuit. Les actes posés par le sexagénaire auraient ainsi pu s'étaler sur une très longue période.

En fait, peut-être n'en aurait-on jamais rien su si la mère de la fillette ne s'était rendu compte, en mai dernier, que les sous-vêtements de l'enfant étaient souillés d'une substance suspecte. La petite fille était alors conduite dans une clinique médicale, puis au Montreal Children Hospital où l'on constatait la présence du virus de la gonorrhée dans le vagin, l'anus et la gorge de la petite victime.

Toute la famille était alors convoquée ; on constatait vite que le grand-père était la seule personne à entrer en contact avec la fillette et, à la fois, à souffrir de cette maladie transmissible sexuellement.

Les choses tournant de cette façon, l'homme (dont on ne peut dévoiler l'identité afin de protéger l'anonymat de sa petite-fille) désertait son logis et disparaissait momentanément de la circulation.

Le 14 novembre, la police de la Communauté urbaine de Montréal le retrouvait rue Delorimier et procédait à son arrestation. Le sexagénaire a alors nié avoir posé des gestes compromettants, expliquant simplement que son pénis avait pu entrer accidentellement en contact avec la petite fille...

Bref, il était traduit devant les tribunaux, pour être d'abord conduit devant le psychiatre Louis-Charles Daoust qui a déjà émis l'avis que le sexagénaire est mentalement apte à subir son procès.

Pour sa part, le juge André Chaloux, de la Cour des sessions, a constaté que la société fait face actuellement à une véritable « épidémie » d'agressions contre des enfants. Quelques jours après la mort du petit Maurice Viens, soit lundi, le juge Chaloux avait lui-même envoyé aux cellules un autre individu soupçonné d'avoir eu des contacts sexuels avec une fillette de neuf ans.

Hier, le grand-père a eu droit au même traitement. Il demeurera derrière les barreaux jusqu'à la tenue de son enquête préliminaire, fixée au 27 novembre.

Ottawa n'abolira pas le péage sur le pont Champlain

■ OTTAWA — Le gouvernement fédéral n'a pas l'intention d'abolir le péage sur le pont Champlain pour les automobilistes.

MAURICE JANNARD
de notre bureau d'Ottawa

Le ministre d'État au Transport, Benoit Bouchard, a déclaré hier au Parlement que la situation financière du gouvernement ne permettait pas de supprimer les tarifs aux usagers sur ce pont, le seul pont fédéral au Canada qui est encore payant.

« Il en coûterait $6 millions au trésor fédéral d'enlever le péage et la situation financière présente ne s'y prête pas», a affirmé M. Bouchard, en réponse à une question posée par le député de Laprairie, Fernand Jourdenais. La province de Québec a annoncé son intention d'abolir tous les péages sur les autoroutes d'ici à l'automne 1985. M. Jourdenais aurait voulu qu'Ottawa emboîte le pas au gouvernement provincial.

Le ministre Bouchard a indiqué que lorsque la santé financière du gouvernement fédéral s'améliorera, il sera prêt alors à revoir cette question.

Harrison est en liberté

L'homme d'affaires Robert Harrison était tout souriant alors qu'il s'apprêtait à quitter la prison, hier soir, après que ses avocats eurent réussi à accumuler les $300 000 que le tribunal exige pour garantir sa présence en cour. Cinq personnes l'ont cautionné.

photo UPC

Jean Drapeau parlera d'olympisme à Genève

■ Le maire Jean Drapeau n'a pas l'intention de diffuser à Montréal le discours qu'il prononcera samedi à un symposium international sur l'olympisme. Il part ce soir pour Genève où se tient, à partir de vendredi, le « Symposium international sport, médias, olympisme » (SISMO), organisé par le Comité international olympique.

MARIANE FAVREAU

Le maire Drapeau a été invité à y prononcer une allocution de 15 minutes sur le thème organisation et politique. Il prendra la parole samedi matin. Mais il n'a pas l'intention de diffuser son discours à Montréal pendant son séjour, a-t-on précisé à son bureau, hier. Le symposium prend fin lundi et le maire devrait être de retour à Montréal au début de la semaine prochaine.

Le symposium portera sur l'organisation et les facilités requises, les coûts et le financement, le rôle de l'État à cet égard, l'organisation et les aspects juridiques, l'organisation et la politique. C'est dans ce dernier bloc que se situe l'intervention du maire de Montréal.

Il sera également question des horaires de retransmission des événements olympiques par la radio et la TV, des droits de diffusion et de l'exploitation, des bénéfices et retombées technologiques pour les pays organisateurs, des perspectives et tendances pour l'avenir, etc.

Ce « SISMO international 1984 » réunira les grands noms de l'olympisme. Citons, entre autres, le président du Comité international olympique, M. Antonio Samaranch, le directeur du CIO, Mme Monique Berlioux, un responsable des jeux de Los Angeles, M. Peter Ueberroth, et l'artisan des Jeux olympiques de Montréal, M. Jean Drapeau.

Ces Jeux olympiques de 1976 ont coûté $1,4 milliard et ont engendré des revenus de $410 millions. Le déficit a été financé par Québec ($700 millions) et par Montréal ($214 millions).

Un homme périt dans un incendie

■ (PC) — Un homme a péri lors d'un incendie qui a éclaté en fin d'après-midi hier dans un immeuble à logements situé au coin des rues Hochelaga et Cuvillier dans l'est de Montréal.

Une quarantaine de pompiers ont été appelés sur les lieux du sinistre qui a été maîtrisé rapidement.

L'identité de la victime n'était pas connue hier soir. Les pompiers n'écartaient pas la possibilité d'un incendie criminel.

L'affaire Viens : l'enquête se poursuit malgré la détention d'un chauffeur de taxi

■ (d'après UPI, PC) — C'est parce qu'il est susceptible de faire des révélations importantes sur cette affaire qu'un chauffeur de taxi de 44 ans est détenu depuis une semaine dans le cadre du meurtre du petit Maurice Viens.

C'est ce qu'a souligné hier M. Ronald Brunet, porte-parole de la Sûreté du Québec, en précisant que l'homme, qui souffrirait d'un déséquilibre mental sérieux, n'était pas considéré comme un suspect : « Une affaire de meurtre n'est jamais close avant qu'un suspect n'ait été accusé et reconnu coupable », a-t-il précisé, « ce qui n'est pas le cas ici. »

L'individu, dont l'identité ne peut être dévoilée en vertu des dispositions de la Loi sur les déficients mentaux, a été appréhendé mercredi dernier, peu après que la police de Repentigny eut reçu une lettre dactylographiée fournissant des détails que seul le meurtrier du petit garçon pouvait connaître.

Il a été confié à la garde de l'hôpital Louis-Hyppolite-Lafontaine, dans l'est de Montréal, où il doit subir un traitement psychiatrique.

Selon M. Brunet, la police pense qu'il détient des informations vitales sur cette affaire : « Cet individu n'a rien à voir avec la police pour l'instant », a-t-il dit, « et en ce qui nous concerne, l'enquête se poursuit ».

Le coroner du district de Richelieu, Romuald Cloutier, a démenti lui aussi les informations voulant que la police ait terminé son enquête sur l'enlèvement et le meurtre du bambin.

« L'enquête est loin d'être terminée », a affirmé M. Cloutier, « et même si deux personnes ont fait l'objet d'un interrogatoire la semaine dernière, cela n'empêche pas les enquêteurs de travailler sur d'autres informations : l'affaire n'est pas classée, ni pour les policiers ni pour le coroner. »

Citant des sources proches de la Sûreté du Québec, un quotidien montréalais avait rapporté hier matin que l'affaire était classée en ce qui concernait ce corps policier.

Par ailleurs, le porte-parole de la SQ a nié qu'une équipe de 30 hommes ait été affectée à l'enquête : « Il n'y a jamais eu d'escouade spéciale », a-t-il dit, « mais seulement un échange d'informations d'un service à un autre, avec deux équipes dans chaque service ».

M. Brunet a révélé d'autre part que la police continuait de recevoir des informations et de les vérifier, et qu'on examinait entoutre une ceinture trouvée dans un appartement de l'est de Montréal, qui avait, croit-on, été utilisée pour battre l'enfant avant le meurtre.

On sait que Maurice Viens avait été attiré dans une voiture, le 1er novembre, par un individu qui lui avait offert des friandises. Un camarade qui l'accompagnait avait, quant à lui, refusé l'invitation de l'inconnu.

Le corps du petit garçon, à demi-nu, fut retrouvé six jours plus tard sous une trappe aménagée dans le plancher d'une vieille maison, à 65 km au sud-est de Montréal.

L'autopsie a établi que l'enfant avait succombé à un violent coup qui lui avait été asséné derrière la tête. Ses jambes, ses fesses et son dos étaient couverts d'écchymoses, mais il n'avait pas été sexuellement molesté.

Profitez de cette occasion pour annoncer dans ce cahier rempli d'articles intéressants, de renseignements pertinents et de conseils pratiques.

CAHIER SPÉCIAL

sports d'hiver au Québec

LE SAMEDI
1ER DÉCEMBRE
1984

la presse

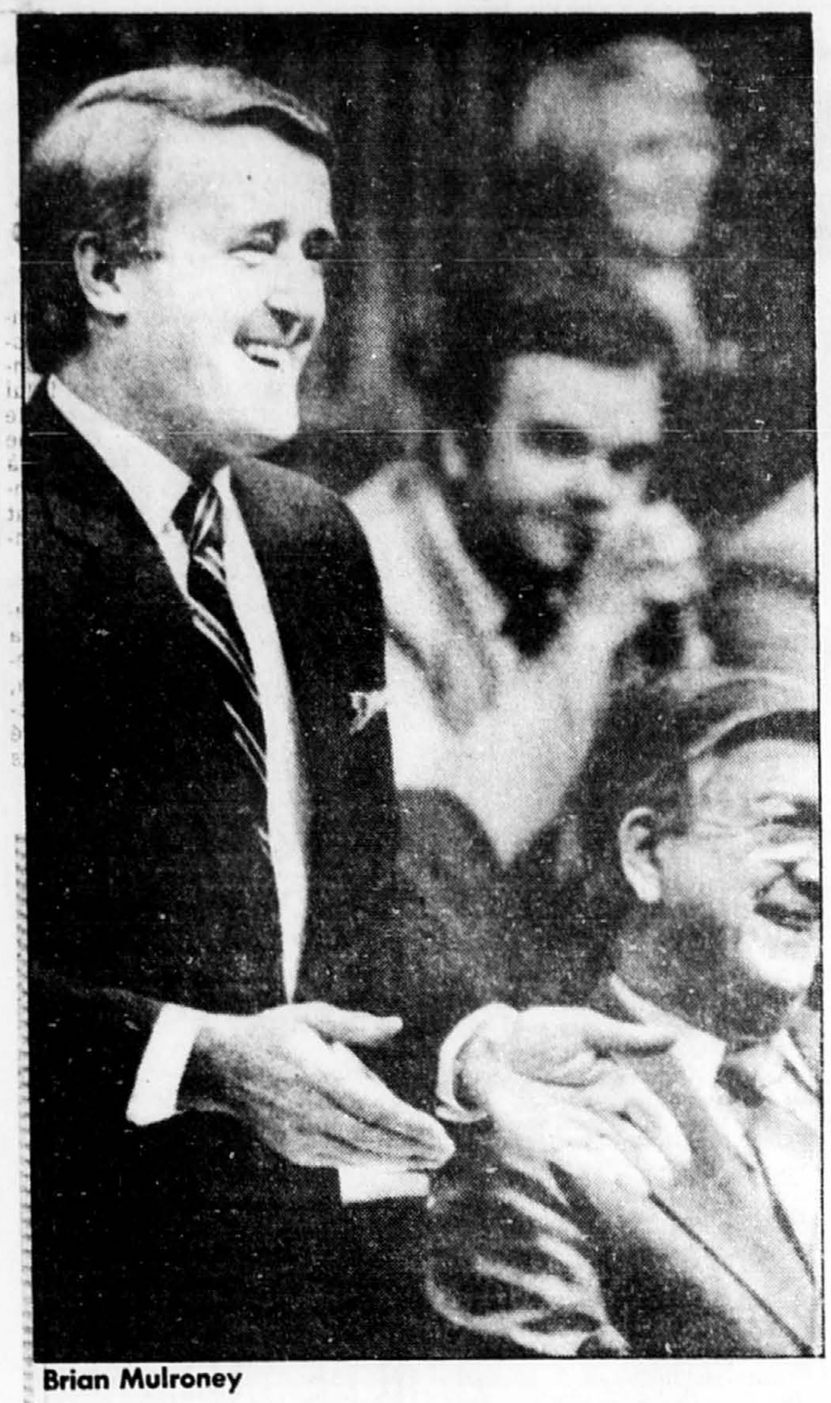

Brian Mulroney

L'OPPOSITION DÉNONCE LA « PARANOÏA » DE MULRONEY

Un gouvernement caché derrière le mur du silence

OTTAWA — Le gouvernement conservateur s'est attiré, hier, les foudres de l'opposition aux Communes pour s'être abrité derrière un mur de silence, lui qui, en campagne électorale, promettait plus de transparence aux électeurs canadiens.

DENIS LESSARD
de la Presse canadienne

Depuis quelques jours, les relations entre la presse et les représentants du gouvernement Mulroney se sont tendues devant le mutisme de ces derniers. Un nouveau gouvernement doit faire beaucoup de gestes en un court laps de temps, « cela demande un certain degré de coordination », a soutenu M. Mulroney.

Ce dernier a promis de fournir, dès vendredi, les règles de son gouvernement sur les relations que pourront entretenir les fonctionnaires avec les journalistes.

En Chambre, le chef libéral John Turner a attaqué l'administration conservatrice qui a élevé le « pas de commentaires » à une forme d'art. Puis il a exhibé une série d'articles de journaux mettant tous en relief la loi du silence que semble avoir imposé le gouvernement sur l'appareil fédéral.

« C'est le temps du secret, la paranoia atteint le Parlement, les tories nous gardent dans la noirceur », a lancé M. Turner, brandissant ses coupures tirées des récents journaux.

De son côté, le critique libéral en matière de relations extérieures, M. Jean Chrétien, a soutenu que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures Joe Clark était désormais la risée du monde entier pour avoir émis une note de service réclamant de ses fonctionnaires qu'ils n'adressent plus la parole aux journalistes, même dans les réunions sociales.

Encore là, M. Mulroney a indiqué qu'il commenterait cette directive vendredi, à sa prochaine conférence de presse.

Le secret : une drogue

« Le secret est comme une drogue pour un gouvernement : plus on en a, plus on en veut », d'ajouter M. Turner, citant ironiquement un discours effectué par son ex-rival pendant la campagne électorale.

« Il y a une autre drogue, c'est celle du pouvoir », a-t-il ajouté, réclamant que M. Mulroney émette immédiatement une directive pour « lever le voile du secret et allumer les lumières dans les couloirs du pouvoir ».

« Je ne peux émettre de directive à mon vice-premier ministre car, comme tout le monde le sait, elle serait immédiatement passée à la presse », a répondu à la blague M. Mulroney.

Pour le premier ministre, « il n'y a pas eu d'intention à aucun moment de retenir le flot légitime d'information. Il y a eu une tentative de ma part d'amener un degré modeste d'ordre dans une nouvelle situation », a-t-il dit.

Accès à l'information : promesse vite oubliée, note Svend Robinson

OTTAWA (PC) — Aussitôt élu, le gouvernement Mulroney a vite fait d'oublier l'une de ses principales promesses électorales, soit d'amender la loi d'accès à l'information gouvernementale pour permettre l'éventuelle divulgation de documents du cabinet.

C'est ce qu'a soutenu, hier, le critique néo-démocrate en matière de justice, M. Svend Robinson, qui s'en prenait en particulier au refus du premier ministre Brian Mulroney de donner au Vérificateur général Kenneth Dye le droit de consulter des documents du cabinet relatifs à l'achat de Pétrofina par Petro-Canada.

En réponse à une question de M. Robinson, le premier ministre a appuyé la décision de son ministre de la Justice John Crosbie de ne pas remettre ces documents à M. Dye, ce que le Parti conservateur s'était déclaré disposé à faire alors qu'il était dans l'opposition.

« Je me suis engagé, au nom du gouvernement, à ne pas fouiner dans les documents des précédents gouvernements, comme cela avait été fait avant moi », a soutenu M. Mulroney, tout en affirmant qu'il était prêt à donner tout autre document dont le Vérificateur général pourrait avoir besoin pour son enquête.

Le Vérificateur général s'est adressé à la Cour fédérale pour obtenir le droit d'examiner ces documents du cabinet, alors que le gouvernement a préféré engager un groupe d'experts-conseils pour examiner l'achat de Pétrofina par Petro-Canada.

Une copie du rapport de ces experts devrait être remis au Vérificateur général.

Broadbent : un style « à la Thatcher » qui fait craindre le pire

TORONTO (PC) — Les tories veulent imiter le gouvernement conservateur de Margaret Thatcher et imposer la ligne dure, affirme le chef du Nouveau parti démocratique Ed Broadbent, qui dit craindre les effets néfastes de telles politiques sur les travailleurs canadiens.

M. Broadbent s'en est pris hier aux mesures du gouvernement fédéral en vue d'éliminer des emplois dans la fonction publique fédérale et d'augmenter les impôts, alors qu'il s'adressait aux quelque 1 600 délégués réunis pour le congrès annuel de la Fédération du travail de l'Ontario.

Dans une charge virulente, le leader néo-démocrate a reproché au premier ministre Brian Mulroney de manquer à ses promesses électorales et d'instituer des politiques « à la Thatcher ».

Radio-Canada coupera surtout dans les émissions régionales

TORONTO (PC) — Radio-Canada réussira l'an prochain à réduire son budget d'opération de $75 millions sans modifier quoi que ce soit à ses émissions de télévision des heures de pointe, ni à son service radiophonique de langue anglaise.

Selon ce qu'a appris La Presse canadienne de sources sûres auprès de la société d'État, ce sont là deux services auxquels Radio-Canada ne voudrait pas apporter de changement, malgré les coupures budgétaires imposées par le gouvernement.

Des porte-parole de Radio-Canada ont indiqué hier que le conseil d'administration décidait cette semaine de quelle manière répartir les coupures. Il aurait fait savoir déjà aux divers gérants que les programmations régionales seraient durement touchées et que la radio et la télévision des districts éloignés du nord seraient considérablement affaiblies.

M. Bill Armstrong, vice-président exécutif de CBC, a fait savoir aux responsables internes que quelques stations de télévision pourraient être fermées.

Rien n'est certain au sujet de Radio-Canada international, le réseau ondes-courtes destiné aux auditeurs d'outre-mer.

Tous les projets d'expansion ont été gelés, en particulier la création d'un réseau jeunesse prévu au coût de $33 millions et la mise en opération d'une station de télévision au Nouveau-Brunswick.

La construction d'un centre de production à Toronto continue, car ce projet ne coûtera pas beaucoup plus que les locaux actuellement utilisés.

Des réductions de personnel surviendront dans les services de relations extérieures, d'informations sur les émissions et du courrier. Les bureaux de Radio-Canada à l'étranger, comme à Londres, Paris et Washington, joueront un rôle plus discret.

Économisez jusqu'à 140,$ sur

TOUS LES COMPLETS

En spécial à compter de 159,98

Aussi, 900 vestons sport.

En spécial à compter de 109,98

En vedette jusqu'au 15 décembre 1984. Faites vite!
Plaza St-Hubert
6554, St-Hubert
(Métro Beaubien)
Stationnement gratuit
273-6392

SAUVÉ

Complexe Desjardins
281-1611
Galeries d'Anjou
351-6810
Centre Laval
688-6292
Carrefour Laval
681-9213

TOUT POUR LUI, À BON PRIX.

Économisez jusqu'à 70,$ sur

TOUS LES VESTONS SPORT POUR GARÇONS

En spécial à compter de 49,98

Choisissez parmi une grande variété de pantalons.

En spécial à compter de 24,98 Taille régulière ou Husky.

En vedette jusqu'au 15 décembre 1984. Faites vite!
Plaza St-Hubert
6554, St-Hubert
(Métro Beaubien)
Stationnement gratuit
273-6392

CLUB GARÇONS

Galeries d'Anjou
351-6810
Centre Laval
688-6292
Carrefour Laval
681-9213

"PLUS" ON EST DE FOU, PLUS ON LIT!

Venez assister ce soir, à 19h30, à un enregistrement spécial de l'émission *«GÉNIES EN HERBE»*, une production de Radio-Canada. Lise Payette, Yves Beauchemin, Alice Parizeau et Claude Jasmin y affronteront quatre jeunes sur des questions humoristiques et sérieuses touchant le livre.

SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL
Du 20 au 25 novembre 1984 • Place Bonaventure
EN COLLABORATION AVEC La presse

De Bellefeuille siégera à l'Assemblée nationale comme député indépendant de Deux-Montagnes

QUÉBEC — La mise au rancart de la souveraineté proposée par le premier ministre Lévesque a fait une première victime. Pierre de Bellefeuille, député péquiste de Deux-Montagnes depuis le 15 novembre 1976, siégera dorénavant à l'Assemblée nationale comme député indépendant.

YVON LABERGE
de notre bureau de Québec

En rendant sa décision publique, hier à l'Assemblée, M. de Bellefeuille a dit qu'il quittait la députation péquiste parce qu'il lui est impossible d'être solidaire de cette mise au rancart et encore moins du dérapage fédéraliste de son parti.

« La cause de ma décision, a-t-il dit, est la déclaration que le chef du gouvernement a faite pour mettre au rancart la souveraineté qui est la raison d'être du parti. »

Bien sûr, poursuit le député, le premier ministre y a fait allusion, mais en la décrivant comme une police d'assurance. « C'est-à-dire une chose à laquelle on souhaite n'avoir jamais à faire appel. »

Le député de Deux-Montagnes reste membre du Parti québécois mais ne se fait pas d'illusion sur ce qui l'y attend. « Je reste membre du Parti québécois au risque, peut-être, de me faire expulser

téléphoto PC

Pierre de Bellefeuille vient d'annoncer qu'il siégera dorénavant à l'Assemblée nationale comme député indépendant (et indépendantiste) de Deux-Montagnes.

un jour pour cause de fidélité au programme du parti. »

La décision du député n'a surpris personne. Hier matin, il a quitté précipitamment la réunion du caucus des députés du Parti québécois où le premier ministre expliquait sa prise de position de la veille. Sans compter que l'association péquiste du comté de Deux-Montagnes s'était, la veille aussi, prononcée à l'unanimité pour le maintien du programme actuel du Parti québécois.

Dans une entrevue à LA PRESSE en fin de journée, M. de Bellefeuille a admis que l'idée de démissionner comme député péquiste lui était venue à l'issue du dernier conseil national du PQ, à Québec, les 22 et 23 septembre.

« C'est une hypothèse que j'avais en tête depuis ce moment là, a-t-il dit. Mais j'ai plutôt décidé de définir clairement ma position. Comme la situation a évolué dans le sens contraire, je me suis donc mis dans la position où je devais partir. »

Sa position, le député l'a en effet clairement définie dans un livre, *Sauf vot' respect*, qui vient de paraître et qui prend la forme d'une lettre à René Lévesque, son patron. Il y soutient son attachement à la cause qui a vu naître le PQ et y défend la souveraineté comme l'ultime moyen pour le Québec d'accéder à son plein potentiel.

M. de Bellefeuille estime que d'autres députés pourraient imiter son geste mais ne croit pas que cela se fasse avant le congrès spécial du 19 janvier prochain. Il regrette qu'il en soit ainsi. Selon lui, c'est le retour de la « consigne du silence ».

« Après le congrès de janvier, ce ne sera pas facile pour certains de démissionner parce qu'ils le feraient alors à l'encontre d'une décision démocratique des délégués qui appuieront sûrement la thèse du premier ministre Lévesque. »

Quant à savoir si des ministres pourraient eux-aussi remettre leur démission, le député de Deux-Montagnes ne le croit pas. La raison principale : les avantages entourant la fonction de ministre. Pourtant, il reconnaît que pour certains du groupe des 12, la situation ne sera pas de tout repos.

« Les ministres ne peuvent pas dire à tous les jours qu'ils sont contre le premier ministre. Ces ministres n'auront donc pas le choix : la démission ou le silence... »

Il reproche plus précisément à Gilbert Paquette, membre de l'exécutif du PQ, d'avoir accepté la proposition du premier ministre de modifier le programme. Selon lui, il a eu tort d'accepter cette proposition reçue unanimement par l'exécutif du parti et il a eu tort d'accepter de convoquer un congrès spécial.

M. de Bellefeuille n'est pas tendre à l'endroit du premier ministre non plus. Bien qu'il lui reconnaisse de grandes qualités, il lui reconnaît en contrepartie de grands défauts. Il lui reproche son autocratie et sa tendance à s'entourer de gens qui ne le contredisent jamais et qui lui disent ce qui peut lui faire plaisir d'entendre.

En démissionnant comme député du PQ, M. de Bellefeuille va rejoindre deux de ses ex-collègues péquistes : Guy Bisaillon, député indépendant de Saint-Marie, et Gilles Grégoire, député de Frontenac, expulsé des rangs du PQ.

L'option souverainiste du PQ a décliné parce que mal servie

QUÉBEC — La souveraineté a beaucoup souffert, au cours des dernières années, des mises en veilleuse et des silences qui ont été imposés. En fait, estime le député indépendant Pierre de Bellefeuille, elle a souffert de n'avoir pas été résolument servie par des gens qui y croyaient.

Dans une entrevue à LA PRESSE hier, après qu'il eut annoncé sa démission comme député péquiste, M. de Bellefeuille en vient à la conclusion que les seuls qui en parlent, ce sont ceux qui sont contre.

« Les gens sont contre, dit-il, parce que personne n'en parle. Et personne n'en parle, parce que le Parti québécois est lié par des impératifs électoraux. »

Selon Pierre de Bellefeuille, la cause de l'indépendance a peut-être davantage besoin d'un mouvement politique que d'un parti politique. Ce mouvement pourrait d'abord faire une réflexion en profondeur sur le souverainisme et, ensuite, faire un travail de persuasion.

À ce chapitre, convient M. de Bellefeuille, un mouvement est souvent mieux placé qu'un parti pour faire ce genre de travail. À moins, bien sûr, que le Parti québécois ne soit défait lors des prochaines élections.

« Un PQ défait serait alors soulagé de ses impératifs électoraux et il pourrait participer au ressourcement nécessaire », estime M. de Bellefeuille, pour qui le travail a la base est essentiel.

Il reconnaît que l'idée de souveraineté est au creux de la vague mais que cela est cyclique, qu'il n'en tient « qu'à nous d'en accélérer le retour ».

Des négociations constitutionnelles qui pourraient être amorcées avec le nouveau gouvernement conservateur, le député de Deux-Montagnes n'attend pas de déblocage. Le droit de veto est perdu à tout jamais, dit-il, et c'est un monument pour le Canada anglais. « La réparation des torts est illusoire parce que les circonstances ne s'y prêtent pas. »

Pour lui, il n'y a qu'un moyen pour y arriver : en changeant le régime, soit en réalisant la souveraineté-association.

POUR CONTRER LA DISCRIMINATION AU TRAVAIL

Le juge Abella suggère qu'une loi contraignante soit adoptée

OTTAWA (PC) — Les mesures volontaires sont insuffisantes pour contrer l'étendue et la persistance de la discrimination dans les milieux de travail au Canada. Tous les employeurs régis par le gouvernement fédéral devraient être forcés, par une loi, à mettre en oeuvre des programmes pour corriger immédiatement la situation.

En déposant le premier volume du rapport de la Commission sur l'égalité en matière d'emploi, commandé il y a 18 mois par l'ancien gouvernement libéral, la présidente, Mme Rosalie Abella, a fortement souligné qu'à la suite de son analyse des pratiques d'emploi des 11 sociétés d'État et gouvernementales, elle avait constaté que l'amélioration de la condition des femmes, le seul groupe pour lequel les sociétés possédaient des données, avait été minime.

« Les femmes restent démesurément cantonnées dans les professions les moins bien rémunérées, et ce dans toutes les sociétés. Elles sont peu nombreuses à occuper des postes de direction ou de surveillance », a-t-elle dit.

En plus de la situation des femmes dans leur milieu de travail, la Commission a étudié le sort réservé aux handicapés, aux autochtones et aux « minorités visibles ». Les résultats ne sont pas plus brillants, selon Mme Abella, juge à la Cour provinciale de l'Ontario.

Les femmes travaillant à temps plein touchent en moyenne 64 p. cent du salaire des hommes ; ce pourcentage s'établit à 63 p. cent pour les autochtones ; de telles données sont inexistantes pour les handicapés et les « minorités visibles ».

Si elle rejette l'idée de définir des quotas pour les entreprises et les sociétés d'État, qu'elle juge discriminatoires, Mme Abella envisage l'équité en matière d'emploi comme un aspect des activités des employeurs ayant trait aux ressources humaines et à la planification stratégique. Elle recommande que les entreprises aient la latitude nécessaire pour modifier les pratiques d'emploi.

Il ne lui semble pas nécessaire d'énumérer dans la loi tous les domaines où les employeurs et les syndicats seraient censés modifier leurs pratiques, mais les domaines principaux devraient être précisés.

SPÉCIAL D'ANNIVERSAIRE
du 21 nov. au 24 nov.

CREVETTES EN ÉCAILLES
16 - 20 à la lb
Ord.: 31$ kg
24,00$ kg

LANGOUSTINES
18 - 24 par lb. Produit d'Écosse
Ord.: 36$ kg
30,50$

TRUITES ARC-EN-CIEL
Fraîches. Saint-Mathieu
(Pr. du Québec)
Ord.: 8,95$ kg
7,35$ kg

CHAIR DE CRABE
Des neiges surgelée «Littoral»
Paquet 400 gr
Ord.: 8,25$ ch.
6,95$ ch.

FILETS DE SOLE
Surgelés séparément
Ord.: 8,99$ kg
7,00$ kg

HUÎTRES
SUR ÉCAILLES
15 à la DOUZAINE

ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX
JEUDI, VENDREDI et SAMEDI: dégustation de produits SeaShell de 10h à 17h.
VENDREDI et SAMEDI: dégustation de produits «Les Plats du Chef»
SAMEDI: dégustation d'huîtres sur écailles ouvertes par M. Marc Bardier champion ouvreur d'huîtres de 10h à 16h.

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.
Pêcheries atlantiques
LIBRE SERVICE ET ENTREPÔT
Lundi au mercredi 7 h - 18 h
Jeudi et vendredi 7 h - 19 h
Samedi 8 h - 17 h
382-9076
Jusqu'à écoulement des stocks
Service de l'administration et de la mise en marché
PÊCHERIES ATLANTIQUES du QUÉBEC Inc.
787, rue du Marché Central. Entre l'Acadie et Métropolitain.

TAPIS PERSANS AUX MEILLEURS PRIX
NOTRE PLUS IMPORTANTE VENTE POUR 1984

Si vous souhaitez voir l'une des plus importantes expositions nord-américaines de tapis persans et orientaux, venez admirer notre superbe sélection de tapis et carpettes persans et orientaux.

La célèbre corporation H.A.M. d'Iran, en coopération avec l'Association des fabricants iraniens de tapis du Bazar de Téhéran a l'honneur de présenter l'une des plus importantes collections de tapis persans et orientaux. Plus de 2000 pièces reçues par envoi spécial d'Iran, jamais offertes au public auparavant. IL FAUT LE VOIR POUR LE CROIRE.

12 HEURES DE LIQUIDATION
Jeudi 22 novembre de 9h à 21h

Notre exposition comprendra une des plus belles sélections jamais présentées sur le continent nord-américain. Voici une liste partielle des tapis exposés: Qum de soie, Naien, soie en mélange; Ispahan en soie et duvet d'oie, soie Hereka de Turquie, création Ozabek.

Voulez-vous voir plus de 100 grands tapis comme Imperial Kashan, Imperial Tabriz, Royal Kerman, Saraak, Imperial et Taba Tabriz, superbe Joshagan, Hariz, Abadeh finement tissés, Birjand, Bakhtiary, Valemah, Boukhara, Ispahan, Ardabil, Kazak, Shervin, Meshad, Belouch, etc. en tailles allant jusqu'à 22' x 13', tout sous un seul toit. Nous vous présenterons également une collection de tapis de passage jusqu'à 20 pieds de long. «Gleems», sacs de selle, pièces antiques et semi-antiques, grand choix de tapis afghans, chinois, pakistanais, russes et de carpettes de Cachemire et plus de 1000 pièces de petits tapis de toutes tailles en provenance de 30 succursales d'Iran et d'autres pays orientaux. Toute la marchandise sera offerte durant notre

SOLDE-LIQUIDATION D'HIVER

Pourquoi vendons-nous plus de tapis persans que tout autre groupement au Canada? Les raisons sont évidentes: tout d'abord parce que notre choix est énorme, ensuite nous traitons directement avec les fournisseurs d'Iran, vous recevez donc le tapis du fournisseur, l'artisan, jusqu'à chez vous. Par exemple, un tapis persan Shiraz, 100% laine, de 10 pieds sur sept ne vous coûtera que 725 $. Il est offert à raison d'une pièce seulement par famille. Profitez de cette offre exceptionnelle avant que nous partions présenter cette collection en d'autres endroits du Canada.

HOLIDAY INN - SALONS E & D
420, rue Sherbrooke ouest
Une division de Kashmiri Holdings Co. Ltd.

Inscriptions pour septembre 1985
Pensionnat - Externat
GARÇONS ET FILLES

Collège Bourget

(RIGAUD)
INSTITUTION PRIVÉE

dirigée par les Clercs de Saint-Viateur, construite à flanc de montagne, à environ 50 kilomètres de Montréal, près de l'autoroute transcanadienne.
Cours secondaire complet (avec ou sans latin)
Classes spéciales pour les élèves anglophones
Animation, pastorale et sports privilégiés
Patinoire avec glace artificielle, piscine, deux gymnases, nombreux laboratoires, plusieurs salons, etc.
Transport organisé pour les fins de semaine.

Pour une inscription en 1re, en 2e ou 3e secondaire, veuillez vous présenter au Collège pour les tests d'admission avant 9h30.

le samedi 1er décembre 1984 ou
le samedi 12 janvier 1985 ou
le samedi 26 janvier 1985 ou
le samedi 16 mars 1985.

Pour renseignements en 1re, 2e ou 3e secondaire, composez:
(514) 451-5785

Pour renseignements en 4e et 5e secondaire, composez:
(514) 451-4716

Après entente, des bourses d'étude sont disponibles.

VENTE AVANT NOËL DE PIANOS

Votre opportunité d'acquérir le plus beau piano du monde

Bösendorfer	5'8"	25 000$
Bösendorfer	6'7"	29 000$
Bösendorfer	7'4"	32 000$
kimball	5'1"	8 000$
Steigerman	6'1"	8 750$
H. Miller (usagé)	6'10"	5 000$
Unabe (usagé)	5'2"	8 000$

Grand choix de couleurs et modèles.
Aussi pianos d'appartement à partir de 2 295$

Feuilles de musique — Lampes — Métronomes
Accordage — Réparations
PIANOS Bösendorfer
6090, rue Sherbrooke ouest, Montréal — (514) 482-5304

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER D. LANDRY
président et éditeur

MICHEL ROY
éditeur adjoint

CLAUDE GRAVEL directeur de l'information
JEAN-GUY DUBUC éditorialiste en chef

Déchiré, le PQ mine le gouvernement...

En publiant dans la soirée de lundi la déclaration qu'on a pu lire et entendre partout hier, M. René Lévesque voulait avec raison mettre un terme final aux palabres qui agitent son parti, perturbent le gouvernement et sèment le doute dans la population quant à la solidarité de l'équipe ministérielle. Il n'a pas obtenu jusqu'ici l'effet recherché.

Le débat, loin de s'apaiser, tend à s'étendre et à s'aggraver. Un député démissionne et fustige les infidèles. Les irréductibles de la souveraineté, ceux qui veulent en faire l'enjeu du prochain scrutin, tiennent des propos critiques et désabusés envers leur chef. Loin d'interrompre les discussions sur la place publique, comme l'a demandé M. Lévesque, plusieurs se proposent plutôt de les poursuivre jusqu'au congrès spécial de janvier. Il s'en trouve pour laisser entendre que le président du parti vient en somme d'apostasier.

En soirée, aucun des 12 ou 13 ministres, dont le texte de M. Lévesque désavoue le point de vue sans équivoque, ne s'était encore rallié. Or on voit mal comment le premier ministre pourrait longtemps tolérer que se perpétue, de façon aussi spectaculaire, un désaccord d'une telle profondeur sur l'avenir de l'option de son parti. Il faut en effet établir la distinction ici entre d'une part des militants dont la dissidence se justifie jusqu'au congrès spécial et, d'autre part, les ministres qui forment le gouvernement et ne sauraient, sur un sujet de cette gravité, poursuivre le débat sans remettre en cause l'existence même du ministère.

Pour tout dire, à moins que l'unité ne se rétablisse dans les prochaines heures, le Québec s'expose à une crise de gouvernement. Et si elle éclatait, le premier ministre pourrait être contraint de faire des élections. Cette fois, qu'il le veuille ou non, la souveraineté serait à l'ordre du jour.

En d'autres temps, il y a quelques mois ou quelques années, les opposants finissaient toujours par se soumettre aux décisions de leur président. Celui-ci a fait l'effort à quelques reprises de consentir à des compromis, du moins dans la forme. Mais, dans cette déclaration sur l'enjeu des prochaines élections, M. Lévesque ne ménage pas les susceptibilités de son aile radicale. On dit même qu'il aurait souhaité les voir partir pour contribuer ainsi à étouffer le courant doctrinaire. C'est pourquoi il n'offre aucun accommodement à tous ceux qui croient profondément que le PQ doit jouer la carte souverainiste.

Pire encore: à lire et à relire le texte, qui comporte des passages sibyllins et des phrases elliptiques, beaucoup s'interrogent sur la valeur des convictions souverainistes de M. Lévesque. Il faut, écrit-il, « garder la foi (...) en l'essentiel de notre option ». Et quel est cet essentiel? C'est, dit-il, le « grand Moyen » dont tous les peuples ont fait l'expérience. Ailleurs, la souveraineté est une « suprême police d'assurance ». Mais le recours aux polices d'assurance n'est-il pas exceptionnel? Bref, le président du PQ ne rassure même plus les siens quant à l'objectif premier du parti.

Dans ces conditions, il est permis d'interpréter ce texte comme la première phase d'un mouvement de désengagement qui conduirait peu à peu le PQ, de révisions en réexamens, à définir autrement la souveraineté, en la bardant de toutes les « associations » nécessaires. Telles pourraient être les opérations préliminaires au « beau risque » que suscite le nouveau régime conservateur fédéral à Ottawa, et à la récupération des pouvoirs perdus en 1981.

En réalité, cette déclaration de M. Lévesque, au lieu d'interrompre et de trancher un débat qui devenait gênant, relance au contraire le carrousel des chicanes, des querelles et des controverses. Le personnel politique s'y épuise et le gouvernement s'affaiblit.

Ou bien le fondateur du Parti réussira à imposer son autorité encore une fois, ou bien celui-ci éclatera.

Michel ROY

Décentralisation: prématurée

Pour remettre les négociations dans le secteur public sur la bonne voie, le président du Conseil du Trésor, M. Michel Clair, propose de les décentraliser autant que possible en ce qui concerne les conditions de travail et son organisation. Les trois centrales syndicales ne sont pas contre cette proposition, mais elles sont très sceptiques quant à sa portée réelle. Il est, en effet, difficile de voir comment M. Clair pourrait décentraliser les négociations comme il le souhaite dans un État aussi centralisé que le Québec.

Quand on dit que M. Clair est président du Conseil du Trésor, on a tout dit, ou presque. Sa tâche est de gérer un budget et de faire en sorte que les dépenses ne dépassent pas les prévisions et les moyens de l'État. Il a tout avantage à se concentrer sur les questions purement monétaires et de laisser les questions non monétaires à d'autres. Les centrales syndicales seraient prêtes à examiner une telle décentralisation, mais elles constatent que «les autres» ont bien peu de pouvoirs discrétionnaires. Québec tient les cordons de la bourse et c'est avec Québec qu'il faut négocier.

Bien que les chefs syndicaux parlent d'expérience, on pourrait penser qu'ils exagèrent un peu et que le sujet vaut tout de même la peine d'être débattu. Cependant, même le Conseil du patronat du Québec semble donner raison aux syndicats. Le CPQ se plaint du fait que le ministre Clair débatte «uniquement et exclusivement avec les centrales syndicales, généralement à portes closes et sans trop d'informations publiques, de la révision des mécanismes de négociation dans les secteurs publics, alors que cette question intéresse au plus haut point bon nombre d'autres institutions québécoises...»

Le CPQ s'est du reste fait le champion de la décentralisation: «Il est absolument nécessaire de décentraliser les négociations et de redonner aux partenaires patronaux du gouvernement (les associations patronales et les institutions elles-mêmes) beaucoup plus de responsabilités en matière de négociations qu'ils n'en ont actuellement.»

La proposition de M. Clair est valable, mais elle ne correspond en rien à la structure actuelle du secteur public au Québec. Toute négociation, même sur des aspects que l'on estime non monétaires, a ses incidences financières. Une institution, que ce soit un hôpital ou une commission scolaire, dont la quasi-totalité du budget est déterminée par le gouvernement, est très limitée dans ses pouvoirs de négocier.

On comprend que les centrales syndicales se méfient d'une décentralisation des négociations dans les circonstances actuelles. Elles ne veulent pas s'engager dans des négociations au niveau local pour ensuite devoir attendre qu'un ministère à Québec, ou le Conseil du Trésor lui-même, approuve ou rejette un éventuel accord. Quand elles disent: «Nous croyons que la négociation doit demeurer d'une manière générale au niveau national,» elles ne font que se conformer à la structure — même du secteur public.

Chacun de son côté, le Conseil du Trésor et les centrales syndicales font un effort de bonne volonté pour assainir les relations de travail dans le secteur public et pour définir un nouveau régime de négociation. Le temps presse et il faut aller à l'essentiel. Il faut mettre la décentralisation des négociations sur une tablette en attendant de redéfinir les responsabilités des employeurs dans le secteur public ainsi que leur compétence financière.

Frédéric WAGNIÈRE

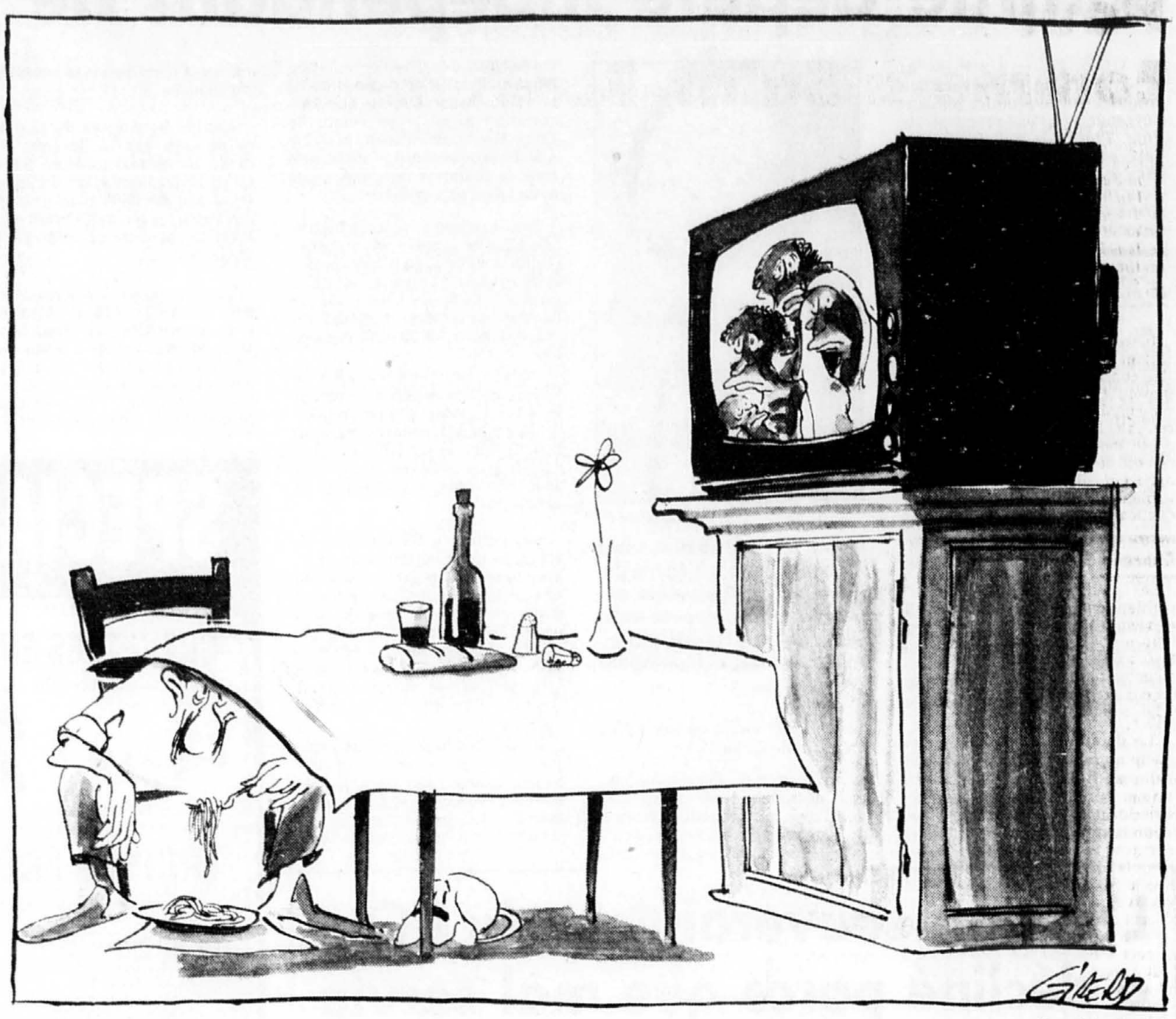

(Tous droits réservés)

(Collaboration spéciale)

Jean-Paul Desbiens

Le banditisme payant

Les éléphants parmi vous se souviendront sans doute d'un texte que j'avais publié dans *Le Devoir* en mai 1975 et intitulé: «Sentence exemplaire». On pouvait y lire ceci: «Monsieur X avait été témoin à l'enquête préliminaire de vingt et un collègues de travail; il avait alors affirmé s'être fait casser le doigt quand un groupe de syndiqués avait envahi un lieu de réunion où LA PRESSE avait procuré une détente à ceux, cadres ou autres, qui avaient poursuivi le travail malgré l'absence de la plupart des typographes. Lors du procès (deux ans après), monsieur X niait le fait, ce qui mena à l'acquittement de la plupart de ses collègues et à la condamnation de monsieur X.» Il s'agissait de la grève de 1971. Je n'ai aucun moyen de savoir si c'est le juge ou le chef de pupitre d'un journal concurrent qui a sorti l'expression de sentence exemplaire. N'importe!

•

Tout le monde, absolument tout le monde, sait de science certaine que ce genre de sentences exemplaires sont rendues régulièrement et jusques en novembre 84. Ne dit-on pas que le conflit à l'hôpital Saint-Julien de Saint-Ferdinand-d'Halifax est réglé? Que veut dire réglé?

Réglé veut dire deux choses: a) oubliez tout ça, on n'en parle plus; b) réglé veut dire: conforme à la règle. Quelle règle? La règle de la loi car enfin, cette grève était illégale et entre le fort et le faible, la loi doit notamment protéger le faible. Quand on choisit le contraire, on n'a pas besoin de loi: on est dans la jungle.

La loi s'applique à n'importe quel citoyen. La loi dit: si tu mets le feu à un autobus, et si on te pogne, tu vas en prison. La loi dit: si tu assommes quelqu'un, et si on te pogne, on te fourre en prison.

Je ne parle évidemment pas de la règle de civilisation qui dit qu'on ne frappe pas un homme à terre et ligoté. Cette règle, au Québec, est enterrée sous 40,000 pages de conventions collectives, de code du Travail québécoisé et de jurisprudence péquisée en plus. On sait en effet que le PQ est emprisonné dans son préjugé favorable envers les syndicats, comme il est prisonnier du premier paragraphe de son programme. Le préjugé favorable ne le mènera pas loin. Quand on achète la paix, on achète le mépris en même temps. Que cela ne le mène pas loin, je m'en moque. Mais que cela nous ravale à ce point, j'en suis humilié.

Ainsi donc, tout ce beau monde rentre au travail. Ce n'est pas le moment d'être malade. Ce n'est jamais le moment d'être malade. Mais ç'a l'est trois fois moins dans ce territoire conquis, où il suffit de barrer une route avec trois tracteurs pour faire reculer le gouvernement qui voudrait s'identifier avec notre passé, notre présent et notre avenir. Faut dire que ce gouvernement est en train de négocier avec le syndicat de la Sûreté du Québec.

Et si l'on parlait un peu du directeur général de l'hôpital Saint-Julien de Saint-Ferdinand-d'Halifax. Je ne le connais ni d'Ève ni d'Adam. Je vois seulement que *Le Soleil* du 12 novembre titrait à la UNE: «L'accord de Houle se fait attendre.»

Ainsi donc, c'est monsieur Houle qui faisait souffrir le monde. Ce n'est pas le syndicat ni monsieur Laurin. Monsieur Laurin ramasse la paix comme on ramasse un chien écrasé. C'est excellent pour l'écologie et il faut s'occuper de l'écologie, quand on est civilisé. Et comment pensez-vous que cela se passe à Marine Industrie? Un journaliste diligent irait voir. Encore que dans le cas de Marine Industrie, il s'agisse d'une guerre classique, où il est quand même accepté que des soldats se fassent tuer. Mais revenons à monsieur Houle, puisqu'il est nommé à la UNE de nos médias démocratiques. Comment se fait-il qu'un certain jour de novembre, un mois après le début de la grève, toute la pression se porte sur lui? Comment se fait-il qu'aucun directeur général d'hôpital ou de Cégep ne le supporte visiblement et efficacement? Chacun pense-t-il donc pouvoir se tirer d'affaire indéfiniment comme chacun pense se tirer d'affaire à propos du cancer?

Dans un territoire ainsi conquis, trouvera-t-on encore longtemps du monde un peu responsable pour occuper ce genre de poste? Ou ne trouvera-t-on plus que des mercenaires aussi facilement achetables que les ministres en déroute?

Dieu sait que je ne suis pas vindicatif. J'ai une mémoire diabolique, mais je sais très bien que le pardon, ce n'est ni excuser, chose qui nie le mal; ni oublier, chose impossible ou bien infirme. Pardonner, c'est ouvrir un avenir en refusant de réduire et d'enfermer l'offenseur dans le mal qu'il a fait.

L'offenseur, dans le cas de l'hôpital Saint-Julien de Saint-Ferdinand-d'Halifax, c'est le syndicat. L'offensé, c'est nous tous. L'interprète de l'offensé, c'est le gouvernement. Je ne demande pas au gouvernement d'être vindicatif; je lui demande d'administrer la justice et non pas d'acheter la paix. Et quand je dis administrer la justice, je veux dire qu'il doit traiter les bandits syndiqués exactement comme il traiterait n'importe quel citoyen s'il le prenait à mettre le feu à un autobus ou à battre un malade.

POINT DE VUE

Du bon usage des vieillards

Quel est le troisième âge? Contrairement à l'opinion répandue c'est la jeunesse, précédée de l'adolescence et de l'enfance, suivie de l'âge adulte — les années de maturité — et de la vieillesse. Cette dernière période de la vie, on l'appelle aussi l'âge d'or mais l'expression s'applique plus justement à une époque de bonheur, de prospérité, et bien des personnes âgées la rejetteraient, quant à elles, et pour cause.

Willie CHEVALIER
collaboration spéciale

Il est paradoxal qu'en un temps de laisser-aller généralisé, on s'évertue à compliquer le vocabulaire par des circonlocutions et des euphémismes qu'envieraient *les Précieuses ridicules* de Molière. Il n'y a plus de sourds ni de muets, plus d'aveugles ni de paraplégiques; infirmes et invalides sont maintenant des handicapés à qualificatif comme si la surdité, la mutité, la cécité et la paralysie étaient des tares morales.

Vos souvenirs n'intéressent que vous-même? Demandez aux libraires: ils vendent beaucoup d'autobiographies de quadragénaires et de narcisses plus jeunes. Et pourquoi tant de personnes ne peuvent-elles se déplacer sans un appareil de photographie, sinon pour accumuler des souvenirs et les partager en montrant leurs diapositives?

A quoi servent les personnes âgées? Notamment à soutenir, voire à stimuler l'économie. Elles ont tout loisir de dépenser, de consommer si elles en ont les moyens. Allez dans les grands magasins en semaine; comme les autobus de la rue Sainte-Catherine d'Atwater au complexe Desjardins, ils sont bondés de retraités de toute classe sociale, même les jours de tempête.

Les vieillards peuvent aussi garder les bébés de leurs enfants, et d'autres. Ils les aiment en général, et le sentiment est réciproque. Dans un bureau, un atelier, une usine, une cuisine, ils peuvent tenir le rôle de personne-ressource: «Maman, tu prépares si bien les tourtières et tes gâteaux sont merveilleux!» Ils peuvent aussi, comme Madame Coderre, de Sherbrooke (dont parlait LA PRESSE du 10 novembre), donner à des professeurs le sentiment exaltant que leurs cours sont vraiment appréciés.

Un écueil à éviter pour les vieillards, comme d'ailleurs pour tout le monde, c'est de donner des conseils à qui n'en demande pas car les «conseillés» ont forte tendance à en prendre le contre-pied. Et puis, si nos expériences pouvaient être vraiment utiles au prochain, la vie ne serait pas la belle aventure qu'elle est pour un plus grand nombre qu'on ne croit.

Poètes, romanciers, musiciens, ont peut-être intérêt, façon de parler, à mourir jeunes s'ils souhaitent vivre longtemps dans les mémoires: Byron, 36 ans; Keats, 26; Chénier, 32; Rimbaud, 43; Radiguet, 20; Brasillach, 36; Nimier, 37; Mozart, 35; Schubert, 31; Pergolèse, 26 ans.

Les hommes d'Etat ont de bonnes chances que leur nom demeure s'ils se dirigent allègrement vers le grand âge ou l'on atteint en accédant au pouvoir. Bismarck est devenu premier ministre du roi de Prusse à 49 ans et il est mort, comme Mao, à 83 ans, huit ans après sa retraite. Les trois champions de la démocratie chrétienne de l'immédiat après-guerre — Konrad Adenauer, Alcide de Gasperi, Robert Schuman — avaient respectivement 73 ans, 64 et 61 ans quand ils furent appelés à reconstituer l'Europe occidentale. Clemenceau ne serait guère qu'un nom dans la longue liste des présidents du conseil de la IIIe République française si la guerre n'avait transformé ce superdémocrate en dictateur, en 1917, à l'âge de 76 ans. En 1938, Churchill passait pour un «has-been», un politicien fini, mais il aurait quand même laissé un nom à cause de son rôle dans la Première Guerre mondiale. Toutefois, c'est en 1940, en sa 67e année, qu'il entre vraiment dans l'histoire — et dans la légende. Si de Gaulle avait à peine 50 ans en 1940, s'il fut chef de gouvernement de 1944 à 1946, c'est à 68 ans qu'il a commencé en 1958 à redresser sa patrie.

Et, toute révérence gardée, les papes, du moins depuis le début du siècle, ne sont jamais de la nouvelle venue, expression qui semble, incidemment, tomber en désuétude.

Il est absolument faux que «toutes les passions s'éloignent avec l'âge» (Hugo? Lamartine?); et c'est heureux puisque, paraît-il, on reste jeune aussi longtemps que l'on peut s'indigner, encore que dans l'enfance de la radio, en 1931, un brave citoyen soit mort de colère en apprenant la réélection du gouvernement Taschereau. D'autre part, Joubert avait raison: «Le soir de la vie apporte avec soi sa lampe» à qui ne souffre ni de maladie endémique ni d'indigence.

Enfin, miracles assez fréquents, on voit de très vieilles dames d'une inaltérable beauté qui font rêver de tout jeunes hommes à ce qu'elles furent. Et des dégingandés boutonneux deviennent avec le temps des messieurs de digne, de noble apparence.

A LA PRESSE, MONTRÉAL, MERCREDI 21 NOVEMBRE 1984

TRIBUNE LIBRE

Pour éviter des conflits comme à Saint-Ferdinand

Président le la CSN, centrale à laquelle sont affiliés les employés syndiqués de l'hôpital Saint-Julien de Saint-Ferdinand d'Halifax, l'auteur analyse le conflit qui a paralysé cette institution et recommande d'introduire dans le code du travail des dispositions qui en préviendraient la répétition.

•

Inexorable, la logique de l'Association des hôpitaux du Québec. Et, comme toutes les logiques inexorables, bête également...

Le ministre des Affaires sociales (en fait, le conseil du Trésor) décrète des compressions budgétaires; les administrateurs s'y opposent silencieusement, mais appliquent impitoyablement les réductions d'effectifs.

Gérald LAROSE

Les syndiqués, victimes indirectes des compressions budgétaires et victimes directes des administrations, cherchent à négocier. Refus des administrations puisqu'on ne négocie pas, on applique les compressions budgétaires.

Les syndiqués s'indignent et demandent au ministère des Affaires sociales d'intervenir afin de concilier les positions. Refus de l'administration...

Alors les syndiqués se révoltent et décident de recourir à la grève. L'administration refuse de négocier avec eux. Maucice Duplessis disait la même chose aux mineurs d'Asbestos en 1949: «On ne négocie pas avec des travailleurs qui se placent dans l'illégalité.»

Et la grève peut continuer! Et on peut même choisir ceux qu'on veut congédier! La logique inexorable ronronne; tout baigne dans l'huile...

Alors, lorsque le ministre des Affaires sociales, conscient de sa responsabilité d'assurer la prestation des services de santé, intervient finalement pour sortir de cet absurde enlisement provoqué, entretenu et soutenu par l'administration, cette dernière l'accuse de complaisance à l'égard des syndiqués, victimes de l'administration et protagonistes interposés...

Cette logique est inexorable et bête. Autant que peut le devenir une administration qui a abdiqué toute responsabilité de gestion. Réduite à ne devenir, par sa propre volonté de provocation, qu'une simple courroie de transmission appliquant les normes budgétaires, en ignorant les revendications légitimes des travailleurs et en oubliant les besoins complexes des soins de santé.

Une administration peu courageuse et animée de desseins politiques qui cherche, par syndiqués interposés, à faire la guerre au ministre.

Le conflit à l'hôpital Saint-Julien de Saint-Ferdinand d'Halifax doit bien avoir une cause. Car, malgré la recommandation contraire des représentants du syndicat, l'assemblée générale, à scrutin secret, votait la grève à 82%... Trois semaines plus tard, toujours par scrutin secret, l'assemblée confirmait la poursuite de la grève à 89%.

Le conflit à l'hôpital Saint-Julien de Saint-Ferdinand d'Halifax connut des solutions à six reprises:

1) le 26 octobre, le ministre du Travail nommait une personne ressource agréée par toutes les parties... mais l'administration refusait;

2) le 30 octobre, en réponse aux allégations d'illégalité de la grève, le ministre du Travail proposait de désigner la personne ressource simultanément au retour au travail... mais l'administration refusait;

3) le 2 novembre, le ministre du Travail recommandait de confirmer, pour l'avenir, le fait qu'il n'y avait pas encore eu de mesures disciplinaires... mais l'administration refusait;

4) le 6 novembre, l'avocat de l'hôpital et un représentant de la CSN formulaient un cadre de règlement qui transformait les 10 premiers congédiements en suspensions d'une semaine... mais l'administration allait jusqu'à nier l'existence des pourparlers;

5) le 10 novembre, le ministre des Affaires sociales et le président de la CSN convenaient d'une entente qui suspendait l'effet des congédiements et permettait un retour au travail immédiat... mais l'administration refusait;

6) finalement, le 13 novembre, après 33 jours de grève, après 33 jours d'un conflit qui a pris la dimension d'un conflit social, après les efforts conjugués de dizaines de personnes au gouvernement, à la CSN, dans la population, après un blocage routier, après l'évocation d'une mise en tutelle... l'administration signait tout en déclarant que «le terme obligé était trop fort dans les circonstances».

Deux conclusions immédiates s'imposent:

1) D'abord, l'autorité du ministre du Travail doit être rétablie sur tous les conflits de travail. La solution qu'il proposait, dès le 26 octobre, fut éprouvée en multiples occasions. Pourquoi faudrait-il, lorsqu'il s'agit d'un établissement du secteur public, se priver de toutes les ressources mises à la disposition des entreprises privées? Et pourquoi faudrait-il substituer à la négociation intelligente et aux compromis honorables les discours recyclés de Maurice Duplessis?

2) Ensuite, ce conflit met en lumière la nécessité d'inclure dans le code du travail des mécanismes appropriés à ces situations.

Les lois actuelles ne s'intéressent pas aux causes des conflits, mais à leurs effets. Les employeurs les utilisent donc complaisamment puisqu'elles ne mettent en procès que les travailleurs. Grève, injonction, outrage, amendes et prison. Rien n'est réglé au fond et, tout au contraire, tout devient davantage compliqué ensuite. Au demeurant les travailleurs ont le sentiment clair que les tribunaux sont manipulés par des patrons sournois et tricheurs et qu'ainsi les tribunaux deviennent objectivement l'instrument des patrons.

Pourtant, en Colombie-Britannique, en Nouvelle-Écosse, en Ontario et dans le code canadien, le «cease and desist» est reconnu. Il s'agit d'une procédure permettant, lors d'un conflit, d'ordonner aux parties de revenir à la situation antérieure au conflit (donc, pour le cas de l'hôpital Saint-Julien, cessation de la grève et réintégration de toutes les travailleuses et tous les travailleurs sans sanction). Cette procédure peut aider à la solution des causes du conflit (donc, pour le cas de l'hôpital Saint-Julien, une négociation de bonne foi plutôt que l'application mécanique et provocatrice des directives budgétaires.)

Un rapport, soumis par Me Robert Burns au CCTM et au gouvernement, propose l'introduction du «cease and desist» dans le code du travail du Québec. Il faut donner forme à ce rapport dans les plus courts délais. Le «cease and desist» pourrait être utile encore; surtout lorsque la logique inexorable de l'AHQ l'amène à soutenir l'administration de l'hôpital Saint-Julien de Saint-Ferdinand d'Halifax.

Lettre de l'Association des hôpitaux à M. Laurin

«Alors que le conseil d'administration et le directeur général de l'hôpital Saint-Julien de Saint-Ferdinand d'Halifax tentaient un ultime effort pour obtenir que le règlement de la grève illégale des 700 syndiqués membres de la CSN se fasse dans le cadre des lois édictés par l'Assemblée nationale, le ministre des Affaires sociales, au nom du gouvernement, amorçait avec la CSN, à l'insu de l'hôpital, une proposition de retour au travail largement inspirée des dictats syndicaux.

«En raison de son contexte particulier, cette grève sauvage aura démontré de façon éloquente, le courage et la détermination dont ont su faire preuve les cadres, les infirmières et le personnel temporaire de l'établisement qui eurent à subir pendant 33 jours les pressions énormes qu'engendre un débrayage illégal dans un milieu aussi fragile que celui d'un centre hospitalier comptant plus de 700 patients.

«Monsieur le ministre, nous ne pouvons comprendre que le gouvernement ait pu se laisser entraîner dans une telle aventure. Durant toute la période du conflit, nous avons pu apprécier la vigueur, la cohérence et le caractère articulé de vos interventions à l'Assemblée nationale et le support constant que vous avez donné au conseil d'administration de l'hôpital Saint-Julien.

«Vous avez en effet déclaré à plusieurs reprises, au nom du gouvernement, qu'il s'agissait là d'un conflit local qui devait se régler localement, que cette grève était inadmissible dans les circonstances, que les employés temporaires pourraient devenir permanents, que des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au congédiement allaient devoir s'appliquer faute d'un retour au travail, et enfin, qu'il ne saurait être question de convenir d'un protocole de retour au travail.

«Or, la publication complète des termes de l'entente a fait ressortir un point qui nous apparaît un très grave précédent: les 25 salariés congédiés par l'établissement en raison de leur non-retour au travail à la date prévue, se voient réintégrés avant même que le tribunal d'arbitrage n'ait eu la possibilité de statuer sur la valeur objective du geste posé par l'établissement, geste rappelons-le, posé au su, à la connaissance et avec l'accord unanime du Conseil des ministres...

«Comme vous, Monsieur le ministre, nous sommes conscients que cette grève illégale devait prendre fin. En conséquence, nous comprenons fort bien la position du conseil d'administration de l'hôpital Saint-Julien qui, tout en assumant ses responsabilités avec des moyens limités, ne pouvait toutefois pas assumer les responsabilités ultimes dévoluées au ministre des Affaires sociales, tel qu'exigé par la CSN.

«Par ailleurs, en qualité de président d'une association qui regroupe 200 conseils d'administration de centres hospitaliers, nous croyons nécessaires de vous signifier publiquement notre désaccord complet sur la façon dont le conflit a été réglé.

«L'intervention gouvernementale, en fin de course dans le conflit et en particulier, la «pré-négociation» avec la CSN, auront à notre avis, de très lourdes conséquences sur la gestion des centres hospitaliers du Québec.

«En effet, cette «solution» gouvernementale suscitera chez de nombreux syndicats locaux, un goût de la confrontation et une volonté renouvelée de régler dans «la rue» quelque litige que ce soit, sachant qu'éventuellement, ils pourront toujours bénéficier d'un appui gouvernemental rétroactif...

«Face au règlement du conflit de l'hôpital Saint-Julien, comment un conseil d'administration d'un centre hospitalier pourra-t-il décemment poser les gestes nécessaires dans le respect intégral des conventions collectives pour assurer une réponse adéquate aux besoins évolutifs de ses patients, s'il sait qu'à la limite, son autorité risque d'être bafouée rétroactivement?»

Andre BROUSSEAU
Président, Association des hôpitaux du Québec

Le débat au sein du Parti québécois

Le débat actuel au sein du PQ qui oppose les révisionnistes aux tenants purs et durs de l'option (les treize) touche-t-il le fond du problème ou n'est-ce pas autant de poudre de jetée aux yeux? Quel est le véritable enjeu de cette opposition?

Voilà les questions qui, à mon humble avis, doivent préoccuper les membres de notre formation politique. Commençons par la première. Produit des années soixante, le PQ n'a-t-il été l'instrument d'une seule idée, soit celle de l'indépendance ou n'a-t-il pas véhiculé les préoccupations de toute une classe politique? Dans ce sens n'est-il pas juste de croire que l'indépendance était le moyen présenté comme devant nous permettre d'accéder à un projet de société?

Or il me semble bien que c'était, à nos yeux, ce projet qui importait et non pas, à tout prendre, le seul moyen. À cette époque, si je me rappelle bien, personne ne désirait l'indépendance si elle devait perpétuer les rapports sociaux que nous dénoncions. Nos rêves s'incarnaient bien davantage dans ce qu'il est maintenant convenu d'appeler le projet de société. Un projet cherchant à redéfinir les rapports entre les êtres humains et entre les peuples. Toutes ces bonnes intentions avons-nous pris le temps de les polir durant ces étouffants congrès que nous nous imposions comme un devoir, pour rien? Se peut-il qu'il n'en reste que du vent? Que seul importe maintenant le moyen au point où nous en perdons de vue l'objectif véritable?

Car on s'en fout pas mal de l'indépendance pour l'indépendance. Mais de quoi s'agit-il alors? Quel est l'enjeu de ce débat? Et s'il s'était mal engagé, que la question véritable en soit d'un autre ordre? À savoir la position de chacun face à la seule et véritable option: le type de société que nous désirons. Mais que par la force des choses et le langage obscur des politiciens nous en soyons à nous imposer un faux débat. Qu'en fait il soit plutôt question du pouvoir au sein de notre parti et de la succession appréhendée de son fondateur? Que les révisionnistes soient surtout conservateurs et les purs plutôt progressistes? Les uns à droite, les autres à gauche (c'est du moins ce qui semble transparaître de l'actuel clivage ministériel). «Politique-fiction», direz-vous, ou bien «peut-être», toutefois cela ne répond pas à la question immédiate, celle qui est à l'origine de ce débat: le thème de la prochaine campagne électorale. Comment? Il me semble évident en soi! Ce parti, s'il se respecte, n'a d'autre choix que de véhiculer sa raison d'être: son programme politique.

Que ce soit la promotion de la paix, le respect de l'environnement, les relations Nord-Sud, la concertation économique, la démocratie sociale, etc., le projet est là. Il n'y a qu'à lire et appliquer ce programme, et tant mieux si l'indépendance y est nécessaire. Mais faisons-nous les promoteurs du changement, du vrai changement. Le reste, s'il nous tient à coeur et s'il importe, viendra par surcroît.

Pierre-Alain COTNOIR
Ex-membre du conseil exécutif national
Montréal

Avortement: des idées personnelles

Encore une fois, nous voyons le docteur Augustin Roy voler au secours de notre célèbre avorteur national. En effet, selon une depêche de la Presse canadienne, il vient de témoigner à Toronto au procès de Henry Morgentaler pour préconiser l'avortement libre et suggérer la désobéissance civile, jugeant trop restrictive la loi sur le sujet.

Une fois de plus, nous voyons le docteur Roy abuser de son titre de président de l'Ordre des médecins du Québec. Il pourra toujours invoquer sont droit à une opinion personnelle. Il sait pertinemment bien toutefois que, si on sollicite son témoignage, misant justement sur le poids dissuasif qu'il aura auprès des jurés et sur son impact dans les médias (ce qui s'est d'ailleurs immédiatement vérifié), c'est qu'il n'émane pas d'un quelconque «généraliste d'une région éloignée», mais bien du principal porte-parole de la profession médicale au Québec.

Or, de quel droit et avec quelle inqualifiable insolence peut-il ainsi faire fi de l'opinion d'un grand nombre de médecins sur une question aussi délicate! Je demeure convaincu que la plupart de mes collègues croient que le foetus humain, un être génétiquement distinct de sa mère, jouisse de tous les droits et privilèges de la personne et que son corps, absolument et fondamentalement distinct de sa mère, doive être protégé par la société.

Nous avons été témoin de la grotesque et hypocrite mise en place des comités d'avortement dans les hôpitaux, puis assisté à la capitulation de l'appareil judiciaire québécois face au non-respect légal des normes d'une loi fort libérale sur l'avortement. Une dégringolade de l'échelle des valeurs morales amène maintenant certains individus à trouver tout à fait acceptable qu'une femme ait entière et exclusive liberté, quel qu'en soit le motif ou le caprice, de droit de vie ou de mort sur le foetus qu'elle porte. Qu'on me prouve que la majorité d'une société éclairée et civilisée soit de cet avis! De toute façon, je trouve intolérable que le président de la Corporation à laquelle j'appartiens et que je paie pour me représenter se fasse le héraut de l'avortement libre et ait en outre l'outrecuidance de qualifier d'injuste une loi permettant chaque année de supprimer sans recours et de façon abusive des milliers d'innocents.

Je souhaiterais qu'un comité spécial de la Corporation professionnelle soit mis sur pied pour évaluer l'aptitude du docteur Roy à représenter dignement et avec intelligence l'ensemble des médecins du Québec.

Albert LARBRISSEAU, m.d., e.r.c.p.(c)
Pédiatre-neurologue
Hôpital Sainte-Justine
Montréal

Les médecins du Québec pour le *Respect de la Vie* se doivent de dénoncer l'attitude du Dr Augustin Roy pour ses déclarations au procès du Dr Henry Morgentaler qui se déroule à Toronto. Ses attitudes et déclarations ont déjà reçu une large diffusion par tous les grands médias du Québec. A ce procès où il a été clairement identifié comme président de la Corporation professionnelle des médecins du Québec, le Dr Roy ne pouvait décemment émettre des idées personnelles lesquelles sont inévitablement interprétées comme étant celles des médecins québécois en général.

On veut bien respecter les idées personnelles du Dr Roy, mais encore faut-il qu'il fasse preuve de la même considération pour celles de la grande majorité de ses commettants. Ceux-ci en effet n'approuvent pas le projet d'avortement libre sur demande et ne favorisent pas non plus une interprétation libérale de la présente loi fédérale sur l'avortement. Cette législation que les médecins en général trouvent déjà trop permissive ne saurait être qualifiée d'injuste pour les femmes et ne saurait en aucune façon justifier la désobéissance civile de la part de ceux qui se plaisent à la défier.

Au contraire, faut-il le rappeler, s'il y a injustice dans cette loi c'est d'abord et avant tout contre les bébés à naitre qu'elle s'exerce, car ceux-ci y perdent tous la vie et dans des souffrances horribles que l'on cache au public canadien.

Dr Georges-Albert BERGERON
M.D.F.R.C.P. (c)
Président de l'Association des médecins du Québec pour le *Respect de la Vie*

Le vide chez les jeunes

M. Raymond Bernatchez

Dans LA PRESSE du 12 novembre, vous faisiez la critique «adulte» de la pièce sur le suicide des jeunes «Les sous-sols des anges». Comme parent-adulte de trois jeunes de 14-19 ans, je n'ai pas du tout la même critique à faire.

Dans votre texte, vous dites: «... mais ce qui ressort surtout c'est le vide». Et bien tout est là! Le vide que certains jeunes vivent: l'absence d'idéal dans cette société malade, le désespoir d'un avenir économique minimum, la routine abrutissante de l'école qui refuse de s'adapter aux jeunes et l'in-communication, le manque de dialogue.

Cette pièce permet à ceux qui veulent voir et entendre, au-delà de ce qui nous est présenté, tout le drame qui se vit dans une certaine couche de notre jeunesse 84. J'ai eu des frissons lorsque Lyne, la jeune fille anorexique, nous livrait ses pensées profondes sur son désespoir. J'ai pleuré lorsque le groupe jouait, ou plutôt vivait son jeu vidéo-nature, réel, avec un fusil de chasse, jeu qui se termine par le suicide insensé du jeune fendant Alain. (...)

Monsieur Bernatchez, vous avez peut-être trouvé que le texte n'était pas solide (sic) et qu'il ne vous amenait pas assez loin dans votre réflexion sur le suicide des jeunes, mais pour moi il est bien qu'il en soit ainsi; je préfère qu'on provoque la réflexion qu'on la fasse à ma place!... J'ai confiance dans la capacité de ceux qui se rendront voir la pièce de réfléchir sur le sujet et d'engager le dialogue dans leur entourage. Une telle réflexion doit à mon avis, venir de chacun de nous et non pas nous être imposée par un texte plus solide comme vous le dites. (...)

Lucille THEROUX
Longueuil

Emotionnant

Monsieur Michel Roy

J'ai lu avec émotion votre éditorial du 8 novembre suite à la mort d'un enfant qui s'appelle Maurice Viens.

Vous avez alors exprimé la conscience des gens. Il n'est pas donné à tous de pouvoir rendre un aussi vibrant témoignage sur un tel sujet. Je suis sûr que les proches de Maurice en seront réconfortés. Je l'ai bien été moi-même qui ne suis qu'un étranger.

Tant de jeunes disparaissent de façon absurbe. Le devoir des aînés est de les surveiller discrètement il est vrai, car les jeunes étant ce qu'ils sont, ne craignent rien ni personne et s'offusquent souvent de se voir ainsi «protéger». Mais qu'importe les reproches, exerçons notre surveillance, soyons vigilants autant pour les enfants des autres que pour les nôtres.

Jos BOILY
Brossard

Un témoignage

L'accueil des enfants défavorisés
Aux responsables

Je tiens à coeur l'oeuvre «L'accueil des enfants défavorisés» à laquelle je collabore depuis plusieurs années.

Ces enfants ont besoin de jouir de la nature et d'une période de vacances qui leur est due comme à tout autre enfant.

J'espère que cette maison restera ouverte et recevra l'appui des autorités responsables.

Magda B. HOMSY, m.d., f.r.c.s. (c)
Outremont

Concernant le parc national de l'Archipel

Monsieur Guy Chevrette
Ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Loisir-Ville a appris avec un vif plaisir l'annonce de la création du parc national de l'Archipel. La reconnaissance par le gouvernement de la nécessité de doter la région où résident 57% des Québécois d'espaces verts et bleus accessibles en périphérie est une bonne nouvelle.

Le contenu des différents éléments du parc national (accès aux rives, à une eau propre à la baignade, développement de parcs linéaires) a fait depuis 1979, l'objet de revendications de la part de Loisir-Ville qui ne pouvait accepter qu'on continue à tolérer la destruction d'un des plus grands potentiels naturels du monde. Nous sommes heureux de constater que les légitimes requêtes pour améliorer la qualité de vie des citoyens de la région de Montréal, pour une fois, ne sont pas tombées dans l'oreille de sourds. Nous espérons sincèrement que la création du parc national de l'Archipel constitue une première réponse aux inactions et à l'attentisme que nous soulignions dans notre document «Les parcs, ça prend du temps» en février 1984 et qu'elle permettra de réparer certaines erreurs du passé et les gestes (ou l'absence de gestes) déplorables, que nous avons connu en termes de préservation et de mise en valeur des espaces verts et bleus dans l'archipel.

Vous nous avez annoncé que vous prévoyiez «aller de l'avant assez rapidement afin que dès l'été prochain les citoyens de la région de Montréal puissent déjà bénéficier d'une première série de ces interventions» (allocation ministérielle). Nous vous félicitons de cette volonté d'amorcer rapidement cette action positive.

Un autre motif de satisfaction pour Loisir-Ville repose sur les déclarations du premier ministre lors de l'annonce de la création du parc puisque ce dernier a parlé formellement de l'intention gouvernementale d'avoir une nouvelle approche plus souple et moins centralisatrice en associant les intervenants — publics et privés — de la région au choix du mécanisme de gestion et à la gestion elle-même.

Une ombre importante nous semble cependant devoir être soulignée: l'annonce du parc de l'Archipel ne crée aucun espace vert nouveau sur l'île de Montréal et, qui plus est, n'empêche en aucun cas la disparition de ceux qui existent actuellement et qui devraient être protégés contre les projets de développement inconsidéré de certains promoteurs autant publics que privés sur le territoire de la CUM.

À court terme, il nous apparaît important de connaître vos intentions sur divers éléments du dossier. Et si l'on veut vraiment obtenir des résultats positifs et visibles d'ici l'été 1985, il est primordial d'obtenir ces informations supplémentaires dès maintenant.

1 — Nous comprenons qu'en plus des municipalités et de la Communauté urbaine de Montréal, vous semblez chercher à associer à cette démarche de nouveaux partenaires. Qui avez-vous l'intention d'associer à la réflexion sur le choix des modes de gestion? À partir de quand? Il nous apparaît important que les groupes de citoyens soient considérés comme des associés dans cette vaste démarche de mise en valeur de notre territoire.

2 — Quels projets précis envisagez-vous de mettre en route bientôt pour que les citoyens de notre territoire puissent bénéficier de retombées dès l'été 1985? Au sujet des plages réhabilitables? Au sujet du programme-cadre de soutien? Au sujet des interventions directes du gouvernement?

3 — Et finalement, quand le gouvernement annoncera-t-il des mesures appropriées concernant la préservation et l'aménagement d'espaces verts additionnels absolument nécessaires sur le territoire de la CUM, en particulier près des secteurs densément peuplés et démunis au plan des espaces verts accessibles dans l'environnement immédiat (parcs de voisinage et de quartier, par exemple?).

Les perspectives ouvertes à l'occasion de l'annonce de la création du parc national de l'Archipel sont intéressantes. Il faut les préciser en termes d'étapes et de conditions de réalisation.

Daniel DESNOYERS
Vice-président
Loisir-Ville
Montréal

N.B.

- *Priorité est accordée sous cette rubrique aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est de rigueur.*
- *Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.*
- *LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrits ou autres documents non publiés.*
- *L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.*
- *Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.*
- *Si possible écrire à la machine, à double interligne.*
- *Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.*

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Port de retour garanti.

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h.		Commandes du lundi au vendredi 8h à 17h	285-7111
RÉDACTION	285-7070	Pour changer du lundi au vendredi 9h à 16h30	285-7205
PROMOTION	285-7100	GRANDES ANNONCES	
COMPTABILITÉ		Détaillants	285-7202
Grandes annonces	285-6892	National, Télé-Presse	285-7306
Annonces classées	285-6901	Vacances, voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320

PARIZEAU, LAURIN, DEAN ET LEBLANC-BANTEY RÉFLÉCHISSENT

La majorité des députés et ministres se rallient à la position de Lévesque

■ QUÉBEC — La position modérée adoptée par le premier ministre Lévesque dans le débat qui faisait rage depuis quelques semaines au sein du PQ rallie une majorité de députés ministériels, mais certains ministres dont MM. Parizeau, Laurin, Dean et Mme Leblanc-Bantey ont laissé entendre qu'ils réfléchissent à leur avenir politique.

CLAUDE-V. MARSOLAIS
de notre bureau de Québec

La majorité des députés péquistes, si l'on excepte le démissionnaire Pierre De Bellefeuille, ont dit hier leur satisfaction devant la position «éclairée et limpide» du premier ministre.

« C'est une victoire pour les Québécois et pour le réalisme politique. Il n'y a pas de compromis, c'est clair, net et honnête », s'est écrié le ministre le plus modéré du gouvernement, Jean-François Bertrand.

Quant au ministre de l'Energie et des Ressources, Yves Duhaime, il s'est exclamé: « C'est du grand Lévesque. C'est précis. On va jouer gagnant à la prochaine élection. »

Le ministre du Commerce extérieur, Bernard Landry, qui avait cotoyé les deux camps depuis deux semaines, s'est pour sa part dit en accord avec l'évacuation de la souveraineté à la prochaine élection. Il réduit la bisbille entre les deux écoles à un simple enjeu électoral.

Le député de Verchères, Jean-Pierre Charbonneau, qui a été le premier, cet automne, à tirer à boulets rouges sur l'article contesté du programme du PQ. Hier, il a loué le geste de M. Lévesque en signalant qu'il connaissait parfaitement la nature de l'action politique, le rythme d'évolution du peuple québécois, ses hésitations et ses espoirs.

Camille Laurin, ministre des Affaires sociales, n'a pas manqué un mot des explications fournies hier à l'Assemblée nationale par le premier ministre et président du Parti québécois, René Lévesque. téléphoto PC

Michel Leduc, député de Fabre et membre du comité exécutif du parti, soutient que la position du premier ministre le satisfait sur le fonds. Il aurait toutefois préféré un texte plus optimiste sur la souveraineté. « Mais le consensus était visible sur l'abandon de l'élection référendaire. À cet égard, il n'y a pas de surprise », dit-il.

Des ministres réfléchissent

Deux ministres seniors, Camille Laurin et Jacques Parizeau, qui avaient refusé de commenter la position du premier ministre à leur sortie du caucus parlementaire, hier midi, ont affirmé à l'Assemblée nationale qu'ils réfléchissaient à leur avenir politique.

Le docteur Laurin, dont une rumeur persistante veut qu'il se retire de la vie politique à la prochaine élection, a indiqué qu'il croyait à la «souveraineté par secteur» mais que la situation était différente maintenant que le premier ministre avait pris position. « La déclaration du chef du parti constitue un élément de réflexion que j'ajoute dans le débat intérieur que je fais avec moi-même. »

Interrogé par l'opposition à savoir s'il se soumettait ou se démarquait de la position du premier ministre, M. Parizeau, visiblement agacé, a répliqué que s'il avait une décision à prendre, ce ne serait pas le chef de l'opposition qui en serait avisé le premier.

Le ministre du Revenu, Robert Dean, soutient que le texte de M. Lévesque n'est pas clair. « Des réponses que j'aurai lors du conseil des ministres dépend mon avenir politique. Je n'ai jamais cru à l'élection référendaire mais le texte auquel je me suis rallié (la déclaration des 12) était clair. »

Auparavant, M. Dean avait dit qu'il n'était «pas démissionnaire de nature. J'ai passé 20 mois dans le conflit de United Aircraft, 20 mois avec le PQ, c'est pas le diable pire».

Quant à Mme Denise Leblanc-Bantey, ministre déléguée à la Condition féminine, elle était visiblement de mauvaise humeur à la sortie du caucus. « Pas de commentaires, je réfléchis », a-t-elle lancé sèchement.

Huguette Lachapelle, député de Dorion, est déçue de la déclaration du PM. « Je pensais qu'on irait chercher la souveraineté morceau par morceau et mon assemblée de comté a voté en ce sens mardi soir. »

Paquette reste pour se battre

Quant à Gilbert Paquette, ministre des Sciences et leader de l'aile favorable à la souveraineté par secteur, il a constaté que la déclaration de M. Lévesque n'a pas tenté à chercher un consensus entre les deux tendances. Il signale cependant que cette position est débattable d'ici au congrès du 19 janvier.

Pour ce qui est de son avenir politique, M. Paquette soutient qu'il n'a pas l'intention de laisser tomber la serviette. « Je suis en politique pour faire avancer la souveraineté. Je vais y mettre toutes mes énergies. Il y a certaines personnes qui, en conscience, se sentiront le devoir de partir. Moi je vais voir mais je pense qu'il y a encore de la place pour promouvoir la souveraineté. »

D'autres ministres favorables à une approche par étape de la souveraineté, dont Jacques Léonard, Pauline Marois et Marcel Léger, ont refusé de faire tout commentaire. Deux autres ministres de cette tendance, Louise Harel et Denis Lazure, étaient absents à la réunion du caucus.

Le ministre de l'Agriculture, Jean Garon, qui s'était placé à l'écart des deux écoles de pensée depuis trois semaines bien qu'il se soit toujours décrit comme souverainiste, a souligné que le débat n'était pas terminé et que les conclusions viendront au congrès spécial de janvier.

Trudeau : « Je le dis depuis des années... »

■ (PC) — Voici quelques réactions exprimées hier après la prise de position du premier ministre René Lévesque, qui écarte la souveraineté comme principal enjeu des prochaines élections générales.

■ « C'est ce que je dis depuis plusieurs années: le séparatisme est mort, ils ne réussiront pas à le vendre », a commenté hier l'ex-premier ministre fédéral, **Pierre Trudeau,** en parlant de la déclaration de M. Lévesque sur la souveraineté. Aux reporters qui l'interrogeaient au cours d'une soirée bénéfice tenue pour combler le déficit de la campagne au leadership de l'ex-ministre Donald Johnston, M. Trudeau a ajouté: « Je vous l'ai dit il y a plusieurs années, mais vous avez ri de moi. »

■ Le président du PQ-Outaouais, **Jacques Soulières,** a «déploré» la position de M. Lévesque, souhaitant que le congrès spécial du 19 janvier « complète ce premier article en l'arrimant mieux au reste du programme; la souveraineté n'est pas une notion vide; elle est l'aboutissement de l'évolution de tout un peuple ».

■ Le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, **Gilles Rhéaume,** estime que « ce n'est pas parce qu'un parti politique met de côté la souveraineté qu'il ne faut pas qu'il y ait de débat public sur la question, au contraire ». Pour M. Rhéaume, également président du Mouvement national des Québécois, « l'indépendance ne peut se faire que si on en parle ».

■ Le professeur **Vincent Lemieux,** de l'Université Laval, a été « un peu étonné de la position un peu extrême de M. Lévesque en faveur des modérés. J'aurais cru qu'il adopterait une position de compromis entre les deux groupes ». Mais, avance-t-il, « d'un point de vue strictement électoral, ça ne peut pas nuire, c'est évident », même si M. Lemieux n'est pas certain que cette volte-face du président du PQ pourrait permettre la réélection du parti aux prochaines élections générales.

■ Le président du Conseil du patronat du Québec accueille avec satisfaction le virage du président du PQ mais il se demande si ce sera suffisant pour éliminer toute l'incertitude créée par cette volonté du PQ de réaliser l'indépendance. Un peu « sceptique », **Sébastien Allard** souhaite « qu'on cesse d'en parler, même après l'élection, pour ne pas nuire à l'économie ». Porte-parole du plus important groupe d'employeurs de la province, le président du CPQ souligne que « ce qui nuit le plus aux investissements, c'est l'incertitude; tant qu'il y aura un parti au pouvoir qui a un programme dont le premier objectif est la souveraineté, les investisseurs resteront inquiets ».

■ Pour la présidente du PQ de Jean-Talon, dans la région de Québec, la position de M. Lévesque est inacceptable. « Je n'ai pas le goût de dépenser temps et énergie juste pour porter des gens au pouvoir. Ce n'est pas pour ça que je milite », a déclaré **Monique Cloutier**. Indépendantiste affichée, la présidente du PQ-Jean-Talon affirme que son intervention au congrès spécial du 19 janvier « sera ma dernière » si le parti se range du côté de M. Lévesque.

Bourassa : « C'est d'un électoralisme méprisant... »

■ Le premier ministre du Québec affiche « un électoralisme assez méprisant pour les Québécois en mettant en veilleuse » encore une fois la souveraineté aux prochaines élections générales, soutient Robert Bourassa.

MAURICE GIRARD
de la Presse Canadienne

Pour le chef du Parti libéral du Québec, le revirement de René Lévesque tient plus d'un « fédéralisme de circonstance » et est d'autant plus « étonnant qu'il survient au moment où le gouvernement fédéral considère la possibilité de diminuer les paiments de transfert aux provinces ».

En conférence de presse, hier, M. Bourassa a rappelé les déclarations faites dans le passé par le ministre des Finances, Jacques Parizeau, et d'autres membres du cabinet qui n'ont eu de cesse de s'en prendre au régime fédéral et à ses conséquences pour l'économie du Québec.

« Ils ont toujours dit que l'indépendance était une meilleure formule économique que le fédéralisme, que si on avait été indépendant, il y aurait moins de chômage. Maintenant, toujours avec une logique assez bizarre, ils disent qu'on va parler d'économie plutôt que d'indépendance, après avoir dit que l'indépendance pouvait mieux régler les problèmes économiques que le fédéralisme. »

Dans son texte de huit pages, le premier ministre laisse entendre que la réalité commande une modification du programme péquiste puisque les électeurs ne sont pas prêts à parler de souveraineté.

Et le chef libéral ne croit pas que la cote de popularité du PQ va remonter, aux dépens des libéraux, à la suite de cet ajustement proposé par le PQ. « Je ne crois pas que ça va gruger dans la popularité des libéraux. Les Québécois vont être conscients que c'est une nouvelle tricherie de la part du PQ, la troisième et elle sera plus démasquée. »

M. Bourassa ne s'inquiète pas que l'élection se fasse sur l'économie et les finances, le thème central de la campagne libérale. À cet égard, il cite ses chiffres: 24 000 emplois permanents créés en huit ans, multiplication par cinq de la dette, taux le plus élevé de taxation en Amérique du Nord, etc. Et il conclut: « À mon sens, le gouvernement, par ses divisions et ses incohérences, a perdu la confiance de la population. »

Robert Bourassa

Devant cette « nouvelle tricherie, affirme le chef libéral, il n'y a pas de doute que les intérêts du Québec vont être mieux servis par des fédéralistes convaincus que par des fédéralistes de circonstance » puisque la souveraineté demeure l'article premier du programme du parti, comme l'a proposé lundi l'exécutif du PQ réuni à Montréal.

C'est le triomphe des thèses soutenues par Claude Morin

■ QUEBEC — L'ancien ministre Claude Morin se réjouit de la position prise lundi soir par René Lévesque puisqu'elle constitue en fait une adhésion aux thèses qu'il a toujours défendues. LA PRESSE a d'ailleurs apppris que M. Morin avait été consulté à quelques reprises par le premier ministre au cours des dernières semaines.

LOUIS FALARDEAU
de notre bureau de Québec

L'ex-ministre des Affaires intergouvernementales refuse de le confirmer mais il reconnaît volontiers ses idées dans le texte de M. Lévesque.

« J'ai toujours dit qu'un État souverain ne pouvait naître du simple processus électoral, que trop de questions étaient en jeu à ce moment là. C'est pourquoi j'ai fait mettre le référendum au programme du PQ en 1974 », rappelle-t-il.

« Je suis donc pleinement d'accord avec M. Lévesque, poursuit-il. Sa prise de position signifie que le parti restera indépendantiste mais que la question ne sera pas soulevée lors de la prochaine élection. Elle signifie aussi que la souveraineté est considérée comme l'aboutissement d'un processus plutôt que comme la condition préalable à tout développement. »

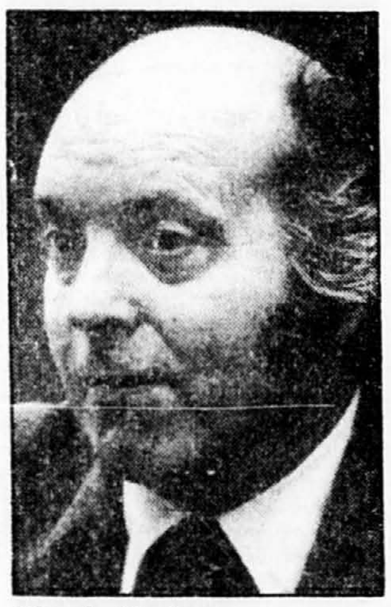

Claude Morin

Je n'ai jamais cru, dit-il, que la souveraineté était strictement une affaire constitutionnelle. C'est aussi l'aboutissement d'une série d'actions dans toutes sortes de domaines, incluant le secteur privé.

« La Caisse de dépôt, lance-t-il, c'est la souveraineté dans ce domaine là. Mais elle peut être remise en cause — et elle l'a été — tant que le Québec n'est pas juridiquement souverain. Il reste une insécurité et c'est pourquoi il faut obtenir des garanties juridiques. »

Mais il ne faut pas, selon lui, que le PQ, comme il l'a trop fait, axe son action uniquement sur la souveraineté juridique, mais s'emploie aussi à la construire par toutes sortes d'actions qui renforcent le Québec.

S'il reconnaît que le geste de lundi ne nuira pas à la crédibilité du gouvernement dans les négociations qu'il compte entreprendre avec le gouvernement fédéral, M. Morin soutient que les deux ne sont pas liés.

« Ce n'est pas pour être crédible, dit-il, que le gouvernement ne doit pas faire l'élection sur la souveraineté, mais simplement parce qu'une élection n'est pas le moyen approprié pour acquérir la souveraineté. »

Pour Roch LaSalle, le réalisme de Lévesque se double d'un opportunisme aisément concevable

■ OTTAWA — Le ministre fédéral des Travaux publics, Roch LaSalle, croit que le premier ministre René Lévesque a changé de stratégie électorale parce qu'il sait qu'il perdra le prochain scrutin si le Parti québécois garde son option souverainiste.

MAURICE JANNARD
de notre bureau d'Ottawa

S'adressant hier aux journalistes à sa sortie de la Chambre des Communes, M. LaSalle a déclaré: « M. Lévesque fait preuve de réalisme, d'autres diront d'opportunisme, ce n'est pas incompatible dans les circonstances. »

Selon lui, le chef péquiste a compris «qu'il était cuit aux prochaines élections» s'il gardait son option de base. « M. Lévesque, par stratégie, va jouer pour le pouvoir plutôt que pour son option », a-t-il affirmé.

Le député fédéral de Joliette explique la volte-face péquiste par l'antipathie de la population envers le gouvernement québécois actuel. Il pense aussi que l'élection du gouvernement conservateur est pour quelque chose dans le revirement du chef péquiste et dans la baisse de popularité de la thèse souverainiste au Québec.

Grâce aux conservateurs

« L'attitude du gouvernement Mulroney est de nature — et a été de nature — à redonner confiance aux Québéçois dans un système fédéral respectueux des aspirations du Québec », a dit M. LaSalle.

Il doute que le Parti québécois abandonne pour toujours son option de base. M. LaSalle estime aussi que, dans l'ensemble, la thèse indépendantiste a été nuisible au Québec. « Ça fait deux fois déjà qu'ils la mettent dans le tiroir. Elle traîne dans le décor depuis dix ans, mais cela n'a pas donné grand-chose aux Québécois. »

Le représentant conservateur est d'avis que son chef, Brian Mulroney, attendra après les élections provinciales avant de relancer le débat constitutionnel avec le Québec.

« M. Mulroney veut régler le dossier économique, ramener la prospérité et remettre de la souplesse dans les ententes fédérales-provinciales qui doivent être resignées. Il nous faudra une bonne année pour donner du corps à l'économie. J'ai comme impression que la reprise des discussions constitutionnelles pourrait aller après les prochaines élections provinciales. »

M. LaSalle croit encore que par son geste, M. Lévesque veut « faire le maître » dans son parti. Il s'attend à de profondes batailles internes chez les péquistes.

Chrétien trouve ça drôle

Une opinioin que partage le député fédéral de Saint-Maurice, Jean Chrétien. Dans son style coutumier, l'ex-ministre libéral a réagi hier de la façon suivante aux événements au sein du gouvernement du Québec.

« Cela me fait rire, a lancé M. Chrétien. J'ai toujours souhaité le jour où je chanterais le *O Canada* avec René Lévesque et Jacques Parizeau à mes côtés. Ça s'en vient pas mal vite! »

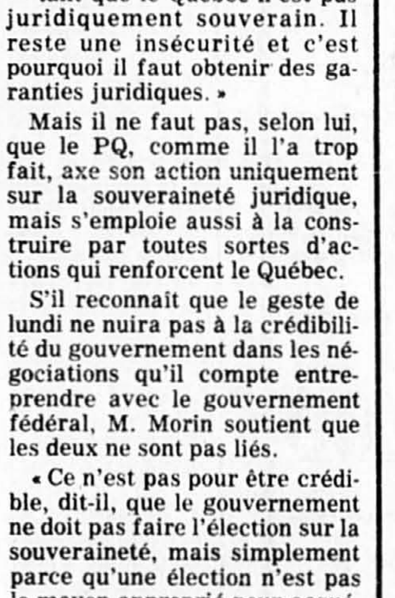

Roch LaSalle

Le représentant libéral croit que le débat doit être « humiliant pour les séparatistes convaincus ». Avant d'ajouter: « Je respecte beaucoup ceux qui ont des opinions claires. »

Le député libéral ne peut dire si la bataille au sein du Parti québécois aidera les troupes de Robert Bourassa lors du prochain scrutin. « Tout dépendra de l'ampleur du déchirement au PQ », a conclu M. Chrétien.

Turner doute fort

Quant au chef libéral, John Turner, il « doute fort que la population québécoise se laissera duper une autre fois » par la nouvelle mise en veilleuse de l'option souverainiste du gouvernement québécois.

« C'est la troisième fois que le gouvernement de M. Lévesque fait volte-face à la veille d'une élection. Ce n'est pas très original », a déclaré M. Turner hier soir.

M. Turner croit que le refus du premier ministre René Lévesque de faire de la souveraineté l'enjeu des prochaines élections générales n'est que pure question de stratégie. À son avis, la réalisation de l'indépendance continue et continuera d'être, en dépit de l'apparente victoire des modérés au sein du gouvernement du PQ, l'objectif ultime du Parti québécois.

Même si les élections sont encore loin, on bataille ferme pour devenir candidat libéral

Il n'y aura peut-être pas d'élections générales, au Québec, avant plusieurs mois et pourtant l'on commence déjà à jouer dur, au sein du Parti libéral du Québec, afin d'être candidat officiel pour affronter les députés péquistes sortants.

PIERRE VENNAT

Si Pierre Lorrain est assuré de l'emporter par acclamation dans Saint-Jean, dimanche, lors de la première assemblée de mise en nomination du PLQ en vue des prochaines élections, il est loin d'en être de même dans Mille-Îles où l'assemblée doit avoir lieu dans une semaine.

Deux candidats, Jean-Pierre Bélisle, avocat et économiste, et Claire Brouillet, relationniste, courtisent les 1600 membres de l'association libérale de ce comté. La lutte, selon les journalistes locaux, serait serrée. M. Bélisle, candidat du parti en 1981, jouit de l'appui de l'exécutif local mais Mme Brouillet aurait l'appui de «gros canons» du parti, notamment au point de vue financier.

Lundi, M. Bélisle, qui préside la Commission de l'énergie du PLQ depuis janvier 1984, a voulu marquer des points en donnant une conférence de presse entouré d'une centaine de partisans dans la salle même où sera choisi le candidat de son parti pour affronter le député sortant, le péquiste Jean-Pierre Champagne.

S'étant présenté à LA PRESSE comme un «nouveau Claude Forget», M. Bélisle a insisté en public sur son double statut d'économiste et d'avocat, affirmant que «les prochaines élections se feront sur l'avenir de nos jeunes». Il a insisté sur les documents de réflexion qu'il a produits pour le parti depuis quelques mois, notamment une étude sur l'état de l'industrie de la construction, en septembre 1983, précédé d'un document sur la paix sociale, en avril 1982.

M. Bélisle est membre de la commission politique du PLQ depuis 1982 mais c'est surtout de la présidence de la commission de l'énergie du parti dont il est fier. «Croyez-vous que Robert Bourassa, dont l'énergie est le bébé, m'aurait confié cette commission s'il n'avait pas entièrement confiance en moi?» a-t-il lancé à ses partisans.

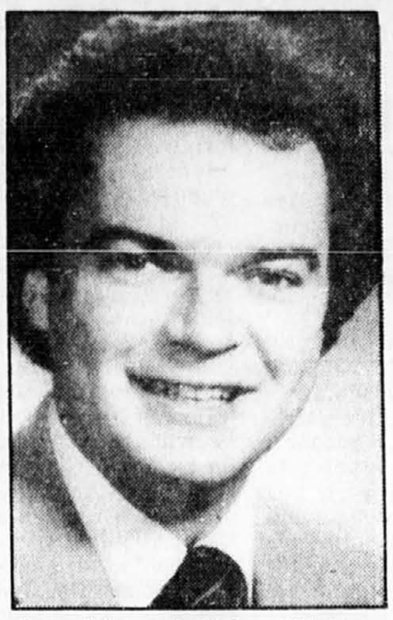

Jean-Pierre Bélisle, défait en 1981 par le PQ, tente à nouveau d'obtenir l'investiture du PLQ dans Mille-Îles.

Les libéraux provinciaux de Laval sont déjà en campagne électorale. Pendant que Mme Brouillet et M. Bélisle publient des annonces dans les journaux locaux et se livrent une véritable lutte électorale, un autre ex-candidat de 1981, Yves Robillard, a décidé de tenter sa chance à nouveau dans Vimont.

Dans ce dernier comté, toutefois, ce n'est qu'au printemps prochain que le PLQ, qui entend tenir neuf assemblées de mise en nomination dans des comtés détenus par les péquistes d'ici quelques semaines, tiendra son assemblée.

Pendant ce temps, le député péquiste de Mille-Îles, Jean-Pierre Champagne, élu en 1981 avec une majorité de 2800 voix, ne semble pas trop s'en faire. La semaine dernière, il distribuait une subvention de plusieurs dizaines de milliers de dollars pour une maison de jeunes dans le quartier Saint-Vincent-de-Paul.

Après les libéraux de Saint-Jean et Mille-Îles, ceux de Chambly, La Peltrie, Dorion et Beauharnois choisiront leurs candidats avant Noël. Ceux de Vanier, Lévis et Joliette seront choisis tout de suite après le congé des Fêtes. Le PLQ espère avoir choisi au moins 35 candidats avant Pâques, de façon à être prêt pour le déclenchement d'élections générales.

PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
DESIGN
3 salons dans 1
OÙ LA QUALITÉ DOMINE
Plus de 500 produits accessibles
·Décoration d'intérieur
·Design industriel
·Invention·Innovation
·Gadgets·Mode
novembre
"Trade" 21-22 10h à 22h
Public 22 au 25 10h à 22h
285-8754

Harney préconise le regroupement du NPD des cinq provinces de l'Est

Le Nouveau Parti démocratique, identifié surtout à l'Ouest canadien depuis sa création, veut percer davantage dans l'Est, au cours des prochains mois, afin de devenir la véritable solution de rechange par rapport aux conservateurs.

C'est le chef du NPD-Québec, John (Jean-Paul) Harney, ancien député torontois avant de revenir dans sa province d'origine, le Québec, qui s'est fait l'apôtre de ce regroupement et a décidé d'inviter le NPD de la Nouvelle-Écosse, celui du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Edouard et de Terre-Neuve à une première rencontre visant à établir une stratégie néo-démocrate de développement de l'Est du Canada.

M. Harney, qui désire que le Québec devienne le «catalyseur du Canada atlantique», est néanmoins prêt à ce que cette conférence ait lieu dans les Maritimes, possiblement à Moncton, et il aimerait qu'elle se tienne dès le début de 1985.

En Nouvelle-Écosse, le parti a réussi, lors des élections provinciales du 6 novembre, à tripler sa députation, passant de un à trois sièges, soit seulement trois de moins que l'opposition officielle libérale.

Par ailleurs, à Terre-Neuve, le parti réussissait en septembre, lors d'une élection partielle, à faire élire, au Labrador, son premier député à la législature de Saint-John's.

Le NPD n'a encore réussi à faire élire aucun député du Québec, pas plus aux Communes qu'à l'Assemblée nationale.

SPÉCIAL

COMPLETS (croisé) modèles 1985 coupe européenne coloris: noir, marine et gris (charcoal) marine rayé, noir rayé, gris rayé — Spécial $169

COMPLETS (3 pièces) pour la saison automne-hiver 1985 100% laine, unis, rayés, pick'n pick — Spécial $169

PALETOTS D'HIVER Nouveaux modèles 1985 — Spécial $119

VESTONS Automne-hiver 1985 polyester et laine, tweed chevron, pied de poule — Spécial $79

PANTALONS Pierre Cardin Cacharel Polyester — Polyester et laine — 100% laine — Spécial $35 3 pour $100

RETOUCHES GRATUITES

Morrie Gold
385, RUE SAINTE-CATHERINE OUEST
PRÈS BLEURY
MASTERCARD — VISA — AMERICAN EXPRESS

Qui peut se permettre de conduire?
L'essence,
les assurances, les réparations, le dépannage.
Ne vous laissez pas abattre!

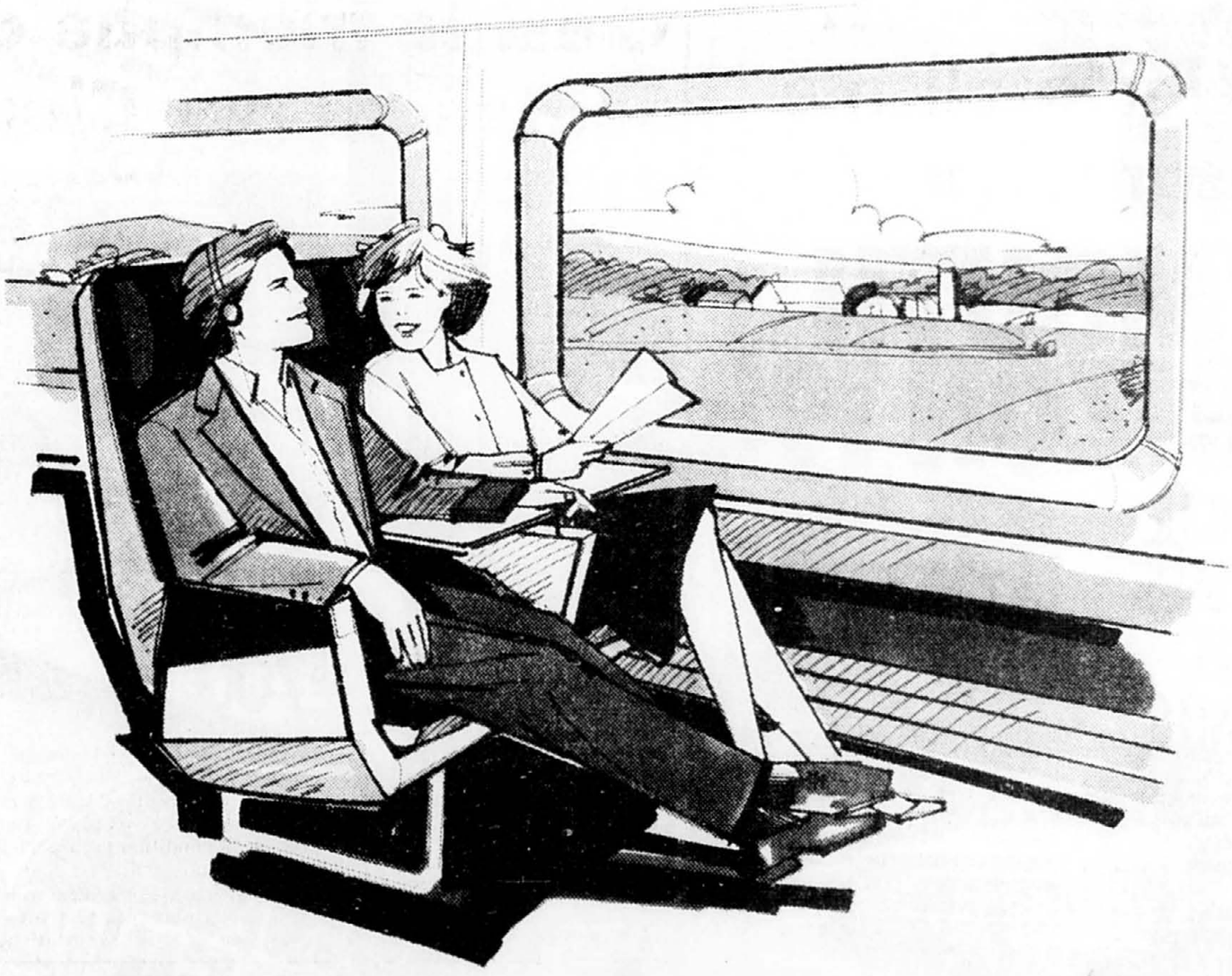

Prenez le train!
Comparez vous-même.
Appelez votre agent de voyages
ou VIA Rail.
VIA

Le samedi 24 novembre 1984
la presse
publiera un cahier spécial
«LES CADEAUX»
Rempli d'idées cadeaux, ce cahier saura sûrement vous aider à trouver ce que vous désirez offrir à vos parents et amis à l'occasion des Fêtes.

APPELEZ AVANT DE PARTIR

PROTÉGEZ-VOUS EN VOYAGE AVEC LE RÉGIME "COUVRE-TOUT".

Le régime "COUVRE-TOUT" est un programme d'assurances effectif pour toute la durée de votre voyage, quelle que soit votre destination. "COUVRE-TOUT" et ses options comprend: Assurance maladie et accident • Aide globale (avec American Express) • Assurance-vie • Bagages • Annulation de vol (aller-retour) • Annulation de voyage. Un coup de fil, un numéro de carte de crédit et votre protection est assurée.

Montréal : (514) 286-8403 Sherbrooke: (819) 562-3000
Québec : (418) 687-2223 Ailleurs au Québec : 1-800-361-5139

LA CROIX BLEUE DU QUÉBEC

CONTRE LA RÉFORME DES STRUCTURES SCOLAIRES

Offensive des commissions scolaires protestantes devant les tribunaux

NICOLE BEAUCHAMP

Comme elles menaçaient de le faire depuis plusieurs mois, les commissions scolaires protestantes vont guerroyer devant les tribunaux contre la réforme des structures scolaires au Québec. L'association qui les regroupe a présenté, hier, à la Cour supérieure une requête en jugement déclaratoire, libellée de façon à contester la constitutionnalité du projet de loi 3.

« Ce geste marque une première étape dans la lutte pour la préservation des droits accordés à la communauté protestante en vertu de l'article 93 de l'Acte de la Constitution de 1867 », a signalé M. David Wadsworth, directeur général de l'Association des commissions scolaires protestantes du Québec. Quatre organismes s'adjoignent à la requête, soit : le Protestant School Board of Greater Montreal, le Greater Quebec School Board, le Lakeshore School Board et le St.Maurice Protestant School Board.

En peu de mots, les dirigeants de l'enseignement protestant n'ont pas changé d'un iota leur discours et le scénario de leur offensive déjà élaboré au temps du projet de loi 40 remplacé par celui du ministre Bérubé. Ils bataillent sur le terrain constitutionnel, toujours en brandissant le fameux article 93 de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique. Celui-ci garantit la confessionnalité de l'éducation. Mais il ne renferme pas de principe clair permettant aux gouvernements et aux autres parties intéressées de déterminer si les lois actuelles ou éventuelles aux garanties des privilèges existants.

L'action entreprise consiste ni plus ni moins à faire passer ce test judiciaire au projet de loi 3. Les requérantes demandent ainsi à la Cour supérieure de trancher deux questions. La première : « Est-ce que les Protestants en tant que l'une des classes de personnes visées par l'article 93 ont le droit de maintenir le système existant d'écoles confessionnelles au Québec sous le contrôle de leurs représentants ? La seconde : « Est-ce que l'Assemblée nationale a la compétence législative de s'approprier ces écoles afin de les utiliser dans un système scolaire non-confessionnel ? »

Un oui à la première question et un non à la seconde invalideraient le projet de loi Bérubé. En outre, les commissions scolaires protestantes s'attaquent dans un autre dossier aux pouvoirs du gouvernement québécois en matière d'éducation. Il y a à peine un mois, elles ont déposé une requête pour demander à la Cour supérieure — toujours en invoquant l'article 93 de la Contitution de 1867 — de déclarer *ultra vires* la loi et le train de règlements relatifs au nouveau régime pédagogique mis en oeuvre à travers la province.

« Nous allons nous enquérir auprès du juge en chef de la Cour supérieure de la possibilité qu'un même juge procède à l'instruction des deux requêtes en janvier », a signalé M. Wadsworth. Selon lui, le processus enclenché amènera le débat devant la Cour suprême du Canada. Et l'on n'exclut pas le recours à l'injonction pour bloquer, advenant son adoption, l'application de la loi 3 jusqu'à ce que les tribunaux se soient prononcés sur sa validité. Cette guerre juridique est bien partie pour durer des mois et des mois...

Une 3e greffe du foie à Notre-Dame

L'unité de transplantation de l'hôpital Notre-Dame a procédé samedi dernier à sa troisième greffe du foie. L'intervention a duré six heures et demie.

Le receveur est un homme d'une quarantaine d'années et le donneur un jeune homme dans la vingtaine. Tous les deux sont de la région de Montréal. D'après un porte-parole de l'institution, l'état de santé du nouveau greffé est très satisfaisant.

On sait que l'hôpital Notre-Dame a fait sa première greffe de foie le 12 septembre dernier. La convalescence de la personne intéressée, une femme, s'est poursuivie normalement, à telle enseigne que cette dernière serait en mesure de recommencer à travailler bientôt. La deuxième greffe a eu lieu quelques semaines plus tard, et l'état de la personne en cause, un homme appartenant au monde des médias, progresse normalement.

VOUS RÉNOVEZ VOTRE CUISINE?

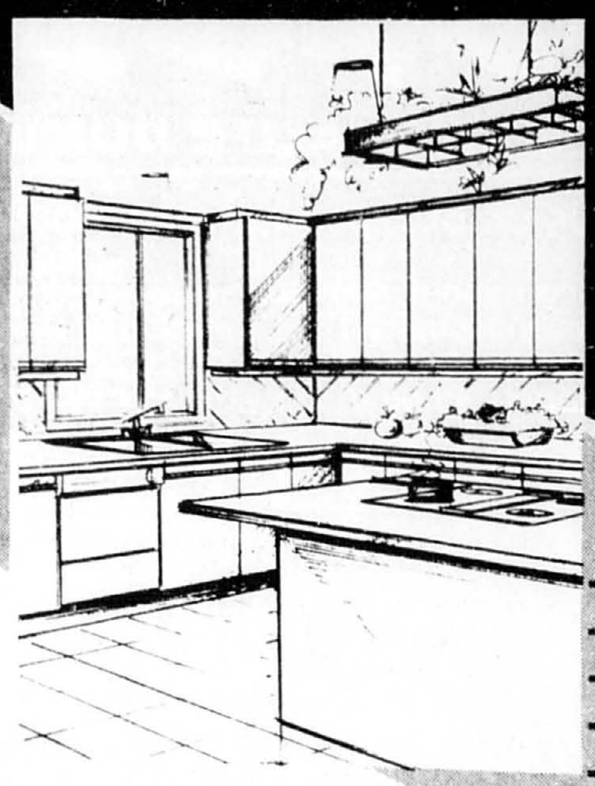

Nous vous invitons à venir nous visiter et à comparer la qualité de nos armoires de cuisine.

— MÉLAMINE
— STRATIFIÉ
— CHÊNE
— MERISIER
— PIN

AUSSI VANITÉS

ARMOIRES DORAL
8425 boul. ST-LAURENT, MTL
382-0091
SUCCURSALE
454, 22e AV. EST
BLAINVILLE
435-6586

HEURES D'OUVERTURE:
LUN. AU MER., 9:30 à 18:00
JEUDI ET VENDREDI, 9:30 à 21:00
SAMEDI, 9:30 à 17:00

DODGE OMNI
PLYMOUTH HORIZON 1985
AUTOMATIQUE OU 5 VITESSES. SANS FRAIS ADDITIONNELS

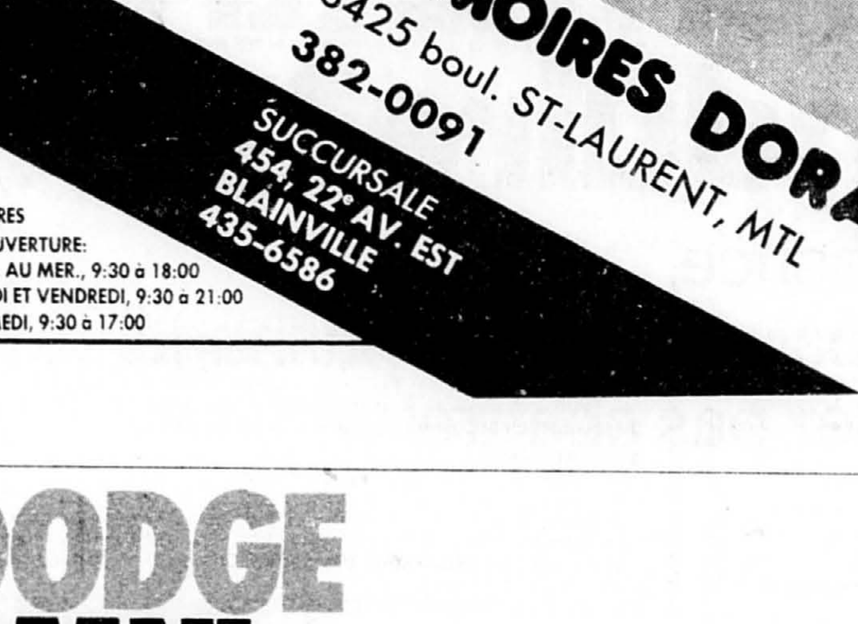

Dodge Omni et Plymouth Horizon. Deux sous-compactes qui confèrent au mot valeur tout son sens.

- Une traction avant qui a fait ses preuves sur des milliards de kilomètres de routes.
- Des équipements standard qui vous étonneront: servo-freins, phares à iode, dégivreur de lunette arrière, essuie-glace à balayage intermittent, sièges baquets inclinables.
- Avides de chemin mais avares d'essence.
- Tout à fait pratiques, 5 portes, conception hatchback.

Comparez-les à la Ford Escort, à la Chevy Chevette ou à la Honda Civic. Vous découvrirez alors tout le vrai sens du mot valeur. Et avec l'ensemble spécial d'options, vous faites encore une meilleure affaire.

TRANSMISSION AUTOMATIQUE SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES SI VOUS ACHETEZ L'ENSEMBLE SPÉCIAL ATA comprenant: moteur 2,2 litres, servodirection, radio MA/MF stéréo et montre à affichage numérique, roues rallye, console, rétroviseurs extérieurs à commande intérieure. Voyez votre concessionnaire pour les détails.

TRANSMISSION 5 VITESSES ET MOTEUR 2,2 LITRES SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES SI VOUS ACHETEZ L'ENSEMBLE SPÉCIAL ATM comprenant: radio MA/MF stéréo et montre à affichage numérique, roues rallye, console, rétroviseurs extérieurs à commande intérieure. Voyez votre concessionnaire pour les détails.

LE MEILLEUR PRODUIT LA MEILLEURE GARANTIE!
Selon le pourcentage de rappels des voitures de modèles 82 et 83 conçues et fabriquées en Amérique du Nord.

Chrysler garantit chacune des voitures qu'elle fabrique pour 5 ans ou 80 000 km: moteur et rouage d'entraînement et contre les perforations dues à la corrosion sur la carrosserie extérieure.

Tous les détails chez le concessionnaire.

CHRYSLER CANADA LTÉE
VOTRE CEINTURE VOTRE SÉCURITÉ

Certains équipements illustrés ou mentionnés sont optionnels moyennant supplément.

CHRYSLER Tu reviendras toujours!
Plymouth Dodge Colt Vista Dodge CHRYSLER CHRYSLER

ON M. FILIAULT pour ses SALLES de BAIN

DOUCHE EN FIBRE DE VERRE
Monopièce 30"x32"x72" blanc et couleur $129.99
Porte chrome $74.99

RÉSERVOIR ÉLECTRIQUE
5 ans de garantie
marque canadienne
$139.99 40 gals...
$189.99 60 gals.

VISITEZ NOS 2 SALLES de MONTRE

BAIN CAPRI
modèle régulier $300
os seulement
avec système tourbillon $700

TOILETTE ELJER NEW EMBLEM
Toilette accouplé $144.99
siège $23.99

LAVABO SUR PIED
23" x 19" $99.99
25" x 21" $109.99

ON M. FILIAULT pour son COMPTOIR DES PIÈCES

BROYEUR À DÉCHETS
I.S.E. Classic $279.99

RÉSERVOIR D'EXPENSION
PX-2 $39.99

COMPTOIR des Pièces

CIRCULATEUR LR-20
silencieux, compacte et efficace $119.99

RÉGULATEUR «MUELLER»
Neuf $137.99
Reconditionné avec échange $42.99

Filiault distributeur ltée
• 4465, des GRANDES-PRAIRIES ST-LÉONARD (MTL) 327-6000
• 782 NOTRE-DAME REPENTIGNY 585-5520
• Conseils d'experts • Service hors-pair • Livraison rapide • Coin des enfants
VISA MasterCard

LA PRESSE,
MONTRÉAL, MERCREDI
21 NOVEMBRE 1984

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

N.B. : Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

Représentants médicaux

Glaxo Canada Limitée est un important fournisseur de produits pharmaceutiques déonthologiques et de préparations sans ordonnance. Nous avons un besoin immédiat de personnes ambitieuses pour représenter nos gammes de produits dans la région de Montréal et banlieue. En plus de travailler avec des produits populaires et respectés, vous bénéficierez d'un soutien avantageux et de possibilités de mise à jour des produits par le biais de notre siège social à Toronto.

Vous devez posséder un diplôme universitaire et avoir acquis une certaine experience dans la vente de produits pharmaceutiques ou dans un domaine connexe. Il est essentiel d'être bilingue.

Nous offrons un salaire et des avantages sociaux intéressants comprenant une voiture de la compagnie ainsi que des possibilités d'avancement dans un milieu de travail professionnel enrichissant.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae détaillé en toute confiance, à: **B.J. Black, directeur du personnel, Glaxo Canada Limitée, 1025 The Queensway, Toronto, Ontario M8Z 5S6.**

Particuliers seulement

Glaxo

CORPORATION FALCONBRIDGE COPPER
DIVISION LAC DUFAULT
OPPORTUNITÉ D'EMPLOI

ASSISTANT COMPTABLE

CORPORATION FALCONBRIDGE COPPER désire combler le poste d'ASSISTANT COMPTABLE à sa Division Lac Dufault, à Noranda, P. Qc.

Sous la direction du Chef comptable, le titulaire de ce poste se voit confier les responsabilités suivantes: Comptes à recevoir, comptes payables, systèmes de paie et tenue de livres.

La personne recherchée détient un diplôme universitaire ou une accréditation comptable reconnue, ou est en voie de l'obtenir. Une expérience pratique en comptabilité générale dans un milieu informatisé est requise. Un candidat doit posséder une bonne connaissance pratique de la langue française.

Le salaire offert, auquel s'ajoute un régime complet d'avantages sociaux, est compétitif et basé sur les qualifications et l'expérience.

Rouyn-Noranda offre tous les avantages d'une ville moderne en plus des services éducatifs collégial et universitaire.

Faire demande au plus tard le 7 décembre 1984 à:

Directeur du Personnel
CORPORATION FALCONBRIDGE COPPER
Division Lac Dufault
C.P. 2000
Noranda, Québec J9X 5B4

Réf.: Assistant-comptable

FABRICATION DE MACHINERIE INDUSTRIELLE

Directeur d'usine:

Sera en mesure d'assumer l'entière responsabilité d'une usine de production de machineries et d'équipements lourds industriels servant à divers procédés tels que des compresseurs d'air et à gaz, des turbines, de la machinerie pour les pâtes et le papier, des pompes et autres équipements connexes, et ce dans une usine syndiquée.

Les exigences primordiales consistent en un diplôme en génie mécanique doublé d'au moins dix (10) années d'expérience dans une industrie similaire. Le bilinguisme est également nécessaire de même que la flexibilité quant à une éventuelle relocalisation. Finalement, des talents évidents pour la gestion sont requis puisque les objectifs premiers de l'employeur sont l'amélioration de la productivité et une utilisation plus rationnelle des ressources.

Ingénieurs:

Des ingénieurs industriels, ou spécialisés dans les procédés de fabrication, sont requis pour combler des postes ayant trait à diverses opérations telles que l'ingénierie de l'usine et de l'outillage, l'ingénierie industrielle et des procédés de fabrication, le contrôle de l'atelier d'usinage, l'inspection, et autres opérations connexes.

Les ingénieurs qui désirent postuler doivent être hautement qualifiés, justifier de dix (10) années d'expérience dans l'industrie et être en mesure de prouver leur expérience dans certaines opérations telles que la soudure, l'assemblage, la fabrication de machinerie et les tests. Le bilinguisme est également nécessaire de même que la flexibilité quant à une éventuelle relocalisation. De plus, les titulaires sachant faire preuve de talents pour la gestion seront considérés pour des promotions à venir toujours dans le but d'atteindre les objectifs premiers de l'employeur: l'amélioration de la productivité et une utilisation plus rationnelle des ressources.

L'employeur est une compagnie située dans l'Est du pays et faisant partie d'une importante corporation multinationale qui s'est acquis une excellente réputation au sein de l'industrie pour son expertise exceptionnelle dans son domaine et qui offre d'excellents salaires et une gamme complète d'avantages sociaux.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, sous pli confidentiel, en mentionnant **le numéro de dossier 11-67,** à l'adresse suivante:

NAS AGENCE DE PUBLICITÉ NAS INC.

SERVICE CONFIDENTIEL NAS
Dossier no 11-67
417, rue St-Pierre, bureau 700
Montréal (Québec) H2Y 2M4

PROLONGATION DE CONCOURS
CENTRE HOSPITALIER ET DE SERVICES SOCIAUX DE L'UNGAVA
recherche un(e)
DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

TYPE D'ÉTABLISSEMENT:
Centre hospitalier de courte durée, de soins prolongés et centre de services sociaux, situé en région isolée offrant particulièrement des services à la population Inuit localisée en six (6) villages (dispensaires) et à Kuujjuaq (Fort Chimo).

FONCTIONS:
Sous l'autorité du conseil d'administration, le (la) directeur(trice) général(e) est responsable de la gestion et de l'administration de l'établissement; incluant la direction, la planification, la coordination et le contrôle des secteurs d'activités.

EXIGENCES:
— Diplôme terminal de premier cycle en administration ou une expérience dans le domaine jugée exceptionnelle.
— Expérience minimale de cinq (5) années dans le réseau des Affaires sociales, dont au moins trois (3) années dans des fonctions de cadre supérieur.
— Avoir le sens du leadership, des responsabilités, un esprit d'analyse et de synthèse, une habileté à communiquer et une facilité à travailler en équipe.
— La connaissance des régions éloignées serait un atout.
— La connaissance des langues française et anglaise est essentielle.

RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES SOCIAUX:
Selon les normes du ministère des Affaires sociales, classe 19 plus les bénéfices nordiques s'appliquant.

INSCRIPTION:
Les candidats(es) intéressés(ées) sont priés(es) d'acheminer leur candidature avant le 13 décembre 1984 au:

Président du jury de sélection
Concours: Directeur(trice) général(e)
Centre hospitalier et de services sociaux de l'Ungava
C.P. 149,
KUUJJUAQ, Qc J0M 1C0

---

la commission scolaire du SAULT-SAINT-LOUIS

requiert les services d'un

DIRECTEUR D'ÉCOLE SECONDAIRE

NATURE DU TRAVAIL

L'emploi de directeur d'école comporte la responsabilité de la gestion, tant au point de vue administratif que pédagogique, de l'ensemble des programmes et des ressources d'une école d'enseignement primaire ou d'une école d'enseignement secondaire, conformément aux responsabilités définies par la Commission. Cet emploi comporte en outre la responsabilité de s'assurer que l'école se donne une orientation propre ou un projet éducatif et d'établir les relations avec la communauté desservie par l'école et plus particulièrement la participation avec les parents au Comité d'école et avec les membres du Conseil d'orientation, s'il y a lieu, conformément à la Loi sur l'instruction publique.

Cet emploi comporte notamment les responsabilités suivantes:

— évaluer les besoins de l'école et définir les objectifs particuliers de l'école compte tenu des dispositions légales ainsi que des objectifs, des politiques et des règlements de la commission;
— faire les recommandations appropriées à la commission concernant la gestion des programmes et des ressources humaines, matérielles et financières de l'école;
— participer à l'élaboration des objectifs et des politiques de la commission, de même qu'à la programmation et à la réglementation visant leur mise en application dans les écoles;
— diriger et animer le personnel de l'école, fixer les standards de réalisations et évaluer le rendement de ce personnel.

QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES

— Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié.
— Huit (8) années d'expérience pertinente ou cinq (5) années d'expérience pertinente lorsque l'école à diriger ne comporte pas la présence d'un directeur adjoint.
— Autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le ministre de l'Éducation.

OU

— Occuper un emploi de directeur adjoint d'école.

LES PERSONNES INTERESSÉES SONT PRIÉES DE FAIRE PARVENIR LEUR CURRICULUM VITAE À L'ATTENTION DE MONSIEUR SYLVA PLANTE, DIRECTEUR DES SERVICES DU PERSONNEL, 8700, boulevard Champlain, LaSalle, H8P 3H7.

Date limite de participation:
Mardi, le 27 novembre 1984, 16:00 heures.

LE FONDS D'ACTION ET ÉDUCATION JURIDIQUE DES FEMMES (LEAF)
désire recruter immédiatement du personnel

Le «LEAF» est une nouvelle organisation. Il se propose d'entreprendre des recherches sur le plan juridique et de mettre sur pied des actions judiciaires visant à aider les femmes à utiliser leur égalité de droits en vertu de la nouvelle Charte des droits et libertés.

LEAF cherche directeur(trice), recherchiste juridique et personne pour gérance de bureau; entrée en fonctions immédiate.

La directrice du LEAF travaillera avec le conseil national à la mise sur pied de politiques et d'interprétations de la Charte, de manière à aider les femmes et à choisir les cas auxquels le Fonds apportera un appui financier.

La directrice travaillera de concert avec une personne chargée de recueillir des fonds, elle mettra sur pied un réseau région et se chargera de l'éducation du public en ce qui a trait au fonds et aux droits des femmes dans la Charte. La directrice sera responsable du budget et dirigera un personnel peu nombreux. Le salaire variera de 50 à 60 000$

Le LEAF cherche aussi un(e) avocat(e) qui effectuera des recherches sur le plan juridique au niveau de l'égalité des droits et de la théorie de l'égalité. Le salaire du poste varie de 30 à 40 000$.

Le LEAF cherche également une personne pour assumer la direction du bureau, possédant de solides qualités de secrétaire. Elle sera responsable de la mise sur pied d'un nouveau bureau, de la conception de systèmes de bureau appropriés, elle compilera les renseignements sur le budget et les comptes et supervisera le personnel de secrétariat. Le salaire annuel du poste est de 20 à 25 000$.

Les personnes choisies seront attachées au bureau national à Toronto. Le bilinguisme constitue un atout. Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae et autres renseignements.

LE FONDS D'ACTION ET D'ÉDUCATION JURIDIQUE DES FEMMES (LEAF)
P.O. Box 6989
Station A
Toronto, Ontario M5W 1X7

CONSEIL CONSULTATIF CANADIEN DE LA SITUATION DE LA FEMME

(Ce poste est ouvert aux femmes et aux hommes.)

DIRECTRICE ADMINISTRATIVE

Le Conseil consultatif canadien de la situation de la femme (CCCSF) est à la recherche d'une candidate apte à remplir un poste supérieur au sein de son organisme.

CONDITIONS
La directrice administrative dirige le secrétariat, les sections de comptabilité et du personnel, ainsi que les installations matérielles et les services de soutien du Conseil. Relevant de la présidente, la titulaire de ce poste sera appelée à renforcer et maintenir le système de gestion d'un organisme comptant une soixantaine d'employées à temps plein et à temps partiel et disposant d'un budget de plus de 2 millions de dollars.

ATTRIBUTIONS
Les attributions principales de ce poste sont:
- D'aviser la présidente sur toutes les questions intéressant le Conseil;
- De préparer les prévisions budgétaires et les barèmes de dotation, surveiller le fonctionnement de l'organisme et fournir les données financières et administratives nécessaires à la gestion de caractère général et des programmes particuliers;
- De préparer et administrer les programmes de formation et de perfectionnement du personnel;
- D'élaborer et de mettre en oeuvre les politiques et méthodes de gestion de personnel;
- De conseiller les vice-présidentes en ce qui a trait à l'administration des bureaux régionaux.

COMPÉTENCES REQUISES
La candidate idéale doit faire preuve d'un esprit d'initiative, être bilingue et posséder une connaissance solide en matière d'administration et d'organisation, et elle doit également connaître le fonctionnement des ministères du gouvernement fédéral. Elle doit avoir acquis une excellente expérience en gestion ainsi que la capacité d'élaborer et de mettre en oeuvre des politiques et méthodes relatives aux finances et au personnel. Ce poste, au sein d'une petite équipe de gestion, exige une facilité de communication et de relations inter-personnelles, de la souplesse et un jugement sûr. La titulaire travaillera dans l'ambiance professionnelle du bureau du Conseil à Ottawa.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande écrite accompagnée d'un curriculum vitae complet avant le 29 novembre 1984 à:

La Présidente
CCCSF
66, rue Slater, 18e étage
Ottawa (Ontario) K1P 5H1

---

l'union vie — compagnie mutuelle d'assurance siège social drummondville, qué.

DIRECTEUR D'AGENCE

FONCTION

1.— Assurer la direction d'une équipe d'Assureurs-Vie de carrière.
2.— Recruter un nombre suffisant d'Assureurs-Vie.
3.— Assumer leur formation et leur entraînement.
4.— Exercer une supervision constante sur les activités de sollicitation.

QUALIFICATIONS

1.— Diplôme d'étude collégiale ou équivalence.
2.— Diplôme CFAAV ou CLU de préférence.
3.— Au moins trois années d'expérience dans la vente de l'Assurance-Vie.

LIEU DE TRAVAIL:
Deux postes de Directeurs sont ouverts, l'un à Granby, l'autre à Victoriaville.

AVANTAGES:
Ces agences sont déjà établies depuis au moins 20 ans et sont formées actuellement de 5 et 6 Assureurs-Vie de carrière à succès.

Revenu minimum garanti.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à **M. Claude Veillette, A.V.A., Directeur des Ventes, L'Union-Vie, 142 Hériot, Drummondville. J2C 1J8 ou téléphonez à 1-819-478-1315, nous acceptons les frais.**

Discrétion assurée.

Commission scolaire de Waterloo

ORTHOPHONISTE — AUDIOLOGISTE

NATURE DU TRAVAIL:
— Dépistage, identification, évaluation des troubles de la parole et de l'audition auprès d'enfants de niveau pré-scolaire et primaire (5 à 12 ans).
— Recommander les situations appropriées d'apprentissage, réaliser ou collaborer à réaliser la thérapie qui convient pour la rééducation et la réadaptation des élèves concernés.
— Collaborer avec l'équipe école (enseignants, professionnels non-enseignants).

QUALIFICATIONS REQUISES:
Être membre de la Corporation professionnelle des orthophonistes du Québec.

NATURE DU POSTE:
Poste temporaire: à temps plein jusqu'au 30 juin 1985

Heures de travail: 8h30 à 16h30 (du lundi au vendredi)

TRAITEMENT:
Conformément aux conventions collectives du personnel professionnel non-enseignant.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur «curriculum vitae» avant 16h30 le 30 novembre 1984 à:

La Commission scolaire de Waterloo
a/s Monsieur Arthur Hébert
49, rue Young — C.P. 1300
Waterloo Qc J0E 2N0

Centre de santé de PORT-CARTIER

REQUIERT LES SERVICES D'UN(E)

AGENT DE RELATIONS HUMAINES

POSTE: Agent de relations humaines
STATUT: Temps complet permanent
TERRITOIRE: Territoire dévolu au Centre de santé
SALAIRE: 411.06$ à 749,25$ par semaine

NATURE DU POSTE
Le titulaire du poste exercera des activités de conception, d'actualisation, d'analyse et d'évaluation dans un ou plusieurs programmes sociaux.

Il(elle) concevra et élaborera des programmes de services sociaux, participera à leur application, en évaluera les résultats et verra à leur mise à jour plus particulièrement dans les projets de création d'emploi et travaux communautaires. il(elle) exécutera toute autre tâche connexe à la demande de son supérieur immédiat.

QUALIFICATIONS
Détenir un diplôme terminal de 1er cycle en service social.

Posséder un minimum d'un an en intervention communautaire.

EXIGENCES
Posséder une automobile et un permis de conduire en vigueur.

Les personnes intéressées à ce poste sont priées de faire parvenir leur offre d'emploi, avant le 30 novembre 1984, à 16h00, à l'adresse suivante:

CENTRE DE SANTÉ DE PORT CARTIER
Service du personnel
103, Boulevard des Rochelois
Port-Cartier, Qc. G5B 1K5

Gérard Parizeau ltée
courtiers d'assurances
Division Assurances aux Professionnels

REPRÉSENTANT

Notre maison, une importante firme de courtage d'assurance, faisant partie du groupe Sodarcan Inc., recherche un représentant.

La personne choisie sera responsable du développement des affaires en assurances générales (I.A.R.D.) auprès des membres des corporations professionnelles de la province de Québec. Les contacts s'établiront par téléphone ou par sollicitation de personne à personne.

EXIGENCES: Le candidat détiendra son permis de courtier d'assurance, ainsi qu'un minimum de trois (3) années d'expérience dans la vente de produits d'assurances générales. Possédant beaucoup d'entregent, il sera un excellent communicateur.

Nous offrons un programme de rémunération composé d'un salaire de base et de commissions sur le développement des nouvelles affaires.

Si le poste vous intéresse, veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae avant le 30 novembre 1984, en indiquant sur l'enveloppe «représentant», à:

Gérard Parizeau Ltée
410, rue St-Nicolas
Suite 428
Montréal, Québec H2Y 2R1

---

memotec DATA INC.

PROFESSIONNEL DE LA VENTE

Compagnie dynamique en plein essor, s'occupant de développement, fabrication et mise en marché de divers équipements pour transmission de données, cherche une personne dynamique avec expérience pour l'organisation du service de vente au Canada. Nous cherchons des personnes ayant fait leurs preuves dans ce domaine, en mesure de s'implanter au Québec.

Les personnes choisies possèderont les qualifications ci-dessous:
— Connaissance de la commutation par paquets X.25.
— Expérience en conception LAN.
— Solide expérience de la vente aux clients importants.
— Parfait bilinguisme.

Mémotec Data Inc. vous offre une belle gamme d'avantages sociaux ainsi qu'un revenu des plus intéressants pour les personnes choisies.

Joignez-vous à une équipe gagnante!

Veuillez adresser curriculum vitae à:
Mémotec Data Inc.
4940, Fisher, St-Laurent Québec
H4T 1J5
à l'attention de Donna Weir

Comptables Agréés
(Cabinet public-Ottawa)

Si vous aspirez à atteindre un rang professionnel au sein d'un cabinet reconnu et hautement respecté, ces postes ne manqueront pas de vous intéresser. Nous recherchons des diplômés des promotions 1982 ou 1983 afin de leur confier la vérification des comptes ainsi que d'autres tâches.

Vous devez posséder des aptitudes pour l'établissement de relations interpersonnelles et pour la commercialisation, et être à l'aise tant avec les clients majeurs que ceux d'importance moyenne de la région d'Ottawa. La capacité de travailler en anglais et en français constitue un atout certain.

Notre cabinet et nos employés visent la croissance continue dans un marché concurrentiel.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae en toute confiance à:

Deloitte Haskins+Sells
Harry Robinson
99, rue Banks, Bureau 630
Ottawa (Ontario) K1P 6B9
Tél.: (613) 563-0321

HOPITAL ROYAL VICTORIA MONTREAL

Coordinateur Activités gériatriques

En tant que membre d'une équipe multidisciplinaire, vous devrez mettre au point et en oeuvre des programmes destinés à un groupe de gens âgés. Vous serez également appelé à superviser des étudiants et des volontaires associés à ces programmes.

Vous possédez un diplôme en consultance relative aux soins spéciaux ou en récréation et loisir, en plus d'au moins une année d'expérience dans un milieu gériatrique. Le bilinguisme est essentiel.

Le salaire sera fonction de vos qualités et de votre expérience.

Veuillez soumettre votre curriculum vitae au:

Service des ressources humaines
HÔPITAL ROYAL VICTORIA
687, avenue des Pins ouest
Montréal (Québec) H3A 1A1

VICE-PRÉSIDENT - PRODUCTION

Notre client, un fabricant textile en plein essor, est à la recherche d'un vice-président à la production.

La personne choisie sera responsable des activités de production de la compagnie en vue d'améliorer sa rentabilité et sa position concurrentielle sur le marché.

Les candidats seront bilingues (français et anglais), détenteurs d'un diplôme en génie textile ou mécanique et posséderont au moins cinq années d'expérience en tissage jacquard et avec ratière, ainsi qu'une certaine expérience en tricotage rachel et chaîne. Une expérience de la teinture et du finissage serait un atout.

La compagnie offre un salaire et une gamme d'avantages sociaux intéressants et concurrentiels.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae à:

LEETHAM, SIMPSON INC.
1440, rue Ste-Catherine ouest
Bureau 718
Montréal, Québec
H3G 1R8
(Discrétion assurée)

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

N.B. : Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

MICOM

Micom, un chef de file canadien dans la conception, la fabrication et la distribution de systèmes informatiques à haute technologie, recherche une personne exceptionnelle pour le service des ressources humaines du siège social à Montréal.

Directeur — Rémunération et avantages sociaux
Exploitations canadienne et américaine

Relevant du vice-président, ressources humaines, vous serez responsable de l'élaboration et de la mise en oeuvre des politiques de la société pour toutes les activités compensatoires et tous les programmes d'avantages sociaux. Vous devrez donc rester à la fine pointe des tendances actuelles des marchés afin d'établir des politiques concurrentielles et à jour répondant tant aux besoins des employés qu'aux exigences de la société.

Vous devez posséder un diplôme universitaire en relations industrielles ou l'équivalent, et au moins cinq années d'expérience dans la gestion de la rémunération et des avantages sociaux.

Nous offrons un salaire concurrentiel, d'excellents avantages sociaux et une occasion incomparable de bâtir une carrière à la fois solide et satisfaisante. Si ce défi vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae en toute confiance à : **Patricia Barry, Service du personnel, LA CIE MICOM, 5250, rue Ferrier, Montréal (Québec) H4P 1L4.**

PHILIPS

Technicien en électronique
Division des appareils domestiques

Philips est une multinationale oeuvrant dans le domaine de l'électronique. Nous sommes à la recherche d'une personne capable d'assurer la réparation de produits tels que les téléviseurs couleurs, répondeurs téléphoniques, disques compacts, magnétoscopes et systèmes de son.

Vous devez avoir terminé vos études secondaires, être diplômé en électronique d'une école reconnue et posséder de trois à cinq années d'expérience dans ce domaine. Une connaissance approfondie des circuits logiques et électroniques ainsi que des aptitudes pour l'analyse des circuits électroniques des appareils susmentionnés sont également requises.

Nous offrons un salaire concurrentiel et un vaste éventail d'avantages sociaux. Si vos qualités répondent à nos exigences, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au: Service du personnel PHILIPS ELECTRONIQUE LTÉE, 5930, Côte de Liesse, Montréal (Québec) H4T 1E1

PHILIPS

MÉCANICIEN CLIMATISATION

RJR-Macdonald Inc., entreprise manufacturière oeuvrant au sein de l'industrie du tabac, recherche une personne qualifiée pour le poste de mécanicien climatisation pour son usine de Montréal.

Sous l'autorité du Superviseur de l'Entretien des Édifices, le titulaire devra assurer l'opération et l'entretien des installations de climatisation et de réfrigération.

La personne recherchée possède une licence de frigoriste, une licence de mécanicien de machines fixes Classe B en réfrigération, un minimum de cinq (5) années d'expérience dans l'entretien de machines de réfrigération centrifuge à haut tonnage (300 tonnes), dans l'entretien de contrôles de climatisation pneumatiques et électroniques, ainsi que dans l'entretien de systèmes de climatisation à volume fixe et volume variable.

Nous offrons une rémunération concurrentielle et une gamme complète d'avantages sociaux.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 28 novembre 1984 à l'adresse suivante:

RJR-MACDONALD INC.
M. Pierre Paradis
2455 est, rue Ontario
Montréal (Québec)
H2K 1W3

Directeur de produits

Le groupe pharmaceutique Bristol-Myers et sa filiale Mead-Johnson bénéficient d'une part importante du marché des produits pour soins de santé des petits enfants. Vous dirigerez une stratégie efficace pour commercialiser une forte gamme de produits bien établie par l'entremise de magasins de détail et de médecins.

Vous occupez actuellement un poste de directeur de produits ou de directeur adjoint de produits et vous devez avoir de solides antécédents dans le marché du détail ainsi qu'une bonne connaissance des techniques de promotions auprès des médecins. Une certaine expérience du marché des produits pour soins de santé et/ou pour consommateurs serait idéale. Vous devez posséder des aptitudes bien développées de planification et d'organisation ainsi qu'un certain talent d'innovation.

Nous offrons un salaire de base très concurrentiel ainsi que des primes, accompagnés d'un programme d'avantages sociaux intéressants, comprenant une assistance complète de relocalisation à Ottawa.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae détaillé, en toute confiance, à :

gpbm

Directeur—Relations du travail
Groupe pharmaceutique
Bristol-Myers
C.P. 6313, Succursale "J"
Ottawa, Ontario K2A 3Y4

(Les agences sont priées de s'abstenir.)

PLAYTEX LTÉE vous offre une opportunité de carrière des plus intéressantes. PLAYTEX est un chef de file dans l'industrie de la lingerie intime. Nous recherchons un(e)

REPRÉSENTANT(E)

dynamique qui va bâtir nos affaires dans les magasins à rayons et chez les indépendants.

Lieu de résidence: TROIS-RIVIÈRES (ou environs).

En tant que représentant(e), vous aurez pleines responsabilités pour développer les affaires de votre territoire. Vous serez en contact avec tous les aspects du marché au détail et serez exposé(e) aux plus nouvelles stratégies de marketing.

Pour vous aider à apprendre rapidement, votre gérant vous donnera des responsabilités importantes et veillera à votre apprentissage grâce au programme d'entraînement sur le terrain.

L'emphase sera placée sur vous, vos idées, votre esprit analytique et votre habileté à contribuer à l'essor de la société.

Nous recherchons une personne dynamique et ayant un sens du leadership poussé. Vous devrez être capable de solutionner des problèmes et de vous fixer des priorités.

Notre programme de rémunération inclut:

Un salaire compétitif, un plan de boni, une auto de cie, des bénéfices sociaux de première classe, un programme d'entraînement élaboré et, de plus, l'opportunité d'être associé(e) à une équipe de professionnels. La position implique de fréquents déplacements.

Si notre genre de carrière vous plaît et que vous vous sentez capable de relever le défi, faites-nous parvenir votre curriculum vitae à:

PLAYTEX LTÉE
a/s R. Amar
720, boul. Montpellier, chambre 1212
Ville Saint-Laurent, Qué. H4L 5B5

Gérard Parizeau ltée
courtiers d'assurances

CONSEILLER SENIOR RESSOURCES HUMAINES

Le Service des ressources humaines du siège social de Gérard Parizeau Ltée recherche un conseiller senior.

Le recrutement, l'administration des salaires et des avantages sociaux, les relations avec les employés seront les principaux mandats de ce généraliste.

Diplômé universitaire en relations industrielles, le candidat idéal possédera un minimum de cinq (5) années d'expérience, préférablement au sein de compagnies ou de courtiers d'assurances. Parfaitement bilingue, il devra être un excellent communicateur et avoir fait preuve de créativité dans l'exécution de ses fonctions.

Nous offrons un excellent programme d'avantages sociaux ainsi qu'une rémunération très compétitive.

Si le poste vous intéresse, veuillez nous faire parvenir votre résumé de carrière avant le 30 novembre 1984, à:

Gérard Parizeau Ltée
410, rue St-Nicolas
Suite 428
Montréal, Québec
H2Y 2R1

SANTA CABRINI

HÔPITAL SANTA-CABRINI OSPEDALE

Hôpital de soins de courte durée de 357 lits et de soins d'hébergement de 100 lits
est à la recherche d'un(e)

DIRECTEUR(TRICE) DES RESSOURCES HUMAINES

SOMMAIRE DE LA TÂCHE:
Sous la responsabilité du directeur général, le titulaire du poste administre les activités relatives à la gestion du personnel et des relations de travail dans le but d'assurer le rendement optimal des ressources humaines dans un milieu de travail favorable.

EXIGENCES REQUISES:
— Expérience minimale de 5 ans dans la gestion des ressources humaines dans un poste de niveau supérieur dans le réseau des Affaires sociales.
— Diplôme universitaire de premier cycle en relations industrielles, ou gestion des ressources humaines, ou l'équivalent.
— Aptitudes particulières pour le travail d'équipe.
— Connaissance de la langue italienne.

SALAIRE ET AVANTAGES D'EMPLOI:
Selon les normes en vigueur dans le réseau des Affaires sociales pour un poste de cadre supérieur, classe 17.

Les intéressé(e)s devront soumettre leur curriculum vitae avant 17h le 30 novembre 1984 à:

Comité de sélection
Direction générale
Hôpital Santa-Cabrini
5655 est, rue St-Zotique
Montréal, Québec H1T 1P7

REPRÉSENTANT(E)

Importante compagnie se spécialisant dans l'importation d'articles ménagers et de cadeaux est à la recherche d'un(e) représentant(e) pour couvrir la région métropolitaine.

Exigences:
- Minimum 3 années d'expérience comme représentant des ventes
- Posséder automobile
- Excellente habileté à communiquer
- Professionnel(le), dynamique et mature
- Motivation envers atteinte des résultats

Opportunités:
- Entraînement adéquat
- Territoire établi
- Possibilité de revenu supérieur à la moyenne
- Avantages sociaux
- Travail d'équipe

Faire parvenir curriculum vitae à:

La Presse, Ref. 13551
C.P. 6041, Succ. A
Montréal, Qc H3C 3E3

L'Association canadienne d'Aide à l'Enfance est à la recherche d'un(e)

DIRECTEUR(TRICE) DE PROGRAMMES

pour administrer ses programmes de développement communautaire au Burkina Faso (Haute-Volta)

Le candidat doit:
— être bilingue (français-anglais);
— avoir au moins une année d'expérience à travailler en Afrique francophone;
— être capable de travailler en équipe;
— avoir une compréhension du développement international et de l'aide au développement.

Le contrat est d'une durée de trois ans. Le salaire varie en fonction d'expérience et des qualifications.

Entrée en fonction: immédiatement.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre à:

M. John Paterson, agent de programmes
L'Association canadienne d'Aide à l'Enfance
720, avenue Spadina, Bureau 400
Toronto, Ontario
M5S 2W3

REPRÉSENTANT DES VENTES MICRO-INFORMATIQUE

Notre entreprise est une coopérative de services oeuvrant dans le milieu de l'ingénierie. Présentement nous sommes à la recherche d'un représentant des ventes pour notre secteur micro-informatique.

Le candidat idéal possédera un DEC ou un BAC en informatique et aura une connaissance approfondie du PHILIPS PC-3100 et / ou de l'IBM PC ainsi que des micro-ordinateurs Hewlett Packard HP-150 et HP-110. Toutefois, une expérience pertinente d'autres modèles de micro-ordinateurs pourrait suffire pour combler ce poste.

Le salaire et les conditions offertes sont concurrentiels.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 1er décembre 1984 à:

COOPOLY
a/s Mlle Dany Bolduc
C.P. 6079, Succ. A, Loc. C-223
Montréal, Qué. H3C 3A7

pavillon du parc inc.

recherche un

CHEF D'UNITÉ EN RÉADAPTATION

Le Pavillon du Parc est un Centre d'accueil de réadaptation pour personnes déficientes mentales. Son mandat s'étend à la région de l'Outaouais. Le pavillon du Parc accueille 400 bénéficiaires de tous âges dans des ressources internes et externes.

La fonction
Sous l'autorité du directeur du Centre d'entraînement à la vie, le chef d'unité de réadaptation planifie, coordonne et contrôle la gestion des activités relatives à la réadaptation des bénéficiaires de ses unités dans le but de leur assurer un milieu de vie favorisant leur intégration sociale.

Les exigences
Diplôme universitaire de premier cycle dans un domaine relié aux sciences humaines.

Quatre (4) années d'expérience en réadaptation préférabiement auprès de personnes déficientes mentales.

Deux (2) années d'expérience dans un poste cadre dans un établissement du ministère des Affaires sociales et / ou une compétence en administration sera considérée comme un atout.

Lieu de travail: Aylmer

Rémunération
Selon la classe 12 des postes du ministère des Affaires sociales: 29 182$ à 41 136$ y compris les avantages sociaux habituels.

FAIRE PARVENIR VOTRE CURRICULUM VITAE AVANT LE 30 NOVEMBRE 1984 À:

Pavillon du Parc
a/s Monsieur Jean Martel
Directeur des services administratifs
100, rue Edmonton
Hull, Qc, J8Y 6N2

Désireux de maintenir son rythme de croissance **PETRONE ARCHITECTE** procède actuellement à la réorganisation de son équipe professionnelle et technique. Dans ce contexte nous cherchons à combler les postes suivants:

—2 ARCHITECTES INTERMÉDIAIRES:
5 ans et plus d'expérience
Un des deux candidats sera choisi en fonction de son aptitude à préparer des maquettes progressives sur certains projets de grandes envergures.

—1 ARCHITECTE JUNIOR:
2 ans et plus d'expérience

—3 TECHNICIENS(NES) SENIOR:
10 ans et plus d'expérience

—2 TECHNICIENS(NES) INTERMÉDIAIRES:
5 ans et plus d'expérience

De plus, pour répondre aux besoins administratifs nous recherchons:

—1 SECRÉTAIRE — DACTYLO:
5 ans et plus d'expérience, connaissance dactylo électronique un atout

—1 SECRÉTAIRE COMMIS-COMPTABLE:
2 ans et plus d'expérience

Les traitements, en plus d'être très compétitifs, reflètent l'importance des projets en cours.

Les personnes intéressées par ces postes sont priées de faire parvenir un curriculum vitae à l'adresse ci-dessous mentionnée. Prière de ne pas téléphoner.

257 St-Jean
Longueuil, Québec
J4H 2X4 **# concours 84/11**

DIRECTEUR(TRICE) RÉGIONAL(E)

En raison de son essor rapide, un important détaillant canadien d'ameublement s'attaque au marché québécois et cherche un(e) directeur(trice) régional(e) qui se chargera de la mise en branle des activités de vente au détail et d'entreposage, à Montréal. Les candidats rêvés possèdent des antécédents en vente au détail, entreposage, livraison/installation et administration. Ils sont très doués pour la communication et la formation, ont l'esprit d'équipe et sont prêts à relever les défis que pose un milieu de travail très actif. Le bilinguisme est essentiel.

La personne choisie recevra une formation de 2 à 3 mois au siège social de l'entreprise, à Toronto. La rémunération offerte est de 40 000$ et plus, avec gamme complète d'avantages sociaux.

Prière d'écrire à:

La Presse, réf. 13557
C.P. 6041, Succ. «A»,
Montréal, (Québec)
H3C 3E3

CHEF DE BUREAU

Les Conserveries Canadiennes Limitée sont un des fabricants de produits alimentaires et de boissons de qualité les plus importants au Canada. Les produits des C.C.L. sont vendus sous des marques telles que Aylmer, Del Monte, Hawaiian Punch, Chun King, Coronation et sous plusieurs autres marques connues.

Nous sommes à la recherche d'un chef de bureau pour gérer et superviser le secrétariat et la comptabilité à notre usine de fabrication de produits à Chambly.

Le candidat choisi devra détenir un diplôme de C.G.A., ou de r.i.a., ou l'équivalent. Il devra compter cinq ans d'expérience en comptabilité industrielle ou générale et connaître l'anglais.

Notre Société offre des salaires concurrentiels, d'excellents avantages sociaux ainsi que de bonnes possibilités d'avancement.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae confidentiellement à:

Conserveries Canadienne Limitée
1625, boul. Périgny
C.P. 58
Chambly, QC J3L 1X1

REPRÉSENTANT(E) TECHNIQUE

Importante compagnie de systèmes de manutention et de traitement des matériaux en vrac, est à la recherche d'un(e) représentant technique pour son bureau de Montréal.

Le (la) candidat(e) idéal(e) a un sens pratique du design et de la conception mécanique.

Il (elle) est bilingue.

Une expérience antérieure de représentation dans les bureaux d'ingénieurs-conseils et les moulins de pâte et papier serait un atout.

Salaire: En rapport avec qualifications et expérience.

Avantages sociaux intéressants.

Faire parvenir curriculum vitae à:

SULLIVAN STRONG SCOTT LIMITÉE
1104, chemin du Golf,
Ile-des-Soeurs, Verdun, Qc
H3E 1H4

CAMEC

PROFESSEUR
de français langue seconde
École de l'ACDI

Lieu: Pékin, République populaire de Chine
Échelle salariale: $22 000
Exigences:
Licence en enseignement du français langue seconde.
Avoir déjà enseigné le français à des immigrants ou à des étrangers.
Références du dernier employeur.
Important: Le départ pour la Chine doit se faire au 15 décembre 1984
Date limite: 28 novembre 1984.
S.V.P. faire parvenir votre résumé à:
Monsieur Gervais Lavoie
Directeur
CAMEC
6055, avenue Darlington
Montréal, Québec H3S 2H9

ÉCOLE

A but non lucratif, reconnue d'intérêt public et subventionnée par le ministère de l'Éducation du Québec, recherche le personnel suivant:

C.A. ou C.G.A.

Qualifications:
— Être membre de la Corporation des comptables agréés du Québec
ou
— De la Corporation des comptables généraux licenciés du Québec
— Avoir au moins 5 années d'expérience dans la gestion financière

Le BILINGUISME serait un atout.

Une bonne connaissance de la gestion financière et des systèmes informatisés dans le domaine de l'éducation.

Traitement à discuter.

Faire parvenir curriculum vitae à:

La Presse, réf. 13560
C.P. 6041, Succ. A
Montréal, Qc

L'HÔPITAL SAINT-MICHEL recherche les services d'un(e)

Chef technicien de Radiologie

Nature de la fonction:
Planifie, coordonne et contrôle les activités relatives à l'utilisation de radiation au sein de l'établissement, dans le but d'aider à déterminer la nature de maladies des bénéficiaires.
Exigences:
Diplôme d'études collégiales, formation professionnelle en techniques de radiologie (radiodiagnostic) ou l'équivalent.
2 années d'expérience en gestion.
Rémunération:
Selon la politique salariale du M.A.S. (classe 10)
Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae d'ici le 30 novembre 1984 à:
La Direction des ressources humaines
Hôpital Saint-Michel
8040, 9e avenue
Montréal H1Z 2Y9

REPRÉSENTANT(E) DES VENTES
POUR PÉRIPHÉRIQUES D'ORDINATEURS

— Diplôme universitaire en informatique ou l'équivalent.
— Deux (2) à trois (3) années d'expérience dans les mini-ordinateurs.
— Expérience de la vente souhaitable.
— Bilingue.

Salaire: Compétitif et excellente gamme d'avantages sociaux.

***Pour rendez-vous, appelez* (514) 341-7671**

AHEARN & SOPER INC.
177, Merizzi, St-Laurent, Qc
H4T 1Y3

OPÉRATEURS PHOTOGRAMMÉTRIQUES

Minimum de 2 années d'expérience.
Salaire selon expérience et qualifications.
Excellents avantages sociaux.
Prière de faire parvenir c.v. à:
La Presse, réf.: 13558
C.P. 6041, succ. A
Montréal, Qué. H3C 3E3

Lemay aurait eu un sourire inhabituel en apprenant la mort de son copain Quintal

Georges Lemay aurait accueilli avec un sourire « inhabituel » la nouvelle de la mort de son copain Pierre Quintal, tué d'une rafale de balles à la porte du bureau de Me Frank D. Shoofey. La veille du meurtre, il avait bien recommandé à Quintal de se rendre à cet endroit le lendemain.

LÉOPOLD LIZOTTE

C'est ce qu'un gardien de Parthenais, M. Denis Vaillancourt, a déclaré hier au jury qui entend le procès de Lemay. Sont aussi accusés les frères Serge et Alain Charron, ainsi que Frank Leannens.

Interrogé par le procureur de la Couronne, Me François Doyon, M. Vaillancourt a précisé qu'il avait fait remarquer au prisonnier au moment de lui servir un repas : « Ton partenaire ne s'est pas fait manquer. »

Lemay aurait tout simplement répliqué : « Il n'a pas été chanceux. » Et ce, encore une fois, avec un sourire... différent. La veille, c'est le même préposé aux cellulles qui l'avait entendu dire à Quintal au téléphone de se rendre rue Cherrier, parce que c'était très important.

Le procureur de Lemay, Me Michel Vleminckx, s'empresse toutefois de faire ajouter au témoin que le rondelet Georges était un pensionnaire généralement jovial, un homme souriant, avec une « belle façon ».

Devant le juge Jean-Guy Boilard, qui préside l'instruction, la téléphoniste qu'on appelle ensuite à la barre est le premier témoin oculaire de l'assassinat.

Secrétaire de Me Schoofey, Mlle Carmen Frappier avait accueilli Quintal à plusieurs reprises au cours des soirées précédentes, alors qu'il venait recevoir l'appel plus ou moins quotidien de Lemay.

Ce soir-là, il avait attendu pendant quelque 90 minutes, puis avait reçu mandat de faire faire une photocopie d'un certain document. Sa mission remplie, il avait déclaré à son interlocuteur habituel qu'il s'en allait immédiatement.

Mais à la sortie même de l'antichambre de l'étude d'avocat, et alors qu'il allait presser le bouton de l'ascenseur, une grosse main apparut, pointant un gros revolver. Les coups éclatèrent et, tournant les talons malgré lui, Quintal vint tomber aux pieds de la jeune secrétaire.

Celle-ci, malgré son état de panique, jeta un autre coup d'oeil dans le corridor, mais seulement pour voir fuir un homme dont le poids était d'environ 180 ou 200 livres, mesurant peut-être 5'11" et ayant... de grosses mains.

Les deux témoins qui auraient dû normalement venir déposer par la suite le firent, en fait, par admissions écrites.

Les procureurs de la défense, Mes Vleminckx, Léo-René Maranda, Pierre Poupart et Jacques Bouchard y consentant, Me Doyon déposa donc devant la cour deux textes écrits de ce qu'auraient dit, s'ils étaient venus, Me Shoofey et Me Pierre Morneau.

Le premier aurait révélé que le 9 mai 1979, il avait vu Quintal au restaurant situé au rez-de-chaussée de l'immeuble abritant son bureau, alors qu'il quittait pour aller assister à une assemblée politique. Il confirme aussi les fréquents appels de Lemay et ses entretiens avec Quintal à ces occasions.

Il révèle également, dans ce document qui équivaut à un témoignage, que Lemay lui avait demandé d'entamer des négociations sur le quantum de la sentence qui satisferait la Couronne fédérale, dans l'éventualité d'un plaidoyer de culpabilité. Le ministère ne réclamait pas moins de cinq ans. Lui ne voulait pas accepter plus de 4 ans.

Quant à Me Morneau, il convient qu'à l'occasion de ses visites à Parthenais il a pu demander au parloir privé, pour son compte ou celui d'autres avocats, Donald Lavoie, Alain Charron et Georges Lemay.

Ces derniers lui fournissaient des informations ou lui demandaient de faire faire certaines vérifications. Dans tous les cas, ces requêtes avaient toutes trait à leur cause. À certaines occasions, il dit avoir été accompagné de jeunes femmes, épouses ou amies des détenues pour noter leurs instructions.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

N.B. Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

C.L.S.C. de MONTRÉAL-NORD

INFIRMIER(E) EN SANTÉ COMMUNAUTAIRE

Liste de disponibilité (3 postes temporaires à temps complet jusqu'au 21 décembre 1984).

Direction: Programmes de santé communautaire.

Lieu de travail: C.L.S.C. MONTRÉAL-NORD.

Exigences:
- Disposer d'une automobile.
- Être membre en règle de l'O.I.I.Q.
- Posséder une expérience minimale de deux (2) ans auprès d'une clientèle scolaire.
- Détenir un diplôme en santé communautaire.
- La connaissance de l'anglais sera indispensable pour l'attribution d'un des 3 postes temporaires.

Faire parvenir vos candidatures avant le 28 novembre au:

Directeur des Services administratifs
C.L.S.C. Montréal-Nord
11441, boul. Lacordaire
Montréal-Nord
H1G 4J9

RÉSIDENCE PAUL-LIZOTTE

(Centre d'accueil et d'hébergement pour personnes âgées) a besoin de

1 COORDONNATEUR(TRICE)

de soins de santé et d'assistance

Statut: Temps partiel, regulier.

Sommaire de la fonction:
Sous l'autorité du directeur des soins infirmiers, le titulaire du poste planifie, coordonne, contrôle et évalue les soins de santé et d'assistance dispensés aux bénéficiaires, durant le quart de travail de nuit.

Exigences:
- Membre de l'O.I.I.Q.;
- Baccalauréat en soins infirmiers ou l'équivalent;
- Formation en gérontologie souhaitable;
- Deux (2) années d'expérience professionnelle en soins infirmiers;
- Une (1) année d'expérience en gestion.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 30 novembre 1984 au:

Service du personnel
Résidence Paul-Lizotte
6850, boul. Gouin est
Montréal-Nord H1G 6L7

LA SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

La Société des alcools du Québec vient d'approuver un plan directeur de développement informatique visant la refonte complète des systèmes centraux de l'entreprise.

Découlant de cette approbation, la mise sur pied d'un centre d'information (CI) fait partie des principales réalisations du plan directeur.

Soucieux de mener à bien ce projet, nous sommes à la recherche de candidats ayant une expérience de travail directement reliée au concept de CI. Les principaux défis seront de définir le cadre d'opération du CI, définir le mandat en regard aux usagers, choisir les logiciels les mieux adaptés à la mission du CI et opérer le centre.

A la lueur de ces futurs développements, le Service organisation et méthodes administratives recherche un analyste organisation et méthode et un analyste informatique.

ANALYSTES EN ORGANISATION ET MÉTHODES (1 poste)

Numéro: TP-2111-84

Relevant du chef de division-systèmes d'information, l'analyste planifie, coordonne et réalise les différentes activités reliées au développement des projets. Il (elle) effectue les analyses préliminaires globales, les architectures fonctionnelles et les implantations des systèmes. Il (elle) conçoit et développe des solutions aux besoins d'information des usagers et assiste et forme ceux-ci dans l'utilisation des systèmes.

Le (la) candidat(e) idéal(e) possède:
- un diplôme universitaire de 1er cycle en administration, en informatique de gestion, en sciences appliquées, ou l'équivalent. Être membre d'une corporation professionnelle reconnue serait un atout. Des années d'expérience supplémentaires pourraient suppléer au manque de formation académique;
- un minimum de trois (3) années d'expérience dans des fonctions d'analyse, évaluation et développement de systèmes dans un environnement informatisé;
- de solides connaissances en informatique et en administration;
- la connaissance des éléments et outils des techniques structurées; la connaissance des techniques de modélisation de données serait un atout;
- l'expérience de travail dans un centre d'information et l'utilisation des outils de 4e génération seraient un atout;
- la capacité de rédiger des rapports;
- les habiletés professionnelles suivantes:
  - esprit de recherche, d'analyse et de synthèse
  - dynamisme et sens de l'organisation
  - grande facilité de communication orale et écrite
  - un bon sens des relations humaines

ANALYSTE EN INFORMATIQUE (1 poste)

Numéro: TP-2112-84

Relevant du chef de division-systèmes d'information, l'analyste recueille, analyse, évalue, ordonne et synthétise les données d'un problème. Il (elle) élabore et propose des solutions concernant des besoins d'information exprimés par les usagers et les implante. Il (elle) effectue des recherches sur de nouveaux langages de 4e génération, participe à la formation des usagers concernant les systèmes développés ainsi que les langages utilisés et développe au besoin des systèmes complets sur micro-ordinateur ayant des liens directs ou pas avec l'ordinateur central.

L'analyste évoluera dans l'environnement informatique IBM 370 / 158 et 4381, VM, DOS / VSE, ENVIRON, TOTAL, CICS, DL / 1, ADRS, VM / CMS. Les micro-ordinateurs sont des IBM XT et les logiciels les plus couramment employés sont: LOTUS 1-2-3, KNOWLEDGEMAN, DBASE II, etc.

Le (la) candidat(e) idéal(e) possède:
- un baccalauréat en informatique ou sciences appliquées;
- un minimum de trois (3) années d'expérience dans un centre d'information (infocentre) et être à l'aise avec plus d'un langage de quatrième génération;
- une expérience pertinente dans les systèmes d'application interactive CICS / VS, dans la conception de banques de données DL / 1 et dans l'architecture de systèmes;
- la connaissance des éléments et outils des techniques structurées; la connaissance des techniques de modélisation de données serait un atout;
- les habiletés professionnelles suivantes:
  - esprit de recherche, d'analyse et de synthèse
  - dynamisme et sens de l'organisation
  - esprit d'initiative et créativité
  - esprit d'équipe
  - grande facilité de communication orale et écrite

Nous offrons pour ces postes, à Montréal, un traitement annuel variant entre 29 536$ et 38 557$ en fonction de votre formation académique et de votre expérience pertinente.

De plus, une gamme d'avantages sociaux des plus intéressants complète les bénéfices reliés à l'emploi.

Les candidats(es) intéressés(es) sont priés(es) de nous faire parvenir leur curriculum vitae en mentionnant le titre du poste ainsi que le numéro du concours, avant le 3 décembre 1984 à l'adresse suivante:

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC
Service des Ressources humaines
C.P. 1058, Place d'Armes
Montréal (Québec)
H2Y 3J8
a/s de M. Jacques Leduc

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

N.B. Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

BNP

La filiale canadienne d'une des premières banques mondiales recherche pour sa succursale de Montréal:

ANALYSTE DE CRÉDIT

Fonctions:
- Analyse des documents financiers (entreprises commerciales et industrielles).
- Évaluation des risques.
- Gestion administrative et contrôle des dossiers de crédit.

Qualifications requises:
- Bonne expérience bancaire dont au moins trois années au crédit avec dominante crédits commerciaux.
- Grande facilité à rédiger.
- Français et anglais - parlé et écrit.

Ce poste offre à des candidats dynamiques et motivés d'intéressantes perspectives d'évolution au sein de notre établissement, un salaire concurrentiel et une gamme complète d'avantages sociaux.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae à:

Banque Nationale de Paris (Canada)
Service du Personnel
Tour BNP, 1981, avenue McGill Collège
Montréal, Québec
H3A 2W8

Montréal Vie

Agent de personnel

Ce poste, qui relève du Directeur du personnel, est présentement ouvert à notre siège social, à Montréal.

Fonctions:
- S'occuper de la classification des emplois.
- Concevoir et rédiger des descriptions de postes.
- Assurer la mise à jour du système de classification des emplois.
- Assister les gestionnaires dans la détermination des critères d'évaluation du rendement et d'embauche pour chaque poste.

Exigences:
- Deux ans d'expérience des systèmes de classification des emplois.
- Aptitudes en rédaction de descriptions de postes et capable de s'exprimer facilement en français et en anglais.
- Bacc. en Relations industrielles ou en Administration du personnel.

Faire parvenir votre curriculum vitae en précisant vos exigences salariales au:

Service du personnel
Compagnie d'Assurance-Vie de Montréal
630, rue Sherbrooke ouest
Montréal (Québec)
H3A 1E4

ASSURANCE-VIE

Une importante compagnie d'assurance-vie en pleine expansion est à la recherche d'un

DIRECTEUR DES VENTES

Responsabilité:
Bâtir une équipe dans la région métropolitaine.

Exigences:
Être titulaire d'un diplôme CFAAV.

Expérience pertinente dans le recrutement et la formation d'assureurs-vie.

Faites parvenir sous pli confidentiel votre curriculum vitae à l'adresse suivante:

LA PRESSE Réf.: 13561
C.P. 6041, Succ. A
Montréal, Qc H3C 3E3

Imprimerie établie depuis plus de 40 ans, spécialisée dans la fabrication de livres de qualité, est à la recherche d'un(e)

REPRÉSENTANT(E)

pour la région de Montréal

Exigences:
- Entre 25 et 35 ans
- Expérience pertinente de la vente
- Possède une automobile
- Expérience en imprimerie non nécessaire.

Entraînement à nos frais, territoires et clientèle établis.

Salaire de base substantiel plus boni sur vente. Dépenses automobiles.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Fernand Yargeau
Directeur des ventes
Éditions Marquis Limitée
202 Berlioz app. 107
Ile des Soeurs (Verdun)
Qc H3E 1B8

$50,000 et PLUS

C'est possible dans notre industrie.

Si vous avez des dispositions pour la vente.

Si vous répondez aux critères de sélection de notre compagnie. Un avenir exaltant vous est offert.

Prenez rendez-vous en appelant au
Directeur du personnel
de 9h30 a.m. à 4h p.m.
(514) 384-1056

COLLÈGE ANDRÉ-GRASSET
Offres d'emploi
Session hiver 1985

PROFESSEURS

— Philosophie: 1. 12 heures/semaine (96% du temps plein) 2. 6 heures/semaine (48% du temps plein)

— Sciences religieuses: 9 heures/semaine (72% du temps plein)

EXIGENCES:
— baccalauréat spécialisé dans la discipline
— pouvoir oeuvrer dans le contexte d'un projet éducatif chrétien.

Faire parvenir son curriculum vitae avant le 30 novembre au:

Directeur du personnel
Collège André-Grasset
1001, boul. Crémazie est
Montréal (Québec) H2M 1M3

Un personnel à la mesure de votre entreprise...

Insérez votre annonce dans la section CARRIÈRES ET PROFESSIONS de

la presse

285-7320

AVOCAT (E)

EN DROIT FISCAL ET CORPORATIF

Un bureau du centre-ville en pleine expansion est présentement à la recherche d'avocats bilingues ayant environ deux (2) ans d'expérience en droit fiscal et corporatif.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Maître Louise Houle
SPIEGEL SOHMER
Suite 1203
5, Place Ville Marie
Montréal, Québec H3B 2G2

Un emploi à la mesure de vos ambitions...

La section CARRIÈRES ET PROFESSIONS de

la presse

285-7320

Directeur régional Bien-fonds

Montréal

London Life, une société canadienne en propriété exclusive reconnue pour son intégrité et sa force financière, fournit des services d'assurance-vie et financiers à quelque deux millions de Canadiens.

À titre de directeur régional des biens-fonds, vous serez responsable de la gestion rentable de nos divers biens immobiliers sans cesse croissants de la région de Montréal. Vous veillerez au respect des budgets d'exploitation approuvés et à la location des locaux selon les politiques et les stratégies établies. L'élaboration d'un programme constructif de relations avec les locataires fera également partie de votre mandat.

Vous possédez un diplôme en gestion immobilière doublé de trois à cinq années d'expérience dans l'immobilier commercial auprès d'une firme de gestion immobilière ou d'une importante société immobilière. De plus, vous êtes parfaitement bilingue (anglais-français) et vous avez acquis des connaissances approfondies dans les domaines suivants: le droit immobilier, la compatabilité immobilière, la location, la construction et les systèmes mécaniques. Enfin, vous avez prouvé vos aptitudes pour la gestion et pour les relations publiques.

Nous offrons une rémunération concurrentielle et une gamme d'avantages sociaux exceptionnelle.

Si ce défi vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae détaillé avant le 28 novembre 1984, en prenant soin de mentionner vos attentes salariales, à:

R.D. Munro
Conseiller en ressources humaines
250, avenue Queens
London (Ontario)
N6A 4K1

London Life

Centraide près du but

Centraide n'a jamais été aussi près d'atteindre son objectif de $16 millions, montant fixé pour la troisième fois et jamais atteint lors des précédentes campagnes annuelles.

Le directeur, Mme Viette Roy-Benjamin, refuse toutefois de divulguer les résultats préliminaires de la compilation. Le résultat final sera dévoilé le 5 décembre prochain.

La campagne populaire, terminée le 31 octobre, a dépassé les performances antérieures avec un total de $15,2 millions. Selon Mme Benjamin, les dons continuent maintenant d'affluer du côté des entreprises.

« Les responsables des compagnies font un effort tout spécial car nous n'avons jamais été si près du but », dit Mme Benjamin. Tous les dons sont immédiatements enregistrés sur ordinateur, ce qui permet de suivre la progression du fonds.

Centraide estime qu'une personne sur six a besoin de son aide dans la région métropolitaine. L'organisme partagera l'argent recueilli entre 170 organismes de charité, à caractère bénévole, et qui tentent de répondre aux besoins les plus urgents délaissés par les services publics et parapublics.

Enfermée sept ans dans une caisse

RED BLUFF, Californie (AFP) — Une jeune femme a été retenue prisonnière pendant sept ans dans une caisse, ligotée et les yeux bandés, par un homme qui l'avait prise en auto-stop en 1977 en Californie, a indiqué la police mardi.

Son geôlier, Cameron Hooker, un ouvrier de 31 ans, qui habitait une petite maison dans une zone relativement déserte de la ville de Red Bluff (Californie) a été arrêté dimanche et sa caution fixée à 500,000 dollars. Il aura à répondre d'une vingtaine de motifs d'inculpation, allant du viol à l'enlèvement, en passant par la sodomie et autres sévices sexuels.

Au bout de sept ans, Hooker avait fini par laisser sortir la jeune femme pour qu'elle cherche du travail. Il a été arrêté après que celle-ci fut rentrée chez elle et eut averti les autorités.

La police de Red Bluff, qui n'a donné que peu de détails sur cette étrange affaire, a précisé que la jeune femme, âgée de 27 ans, avait été prise en stop par Hooker en mai 1977. Celui-ci l'avait emmenée chez lui sous la menace d'un couteau. Il l'avait ensuite retenue prisonnière dans une petite caisse qu'il avait fabriquée spécialement et où elle était ligotée avec des lanières de cuir.

Il avait ensuite construit une caisse un peu plus grande, dans laquelle sa victime pouvait se retourner.

La jeune femme a vécu dans cette caisse jusqu'en mai de cette année, date à laquelle son geôlier l'a libérée pour qu'elle trouve du travail. Selon la police, elle rentrait cependant chaque soir dans la maison de son tortionnaire.

En août, Hooker l'avait autorisée à voir un prêtre, qui l'a convaincue de rentrer dans sa famille.

Le chef de la police de Red Bluff, M. John Faulkner, a souligné qu'il était difficile de comprendre la mentalité et les peurs d'une personne qui s'est trouvée dans une situation pareille. « Nous n'avons jamais eu affaire à une situation de ce type », a-t-il ajoutée en indiquant que ses services avaient fait appel à des psychologues spécialisés dans les relations entre les otages et leurs kidnappeurs.

La police, qui n'a pas révélé l'indentité de la jeune femme, a précisé qu'elle semblait dans un état physique et moral relativement bon étant donné ce qu'elle a subi.

Carrier Une offre alléchante

LOUEZ UNE THERMOPOMPE POUR 1 AN AVEC OPTION D'ACHAT

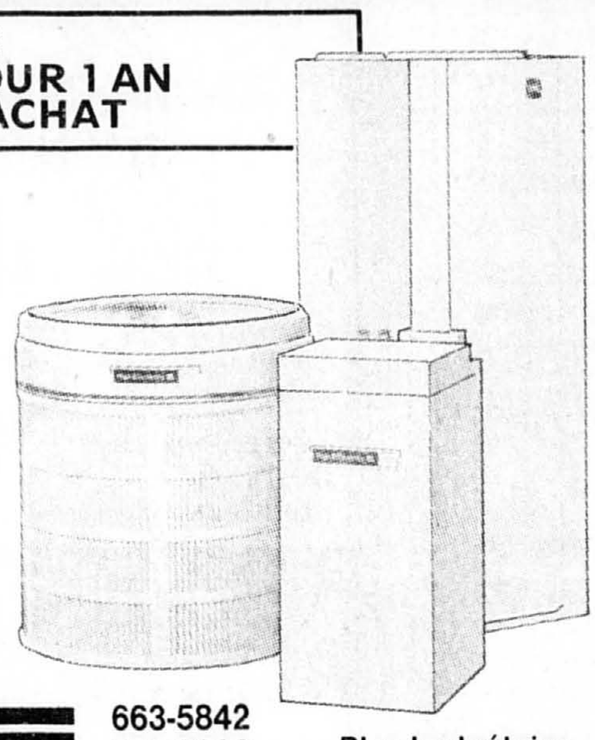

La plus silencieuse
Coût TOTAL 300$
pour la première année
(si éligible)

Carrier

CONTRACTEUR EN CONVERSION

Climatisation
Thermopompe
Bi-énergie

Chauffage
Ventilation
Gaz

UN SEUL VRAI SPÉCIALISTE
DE LA THERMOPOMPE/UN SEUL NUMÉRO

Contrôles d'air LESSARD inc.

663-5842
387-0030

221, des Laurentides, Laval, Qc

Plan budgétaire
sur demande

6-49: le dépanneur récuse son avocat

Le procès de Robert Ladouceur, accusé d'avoir détourné à son profit un lot de $196 258 remporté par un groupe de dix adeptes du 6-49, a tourné hier à l'imbroglio juridique.

L'accusé a annoncé qu'il n'entendait plus recourir aux services de son procureur, Me Richard Corriveau, lequel faisait savoir en même temps qu'il ne désirait plus agir dans cette cause. L'ex-dépanneur a indiqué qu'un nouvel avocat, Me Jean-Louis Parcigneau, allait entrer au dossier, bien que brillant pour le moment par son absence...

De plus, le juge Jean-Pierre Bonin rapportait pour sa part avoir été informé qu'un troisième avocat, Me Michel Massicotte, désirait agir dans cette cause...

Le magistrat a temporairement tranché l'affaire en enjoignant l'accusé de se défendre seul, en la présence de Me Corriveau, susceptible d'agir comme conseiller. Le procès doit se poursuivre ce matin.

On a ainsi pu apprendre qu'après avoir accepté de Loto-Québec l'impressionnante somme d'argent, Ladouceur s'est empressé d'acheter un certificat d'épargne d'une valeur de $186 000, déposant les $10 000 restant dans un compte-chèque rapidement débité de sorties de fonds équivalentes.

Notons que les $186 000 «existent» toujours, mais sont gardés en fiducie jusqu'à ce que les tribunaux déterminent leur propriétaire légal. Dans deux jours, les intérêts accumulés auront gonflé l'épargne qui atteindra alors les $199 500.

EN BREF

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Incendie à l'Institut de recherche d'Hydro

Un incendie a lourdement endommagé le laboratoire de haute tension de l'Institut de recherche d'Hydro-Québec, à Varennes, hier. Selon le directeur de l'Institut, M. Toby Gilsig, des employés procédaient à des essais sur du matériel électrique conventionnel lorsqu'un énorme condensateur a éclaté, faisant surgir les flammes qui se sont rapidement communiquées au mur et à la toiture du «gros cube noir», ainsi qu'on l'appelle dans la région, en bordure de l'autoroute 30. Personne n'a été blessé. On a même eu le temps de mettre en lieu sûr un transformateur qui pèse plusieurs dizaines de tonnes. Les pompiers de Varennes, avec l'aide de leurs collègues de Boucherville, Contrecoeur et Verchères, ont eu beaucoup de difficulté à maîtriser l'élément destructeur, en raison de la hauteur de l'immeuble. Les échelles aériennes, longues de 100 pieds, ne permettaient pas d'atteindre directement le foyer de l'incendie. Le vent a également nui au travail des sapeurs.

De la mort-aux-rats dans deux tablettes Mars

De la mort-aux-rats a été retrouvée dans deux barres de chocolat Mars, envoyées à des organisations de presse britanniques au début d'une campagne organisée par le Front de libération des animaux, a déclaré hier Scotland Yard. Cette affaire avait pour but initialement de faire baisser les ventes de la société Mars, accusée par l'organisation militant pour les droits des animaux d'avoir financé des recherches sur les caries dentaires chez les singes. D'après un communiqué de Scotland Yard, une troisième barre de chocolat suspecte était en cours d'examen dans les laboratoires de la police. De son côté, la société Mars poursuivait les vérifications de quelque 10 millions de barres de chocolat dans les magasins britanniques.

Sept morts dans un incendie

Cinq enfants et deux adultes, dont un vieillard de 88 ans, ont perdu la vie, tôt hier matin à Lakewood (New-Jersey), dans l'incendie d'une maison unifamiliale de deux étages provoqué par une chaufferette placée trop près d'une couchette qui a pris feu. Plusieurs des 18 personnes qui se trouvaient dans la maison ont subi des brûlures. Les corps des sept victimes étaient brûlés au point où il était impossible de les identifier. L'âge des enfants allait de deux à 11 ans. Une femme de 40 ans est également au nombre des victimes.

$9 100 au lieu de $436 000 à une victime d'accident

Victime d'un accident de circulation en 1976, à Saint-Simon d'Argenteuil, une serveuse de restaurant originaire du Saguenay n'aura finalement que $9 100 des $436 000 qu'elle réclamait. C'est l'effet de la décision rendue hier par le juge Kenneth C. Mackay, de la Cour supérieure, qui a refusé de croire que la psychose maniaco-dépressive qui avait conduit la serveuse à deux tentatives de suicide, avait été causée directement, ou même indirectement, par le traumatisme crânien qu'elle avait peut-être subi lors de l'impact. Cette psychose, selon quelques témoignages entendus lors du procès, serait beaucoup plus attribuable à des facteurs génétiques et même à des problèmes domestiques.

Lasalle: pas de cours de langues au frais du contribuable

Le maire et les conseillers de Lasalle ne pourront perfectionner leurs connaissances linguistiques aux frais des contribuables. C'est ce que vient de décider le juge John H. Gomery, de la Cour supérieure, en déclarant illégale et ultra vires la décision du conseil de retenir les services de la maison Berlitz, dispensatrice de cours de français, d'anglais et d'italien. « Même s'il est désirable qu'ils soient bilingues ou plus parfaitement bilingues, ils n'ont pas le droit d'acquérir cette habileté aux frais de la Ville si cette même instruction n'est pas également disponible à la population en général, également aux frais de la Ville », estime le magistrat. Le 10 septembre, le conseil municipal de Lasalle avait adopté une résolution autorisant des dépenses de $12 000 pour 500 leçons privées de 45 minutes chacune, afin que les édiles soient en mesure de communiquer dans leur langue avec les citoyens dont 51 p. cent sont francophones, 33 p. cent anglophones et 15 p. cent allophones, principalement de langue maternelle italienne.

Téléviseur vendu séparément

Le cadeau le plus beau Radio Shack

Ordinateur portatif Modèle 100 de Radio Shack... le cadeau d'un Noël qu'on ne peut pas oublier

Tous ceux qui peuvent utiliser l'informatique en action — directeurs, étudiants, représentants, professionnels — apprécieront les caractéristiques de cet ordinateur portatif. Avec clavier standard et affichage LCD. Modem intégré d'émission/réponse de données par téléphone et programme de communication. Conserve noms, adresses et numéros de compte à portée de la main. Logiciel sur cassette. Étendez les possibilités du "100" avec l'interface vidéo/disque. Requiert 4 piles "AA" ou un adaptateur CA. (26-3804...8.95).

Modèle 100 8 K RAM (26-3801) 499.00 ~~799.00~~

Modèle 100 24 K RAM (26-3802) 799.00 ~~1099.00~~

Offrez à vos enfants un cadeau dont ils se serviront longtemps: CoCo® 2

Ouvrez-leurs les portes d'un monde nouveau à bon prix. Permettez-leurs d'apprendre tout en s'amusant avec un ordinateur couleur 2. Chez Radio Shack nous avons une gamme complète de programmes, du jeu vidéo aux applications pratiques telles le traitement de texte. Nous offrons aussi les programmes éducatifs de Walt Disney, Children's Computer Workshop, Spinnaker et autres.

16 K BASIC standard (26-3134) 149.95 ~~189.95~~

16 K BASIC étendu (26-3136) 199.95 ~~249.95~~

64 K BASIC étendu (26-3127) 299.00 ~~399.00~~

Le prix du système comprend le CoCo 2, BASIC standard 16 K (26-3134), bâtons de commande (26-3008), Program Pak "Baseball" (26-3095).
Prix du système 199.95
Total des prix courants 254.85

Radio Shack
DIVISION ÉLECTRONIQUES TANDY LIMITÉE
NOS ORDINATEURS C'EST DU SÉRIEUX

Les prix de solde expirent le 24 décembre 1984 Le magasin Radio Shack local est dans les pages blanches

CTCUM: une hausse de 30% en trois ans?

Si la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal ne révise pas sa formule de financement, les usagers devront absorber une hausse de tarif de l'ordre de 30 p. cent réparties sur trois ans : 1986, 1987 et 1988, et cela sans compter les augmentations prévues. Cela ne comprend pas non plus une éventuelle augmentation « imprévue » qui fera l'objet d'une décision dans les prochains jours.

MADELEINE BERTHAULT

En effet, dans ses prévisions budgétaires, la CTCUM ne tient pas compte des coûts de la convention collective qu'elle vient de signer avec ses chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro, ni des coûts d'exploitation de la nouvelle ligne numéro 5 du métro allant de Snowdon à Saint-Michel. Seulement pour 1986, à ces deux postes, la CTCUM aura besoin de $22 millions de plus que ce qui est prévu.

Longtemps interrogé à ce sujet par le conseiller du RCM, Abe Limonchik, le président de la CTCUM, M. Lawrence Hannigan, a laissé tombé qu'« on devra peut-être en arriver à réduire la quantité du service sans toucher à la qualité ».

Pressé de s'expliquer, M. Hannigan a souligné qu'il y a des autobus qui roulent à partir de 4 h et 4 h 30 le matin. « On a vu avec les services essentiels qui ne faisaient commencer le service qu'à 6 h et 6 h 30, qu'on n'avait eu peu de plaintes des usagers. On pourrait donc réduire le service et ainsi économiser des sommes subtantielles ».

Aux yeux du conseiller Limonchik et du RCM, c'est « l'impasse budgétaire qui se dessine à l'horizon de la CTCUM dans les prochaines années, surtout si le gouvernement du Québec maintient ses politiques de plafonnement des subventions ». Le RCM évalue à quelque $16 millions la perte de revenus à la CTCUM à cause de ce plafonnement pour l'année budgétaire 1985.

En effet, si, en 1984, la contribution du gouvernement du Québec est égale à celle des municipalités de la CUM, il en est autrement pour 1985 alors que le gouvernement ne fournira que 95 p. cent de la contribution consentie par les municipalités. Et, en 1988, le gouvernement ne donnera plus que 80 p. cent.

D'ailleurs, lors de l'étude des budgets de la CTCUM hier soir à la réunion de la CUM, M. Hannigan a reconnu que « la politique de diminution des subventions gouvernementales fait très mal ». Pour 1986, cela représente une diminution de $30 millions, alors que les dépenses augmenteront de quelque $22 millions.

LIQUIDATION

LA VENTE de NOËL de l'année
NOUS AVONS ACQUIS L'INVENTAIRE COMPLET DE L'UN DES PLUS GRANDS IMPORTATEURS D'ARTICLES DE CADEAUX À MONTRÉAL
(décorations pour la maison... etc)

PLUS DE $500,000 DE MARCHANDISE DOIVENT ÊTRE LIQUIDÉ IMMÉDIATEMENT (BAIL EXPIRANT)

SUPER LIQUIDATION D'ENTREPÔT OUVERT LE DIMANCHE
55% à 90% DE RÉDUCTION SUR TOUS LES ITEM

PHOTOS ENCADRÉES	$2.99 rég.	SPÉCIAL 39¢
POTS EN CUIVRE	$13.99 rég.	SPÉCIAL $3.29
CLOCHES DE NOËL SUSPENDUES	$15.99 rég.	SPÉCIAL $3.99
ARTICLES POUR ENFANTS	$11.99 rég.	SPÉCIAL $3.99
CHANDELIERS EN LAITON SOLIDE	$24.99 rég.	SPÉCIAL $4.99
CADRES POUR PHOTOS	$17.99 rég.	SPÉCIAL $5.99
CENDRIERS EN LAITON SOLIDE	$26.99 rég.	SPÉCIAL $6.99
STATUES (importées d'Italie)	$43.99 rég.	SPÉCIAL $10.99
CHATS EN LAITON SOLIDE (ART-DÉCO)	$79.99 rég.	SPÉCIAL $19.99
MIROIRS (importés d'Italie)	$118.95 rég.	SPÉCIAL $39.95
FIGURINES EN PORCELAINE (PORTUGAL - ITALIE)	$122.99 rég.	SPÉCIAL $41.99
CÉRAMIQUE (ENSEMBLE DE PLANTEUR A MUR	$163.99 rég.	SPÉCIAL $43.99

CHOISIS PARMIS PLUS DE 1,000 ARTICLES DIFFÉRENTS!
(D'ARTICLES DE CADEAUX, DE DÉCORATIONS POUR LA MAISON)
DÉPÊCHEZ-VOUS AVANT L'ÉPUISEMENT DE LA MARCHANDISE!

MARDI - MERCREDI 10h a.m. à 6h p.m.
JEUDI - VENDREDI 10h a.m. à 9h p.m.
SAMEDI - DIMANCHE 9h a.m. à 5h p.m. 10h a.m. à 5h p.m.

P.S. 2 ENTREPRISES
6469, rue BOYER (COIN BEAUBIEN) 3e ÉTAGE
tél.: 271-8973
2 rues à l'est de ST-HUBERT
VISA
METRO BEAUBIEN IMMENSE STATIONNEMENT

LIQUIDATION — LIQUIDATION — LIQUIDATION

LUMBERLAND

SAUVEZ LA TAXE

SUR TOUS 9% VOS ACHATS!

SAMEDI LE 24 NOVEMBRE 1984 seulement

Lumberland offre de payer pour vous la taxe provinciale sur tout achat effectué à l'un ou l'autre des 4 magasins à Montréal.

Toute marchandise doit être payée par chèque ou en argent comptant seulement.

ST-LÉONARD 9055 Pascal-Gagnon 325-2600
DORVAL 720 Autoroute 20 Cercle Dorval 636-0421
VILLE LE GARDEUR 430 boul. Lacombe 582-1700
GREENFIELD PARK 647 boul. Taschereau Les Galeries Taschereau 672-0526

Robert Dubé: un mordu des affaires

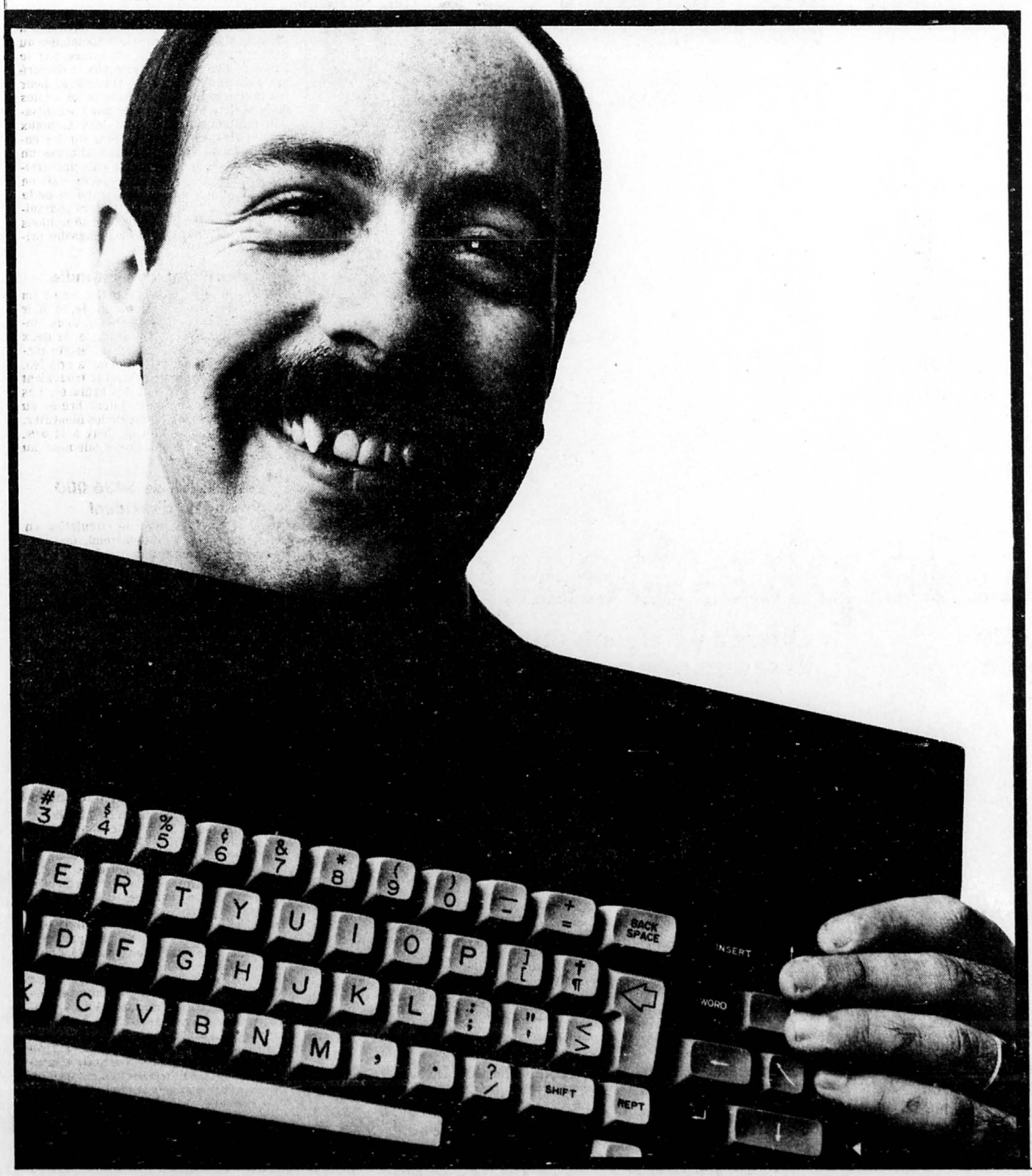

"En tant que représentant du service après-vente Philips, j'aborde le monde des affaires avec du mordant. Comme vous le savez sans doute, le temps, c'est de l'argent. Mais chez Philips, nous gardons à l'esprit que le temps et cet argent appartiennent à nos clients.

C'est pourquoi nous leur accordons toute notre attention, que ce soit pour relier un système à un réseau d'utilisateurs ou assurer le bon fonctionnement de ses périphériques. Cette façon de voir est monnaie courante chez Philips, puisque les affaires de nos clients passent avant les nôtres. Un point c'est tout."

Vos affaires méritent notre attention.

PHILIPS

SYSTÈMES D'INFORMATIQUE PHILIPS
SYSTÈMES DE TRAITEMENT DE TEXTES
ET ORDINATEURS PERSONNELS

QUOI FAIRE AUJOURD'HUI

Pour cette chronique, veuillez adresser vos lettres comme suit: «Quoi faire aujourd'hui» LA PRESSE, 7, Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9

CONFÉRENCES

■ L'**Association canadienne pour les Nations unies**, filiale de Montréal, présente une conférence de M. Jules Deschênes, ancien juge en chef de la Cour Supérieure du Québec, sur certains aspects du **droit de la personne au sein des Nations unies**, au cours d'un déjeuner-causerie, le 21 novembre, à 12 h, au mess des officiers du Manège Lemoyne d'Iberville, 3 530, rue Atwater. Contribution pour les membres et leurs invités, 16 $. Stationnement gratuit. Renseignements complémentaires : M. LucienGuilmette, 932-5775.

■ La Bibliothèque Municipale d'Anjou présente une conférence de M. **Joël Le Bigot** sur son aventure lors de sa participation à la Transat Tag 1984 sur le trimaran « Le Radio-Canada », le 21 novembre, à 20 h, au 7 500, avenue Goncourt. Entrée gratuite.

■ La Société Japon du Canada présente une conférence sur le thème **« Le Japon vu à travers les yeux d'un Québécois »**, le 21 novembre, à 20 h, au Centre culturel japonais, 8 155, rue Rousselot. Entrée gratuite.

■ La Fraternité Rosicrucienne présente une conférence de Mme Marguerite Desrochers intitulée « **Mots-clés du message stellaire** », le 21 novembre, à 20 h, au 7 003, Christophe-Colomb. Renseignements complémentaires : 273-4242.

■ La Bibliothèque Municipale de Brossard présente une causerie de Mme Smith, fleuriste, sur **la décoration florale pour les fêtes**, le 21 novembre, à 19 h 30. Renseignements complémentaires : 656-5960.

■ Le mouvement Eckankar présente une conférence intitulée « **L'actualité du rêve dans le quotidien** », le 21 novembre, à 20h, au 1 319 est, rue Sainte-Catherine. Entrée gratuite. (521-6518).

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

■ Le Service des activités culturelles de la Ville de Montréal organise un **atelier d'écriture**, le 21 novembre, à 19 h, à la maison de la culture de Maisonneuve, 4 120 est, rue Ontario. Entrée gratuite. On peut se procurer des billets à la maison de la culture ou à l'une des succursales de la Banque d'Épargne du quartier. Renseignements complémentaires : 872-2200.

■ Le Gesù présente la troisième d'une série de six leçons sur **La Bible, l'Église et l'argent**, avec le père Julien Harvey, s.j., directeur du Centre justice et foi, sur le thème « Les sages, la mauvaise richesse, la bonne pauvreté », le 21 novembre, à 19 h 30, à la salle du Gesù, 1 202, rue de Bleury (métro Place des arts; stationnement rue Saint-Alexandre). Renseignements complémentaires : 866-2305 ou 871-1834.

■ Le père O.-M. Gignac donnera un cours de **spiritualité** intitulé « **Appel à la contemplation** », selon sainte Thérèse d'Avila, le 21 novembre, à 19 h 30, au sous-sol de l'église Saint-François-d'Assise, 700, rue George-Bizet. Renseignements complémentaires : 352-7187.

■ Des **ateliers de gestalt** sur le thème « Autonomie et actualisation » sont organisés avec la collaboration des CLSC Saint-Hubert et Samuel-de-Champlain, le mercredi soir, au 46 ouest, rue Lemoyne, à Longueuil. On peut se bâtir un programme sur mesure en s'inscrivant aux ateliers de son choix (au moins quatre). Thème de la séance du 21 novembre, Bilan énergie-satisfaction; 28 novembre, Les défenses naturelles, régressives et autres. Renseignements complémentaires : 658-8480.

FILMS, SPECTACLES

■ La Faculté de musique de l'Université de Montréal présente un **récital de piano** de Anne-Marie Dubois, premier prix du Concours Leschetizky et premier prix du Tremplin international des concours de musique du Canada, le 21 novembre, à 20 h, à la salle B-484 du 200, avenue Vincent-d'Indy. Au programme, oeuvres de Barber, Beethoven, Chopin, Fauré, Leschetizky et Pépin.

■ L'Association pour les droits des gais et lesbiennes du Québec présente le **vidéo** « Coup de foudre » de Diane Kurys, les 21 et 22 novembre, à 20 h, au 263 est, rue Sainte-Catherine. Contribution volontaire.

■ L'Atrium de la Maison Alcan, 1 188 ouest, rue Sherbrooke, présente un **concert de Elsa Hilger, violoncelliste et Catherine Baird, pianiste**, le 21 novembre, à 12 h. Entrée libre.

■ Le Département de musique de l'université Concordia présente un **spectacle de jazz** de groupes formés d'étudiants libres, le 21 novembre, à 20 h 30, au centre communautaire de Loyola, 7 141 ouest, rue Sherbrooke. Entrée libre. Renseignements complémentaires : 482-0320, poste 611.

■ Le Service des activités culturelles de la Ville de Montréal présente un **spectacle de rap et break dancing** avec l'ensemble New Energy, le 21 novembre, à 20 h, à la Maison de la culture Plateau Mont-Royal, 465 est, avenue Mont-Royal. Entrée gratuite. On peut se procurer des billets à la Maison de la culture ou dans l'une des succursales de la Banque d'Épargne du quartier. Renseignements complémentaires : 872-2266.

■ Le Service des activités culturelles de la Ville de Montréal présente un spectacle de **chansons de Brassens** avec Renée claude, le 21 novembre, à 20 h, à la maison de la culture Marie-Uguay, 6 052, boulevard Monk. Entrée gratuite. On peut se procurer des billets à la maison de la culture ou à l'une des succursales de la Banque d'Épargne du quartier. Renseignements complémentaires : 872-2044.

■ Le Service des activités culturelles de la Ville de Montréal présente une **soirée George Gershwin**, avec Marie Lacourcière, Liette Yergeau et Louise Lussier, le 21 novembre, à 20 h, à la maison de la culture Côte-des-Neiges, 5 290, chemin de la Côte-des-Neiges. Entrée gratuite. On peut se procurer des billets à la maison de la culture ou à l'une des succursales de la Banque d'Épargne du quartier. Renseignements complémentaires : 739-7195.

■ Un groupe d'étudiants en techniques administratives présente un spectacle du groupe « **Foubrac** » le 21 novembre, à 20 h, à l'auditorium du collège de Rosemont. Billets (3 $) en vente au comptoir de la Coopérative du collège, 6 400, 16e Avenue.

■ Le Ciné-Collège du collège Lionel-Groulx présente le film canadien « **La femme de l'hôtel** », le 21 novembre, à 19 h 30, à l'auditorium du collège, 100, rue Duquet, à Sainte-Thérèse.

■ Le café Commun-Commune, 201, rue Milton, tient une soirée de **lecture de poésie** par Daniel Dugas, le 21 novembre, à 20 h 30. Renseignements complémentaires : 842-3344.

■ Le Service des activités culturelles de la Ville de Montréal présente un **récital de Gaston Mandeville**, auteur-compositeur-interprète, le 21 novembre, à 20 h, au Patro Le Prévost, 7 355, rue Christophe-Colomb (274-3708).

DIVERS

■ La Société canadienne de la Croix-Rouge fait appel à la générosité du public pour venir en **aide aux affamés de l'Éthiopie et d'autres pays africains**. La Croix-Rouge n'accepte pas de dons de nourriture, de vêtements ou autres dons en espèces à cause des coûts élevés de l'acheminement de ces vivres. De plus, des vivres non appropriés pourraient s'entasser dans les entrepôts et ralentir les livraisons urgentes. On peut envoyer son chèque au nom de la Croix-Rouge, 2 170 ouest, boulevard Dorchester, Montréal H3H 1R6 en spécifiant sur le chèque « Aide à l'Afrique » ou « Aide à l'Éthiopie ».

■ Le café « La gueule du loup », 1 122, rue Wolfe, présente une **exposition de lampes sablées** et de genre Tiffany. Renseignements complémentaires : 524-6152.

■ Le public est invité à participer aux **vêpres** chantées en français sur musique grégorienne, le mercredi, à 20 h, en la chapelle de l'hôpital Saint-Charles-Borromée, 66 est, boulevard Dorchester (métro Champs-de-Mars ou Saint-Laurent). Renseignements complémentaires : le père Valère, 861-9331.

■ La chorale « Barbershop » invite tous les **hommes qui aiment chanter** l'harmonie des quatuors « Barbershop », tous les mercredis, à 20 h, à la United Church, 13, chemin Finchley, à Hampstead. Renseignements complémentaires : 875-5115.

RÉUNIONS

■ **Place aux poètes** tient sa soirée de poésie des poètes acadiens Huguette Bourgeois et Claude Le Bouthillier; en deuxième partie, Louise de Gonzague-Pelletier, le 21 novembre, à 21 h, au Café Concert La Chaconne, 342 est, rue Ontario. Renseignements complémentaires : 843-8620.

■ **La Société d'horticulture et d'écologie de Laval** tient sa réunion mensuelle le 21 novembre, à 20 h, dans l'amphithéâtre de l'école Georges-Vanier, 3 995, boulevard Lévesque, quartier Saint-Vincent-de-Paul. M. Gilbert Lanoiselée y parlera de plantes d'intérieur. Entrée pour les non-membres, 1 $. Renseignements complémentaires : 687-6685.

■ L'association **Revivre** (pour familles monoparentales de Lachine) tient ses réunions chaque mercredi, à 19 h 30, au local 115.1 du 800, rue Sherbrooke, à Lachine. Le 21 novembre, M. Serge Paquin y parlera du stress et de l'angoisse. Renseignements complémentaires : André, 364-5141; Diane, 634-2215; Aline, 768-0864.

■ Les **Grands frères et grandes soeurs** de Montréal organisent une réunion d'information pour les personnes désirant consacrer quelques heures par semaine pour aider au mieux-être d'un enfant de famille monoparentale, le 21 novembre, à 17 h 30, au 3 740, rue Berri, 3e étage. Renseignements complémentaires : 842-9715.

■ Le **Club des cinéastes de Montréal** tient une réunion le 21 novembre, à 19 h 45, à l'Office National du Film, salle multi-media, complexe Guy-Favreau, 200 ouest, boulevard Dorchester. Il y aura projection de films produits par des membres. Renseignements complémentaires : 384-3663.

■ Ressource-Logement Villeray tient une séance d'information sur la **préparation d'une audition à la Régie du logement sur une fixation de loyer**, le 21 novembre, à 19 h 30, au 8 196-A, rue Saint-Denis. Entrée gratuite. Renseignements complémentaires : 387-3106, du lundi au vendredi, de 13 h 30 à 16 h 30.

■ Les **personnes souffrant de solitude ou de dépression** sont invitées à un souper communautaire gratuit, le mercredi, au 2 315, rue Rachel. Après le repas, diverses activités sont organisées, sans frais. C'est offert par le Collectif d'apprentissage à l'autonomie. Renseignements complémentaires : 288-8958.

■ Soeur Huguette Lavoie, s.m., animera une **soirée de prière contemplative** pour jeunes de 18 à 30 ans au Centre vocationnel, 827 est, rue Sherbrooke (métro Sherbrooke, le 21 novembre de 19 h à 21 h 30. Renseignements complémentaires : 526-9485.

■ La **Ligue de la lèché de l'Ouest de l'Île** tient une rencontre sur l'**art de l'allaitement**, le 21 novembre, à 19 h 30, au 36, rue Joseph-Paiement, à Dollard-des-Ormeaux. Les papas et les bébés sont aussi les bienvenus. Renseignements complémentaires : 684-3009 ou 695-1000.

■ Le **Comité Chômage du Sud-Ouest** offre des services d'information sur l'assurance-chômage et de représentation au Conseil arbitral. Il organise également tous les mercredis, à 14 h, des séances d'information, à ses locaux, au 1 640 ouest, rue Saint-Antoine, 3e étage. C'est gratuit. Renseignements complémentaires : 933-5915.

■ Le Club des **diplômés universitaires**, organisme bilingue sans but lucratif pour universitaires célibataires, séparés ou divorcés (hommes ou femmes), invite ses menbres et leurs invités à sa rencontre hebdomadaire, au Club 727 de la Place-Ville-Marie, le mercredi, à partir de 21 h. Aucun frais d'entrée. Renseignements complémentaires : 287-1017.

■ **L'Association des hommes séparés ou divorcés de Montréal** tient une réunion sur le thème « », à 19 h 30, au CLSC Métro, 1 445, rue Guy (étage des boutiques, salle annexe du centre Face-à-Face. Renseignements complémentaires : 259-1479, 323-7985, 272-3162.

■ **L'Association québécoise des parents et amis du malade mental de la Rive-Sud** tient sa réunion ordinaire le 21 novembre, à 19 h 30, au CLSC Longueuil-Ouest, 201 ouest, boulevard Curé-Poirier. Le thème de la discussion sera « La culpabilité, une phase à dépasser ». Entrée libre. Bienvenue à tous.

ACTIVITÉS PHYSIQUES

■ Le club de plein air Montana, organisme sans but lucratif, organise une **randonnée** au mont Abraham, dans le Vermont. Les inscriptions se font avant jeudi à 17 h, au 1 415 est, rue Jarry. Renseignements complémentaires : 374-4700, poste 450.

■ Le Centre Immaculée-Conception, 4 265, rue Papineau, lance une nouvelle session de cours spécialisés pour **enfants** en **ballet-jazz, tennis, natation**. Renseignements complémentaires : 527-1256.

■ **Amitié-Sport**, association sans but lucratif pour personnes seules organise des sessions de **ballon-volant, de tennis intérieur et d'activités sociales**. Renseignements complémentaires : 747-9261.

■ Le Centre sportif du collège Edouard-Montpetit offre des périodes de **tennis libre** sur surface synthétique. Renseignements complémentaires : 651-4720.

SPECTACLES

CINÉMA

ASTRE (1): «Les guerriers du Bronx II»: 20:00. «Surprise Party»: 18:10, 21:35.
ASTRE (2): «Splash»: 21:05. «La nuit de l'évasion»: 19:10.
ASTRE (3): «Ghostbusters»: 18:05, 21:40. «Où sont les mecs?»: 20:00.
ASTRE (4): «Les rues de feu»: 18:10, 21:40. «Opération Foxbat»: 19:50.
BEAVER: «High School Memories»: 11:50, 14:15, 16:40, 19:05, 21:25. «Star Virgin»: 11:00, 13:25, 15:50, 18:10, 20:30.
BERRI (1): «La Guerre des tuques»: 12:30, 14:20, 16:10, 18:00, 19:50, 21:40.
BERRI (2): «Le Bal»: 12:30, 14:40, 16:50, 19:10, 21:20.
BERRI (3): «Femmes de personne»: 12:40, 14:45, 16:50, 19:00, 21:05.
BERRI (4): «Le dernier glacier»: 13:40, 15:25, 17:10, 19:00, 20:45.
BERRI (5): «Y a-t-il un Français dans la salle?»: 12:20, 14:30, 17:00, 19:20, 21:30.
BIJOU: «Détournement de mineurs»: 12:00, 14:25, 16:55, 19:25, 21:55. «Couples débutants cherchent couples initiés»: 13:10, 15:40, 18:05, 20:30.
BONAVENTURE (1): «Razor's Edge»: 12:15, 14:35, 16:55, 19:15, 21:35.
BONAVENTURE (2): «Places in the Heart»: 12:00, 14:00, 16:00, 18:00, 20:00, 22:00.
BROSSARD (1): «Mario»: 19:30, 21:30.
BROSSARD (2): «The Terminator»: 19:00, 21:00.

Meilleurs voeux ❄ meilleures affaires

Rabais 40%

Nos manteaux isolés de duvet et de plumes...

plus il fera froid, plus vous les apprécierez.

Ces jolis manteaux isolés 80% duvet et 20% plumes d'oiseaux aquatiques sont chauds et pourtant bien légers. De plus, ils sont résistants et très durables. Sears vous offre présentement un rabais de 40% à l'achat d'un de ces manteaux, alors venez vite!

113.99 à 143.99 ch.
Sears ord. 190$ - 240$

Un vaste choix de modèles à des prix vraiment extraordinaires vous attend à votre magasin Sears. Chaque manteau est isolé de duvet et de plumes et a un extérieur, une doublure et une entredoublure en polyester. Certains modèles sont réversibles, d'autres sont garnis de véritable fourrure de renard et d'autres encore ont un capuchon. Couleurs automnales: taupe, noir, rose ou bleu. Tailles Jeune femme 8 à 18.

Rayon 17. Manteaux pour dames.

La carte de crédit N°1 des magasins à rayons au Canada!

Prix en vigueur jusqu'au 24 novembre 1984, ou jusqu'à épuisement des stocks.
Les prix ne comprennent pas les frais de livraison. Demandez les détails à votre magasin Sears le plus proche.

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. **Ville St-Laurent,** Place Vertu; **Brossard,** Mail Champlain; **Anjou,** Galeries d'Anjou; **Laval,** Carrefour Laval; **St-Jérôme,** Carrefour du Nord; **St-Jean,** Carrefour Richelieu. Copyright Canada, 1984, Sears Canada Inc.

Passez sans tarder au magasin Sears le plus proche pour un meilleur choix.

Sears

vous en avez pour votre argent...et plus

SPECTACLES

BROSSARD (3): «Le trésor des 4 couronnes»: 19:15, 21:15.

CARREFOUR (1) (Saint-Jérôme): «Salut, j'arrive»: 19:30. «Les guerriers du Bronx 2»: 21:10.

CARREFOUR (2): «L'étoffe des héros»: 19:30.

CARRÉ SAINT-LOUIS: «La caméra indiscrète»: 11:30, 15:25,19:20. Rêveries et fantasmes»: 12:50, 16:45, 20:40. «Passions intimes»: 14:10,18:05, 22:00.

CARTIER-LAVAL: «La guerre des tuques»: 19:30. «$200,000 en cavale»: 21:20.

CHAMBLY: «L'enfer de la violence». «Horreur dans la ville». Lun., ven., sam.: 19:30.

CHAMPLAIN (1): «Purple Rain»: 19:35, 21:45.

CHAMPLAIN (2): «Les dieux sont tombés sur la tête»: 21:40. «L'été meurtrier»: 19:25.

CHÂTEAUGUAY (1): «Les exterminateurs». Ven., 19:00; lun., 19:30; mar., 13:00, 19:30. «L'opéra de la terreur». Ven.: 20:40. Lun., 21:10. Mar.: 14:40, 21:10.

CHÂTEAUGUAY (2): «Oxford Blues». Ven.: 19:00, 21:30. Lun.: 20:00. Mar.: 13:00, 20.00.

CINÉMA V: «The Morgentaler Affair»: 19:00. «Windy City»: 19:15. «Breaker Morant»: 21:30. «The Road Warrior»: 21:45.

CINÉMA CRISTAL: «The Black Stallion Returns». «Mr. Mom». «Prisoner of Paradise».

CINÉMA DE MONTRÉAL (1): «Splash»: 13:00, 17:10, 21:20. «La nuit de l'évasion»: 15:05, 19:15.

CINÉMA DE MONTRÉAL (2): «A la poursuite du diamant vert»: 14:25, 17:55, 21:25. «Faut pas en faire un drame»: 12:50, 16:25, 19:55.

CINÉMA DE PARIS: «The Terminator»: 13:15, 15:15, 17:15, 19:15, 21:20.

CINÉMA DU VILLAGE: «Valley Boys»: 13:00, 14:45, 16:30, 18:15, 20:00, 21:45.

CINÉMA LA CITÉ (1): «Oh God you devil»: 18:00, 19:45, 21:30.

CINEMA LA CITÉ (2): «Just the way you are»: 18:00, 19:50, 21:40.

CINÉMA LA CITÉ (3): «Jigsaw Man»: 18:10, 20:00, 21:50.

CINÉMA RIVE-NORD (1) (Repentigny): «Ghostbusters»: 21:30. «Krull»: 19:30.

CINÉMA RIVE-NORD (2): «La filière des Charlots»: 21:10. «Papy fait de la résistance»: 19:30.

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: «César et son canot d'écorce». «Un enfant... un pays». «Le mariage du hibou». «Là ou ailleurs»: 18:35. «24 heures ou plus»: 20:35.

CINÉPLEX (1): «Terror in the Aisles»: 13:15, 15:15, 17:15, 19:15, 21:15.

CINÉPLEX (2): «El Norte»: 13:25, 16:15, 19:00, 21:25.

CINÉPLEX (3): «Muppets take Manhattan»: 13:30, 15:30, 17:30. «Woman in red»: 19:30, 21:30.

CINÉPLEX (4): «All of me»: 13:10, 15:10, 17:10, 19:10, 21:10.

CINÉPLEX (5): «Country»: 13:15, 15:15, 17:15, 19:15, 21:15.

CINÉPLEX (6): «Philadelphia Experiment»: 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.

CINÉPLEX (7): «Comfort and Joy»: 13:10, 15:15, 17:20, 19:30, 21:40.

CINÉPLEX (8): «Erendira»: 13:20, 15:20, 17:20 19:20, 21:240.

CINÉPLEX (9): «First born»: 13:25, 15:25,17:25, 19:25, 21:25.

COMMODORE: «Bon chic, bon genre, mais avide de plaisirs». «Raffinement de luxure». «Délices pour couples érotiques».

COMPLEXE DESJARDINS (1): «Gayracula»: 12:05, 13:40, 15:15, 16:50, 18:25, 20:00, 21:35.

COMPLEXE DESJARDINS (2): «La femme publique»: 12:10, 14:25, 16:40, 18:55, 21:10.

COMPLEXE DESJARDINS (3): «Couples débutants cherchent couples initiés»: 12:15, 14:50, 17:25, 20:00. «Détournement de mineur»: 13:30, 16:05, 18:40, 21:15.

COMPLEXE DESJARDINS (4): «Effroyable créature»: 12:05, 15:50, 19:35. «Rues de feu»: 14:05, 17:50, 21:35.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: «Le crime de M. Lange»: 20:30.

CRÉMAZIE: «Viva la vie»: 19:15, 21:25.

DAUPHIN (1): «Mario»: 19:30, 21:30.

DAUPHIN (2): «Un dimanche à la campagne»: 20:00, 22:00.

DÉCARIE SQUARE (1): «The Terminator»: 19:20, 21:20.

DÉCARIE SQUARE (2): «Soldier's Story»: 19:00, 21:00.

DORVAL (1): «Just the way you are»: 19:05, 21:05.

DORVAL (2): «Oh God you evil» 19:20, 21:20.

DORVAL (3): «American dreamer»: 19:00, 21:00.

ÉLYSÉE (1): «El Norte»: 18:45, 21:20.

ÉLYSÉE (2): «Les nuits de la pleine lune»: 19:05, 21:05.

ESPACE 9: «Pinocchio». Sam., dim.: 13:30, 15:30. «L'aventure si ski». Du ven. au mar.: 19:00.

ÈVE: «Moments of Love»: 10:00, 12:30, 15:05, 17:35, 20:10. «Puss'n' Boots»: 11:25, 13:55, 16:30, 19:00, 21:35.

FAIRVIEW (1): «The little drummer girl»: 19:20, 21:35.

FAIRVIEW (2): «Body Double»: 19:15, 21:20.

FANTAISIE: «Surprise party»: 19:30. «Les guerriers du Bronx 2»: 21:05.

FLEUR DE LYS: «Body double»: 12:45, 14:50, 16:55, 19:00, 21:05.

GREENFIELD (1): «Indiana Jones et le temple maudit»: 19:00, 21:10.

GREENFIELD (2): «Une sentence diabolique»: 18:05, 19:50, 21:40.

GREENFIELD (3): «Attention, une femme peut en cacher une autre»: 19:25, 21:25.

IMPÉRIAL: «The little drummer girl»: 12:00, 14:20, 16:40, 19:05, 21:30.

JEAN-TALON: «Purple Rain»: 19:00, 21:10.

KENT (1): «Just the way you are»: 19:30, 21:25.

KENT (2): «Oh God you devil»: 19:00, 21:00.

L'AMOUR: «Never Sleep Alone»: 12:00, 14:45, 17:30, 20:15. «Amour»: 13:35, 16:20, 19:05, 21:50.

L'AUTRE CINÉMA: «La pirate»: 19:00. «Canne amère»: 19:30. «El Norte»: 21:00. «Jacques et novembre»: 21:30.

LAVAL (1): «Indiana Jones et le temple maudit»: 19:15, 21:35.

LAVAL (2): «Attention une femme peut en cacher une autre»: 19:30, 21:30.

LAVAL (3): «Une sentence diabolique»: 18:05, 19:50, 21:40.

LAVAL (4): «Palace en délire»: 19:05, 21:10.

LAVAL (5): «Teachers»: 19:10, 21:10.

LOEWS (1): «American Dreamer»: 12:05, 14:00, 15:55, 17:50, 19:50, 21:50.

LOEWS (2): «Teachers»: 13:00, 15:10, 17:20, 19:30, 21:40.

LOEWS (3): «Thief of the Hearts»: 12:05, 14:00, 15:55, 17:50, 19:45, 21:45.

LOEWS (4): «Indiana Jones: the temple of doom»: 12:40, 14:50, 17:00, 19:10, 21:20.

LOEWS (5): «Irreconcilable differences»: 12:30, 14:45, 17:10, 19:15, 21:35.

MASCOUCHE (1): «La filière des Charlots»: 21:10. «Juste un peu d'amour»: 19:30.

MASCOUCHE (2): «Vendredi 13, chapitre final»: 21:10. «Meurtre à la St-Valentin»: 19:30.

MERCIER: «La guerre des tuques»: 21:15. «200 000$ en cavale»: 19:30.

ODÉON LAVAL (1): «No small affair»: 19:00, 21:00.

ODÉON LAVAL (2): «Le trésor des 4 couronnes»: 19:15, 21:15.

OMÉGA (1): «Les rues de feu». Ven.: 14.55, 18:35, 22:15; du lun. au jeu.: 21:30. «Papy fait de la résistance». Ven.: 13:00, 16:40, 20:20; du lun. au jeu.: 19:30.

OMÉGA (2): «Un après-midi érotique». Ven.: 13:30, 16:25, 19:20, 22:25; du lun. au jeu.: 19:30, 22:15. «Caroline». Ven.: 14:50, 17:45, 20:40; du lun. au jeu.: 20:45.

OUIMETOSCOPE: «1900»: 19:00. «Le roi de coeur»: 19:30, 21:30.

OUTREMONT: «Mon oncle Antoine»: 19:15. «L'amour à mort»: 21:30.

PALACE (1): «Body double»: 12:40, 14:50, 17:00, 19:10, 21:20.

PALACE (2): «Oh God you devil»: 13:15, 15:15, 17:15, 19:20, 21:25.

PALACE (3): «Jigsaw Man»: 12:15, 14:05, 15:55, 17:45, 19:35, 21:30.

PALACE (4): «Metropolis»: 12:30, 14:20, 16:10, 18:00, 19:50, 21:40.

PALACE (5): «Purple Rain»: 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.

PALACE (6): «Just the way you are»: 13:15, 15:15, 17:15, 19:15, 21:15.

PAPINEAU (1): «Un après-midi érotique»: 12:00, 14:45, 17:30, 20:25. «Caroline»: 13:15, 16:00, 18:45, 21:40.

PAPINEAU (2): «Jouissances profondes»: 12:10, 14:45, 17:25, 20:00. «Gourmandes de plaisir»: 13:25, 16:05, 18:40, 21:20.

PARADIS (1): «Les guerriers du Bronx 11»: 18:15, 21:50. «Comment draguer toutes les filles»: 20:00.

PARADIS (2): «Gremlins»: 21:00. «Quelle affaire»: 19:15.

PARADIS (3): «Greystoke, la légende de Tarzan»: 21:00. «Bonjour les vacances»: 19:15.

PARALLÈLE: «Le chagrin et la pitié»: 19:30.

PARIS (1) (Saint-Hyacinthe): «Le parfait tueur»: 19:00. «Les guerriers du Bronx 11»: 20:35.

PARIS (2): «Où sont les mecs?»: 19:00. «Le meilleur»: 20:50.

PARISIEN (1): «Indiana Jones et le temple maudit»: 12:15, 14:30, 16:40, 19:00, 21:20.

PARISIEN (3): «Le futur est femme»: 12:15, 14:10, 16:05, 18:00, 19:55, 21:55.

PARISIEN (4): «Un avocat allemand»: 12:10, 14:25, 16:45, 19:05, 21:25.

PARISIEN (5): «Attention une femme peut en cacher une autre»: 13:00, 15:10, 17:20, 19:30, 21:40.

PLACE DU CANADA: «Ghostbusters»: 19:15, 21:15.

PLACE LONGUEUIL (1): «La Guerre des tuques»: 19:30. «200 000$ en cavale»: 21:10.

PLACE LONGUEUIL (2): «Ghostbusters»: 19:30, 21:30.

PLACE VILLE-MARIE (1): «Brother from another planet»: 12:30, 14:40, 16:50, 19:00, 21:10.

PLACE VILLE-MARIE (2): «Garbo talks»: 12:45, 14:55, 17:05, 19:15, 21:25.

PLAZA ALEXIS-NIHON (1): «Amadeus». Ven.: 13:15, 16:10, 19:00, 21:45; du lun. au jeu.: 14:15, 17:15, 20:15.

PLAZA ALEXIS-NIHON (2): «Soldier's Story»: 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.

PLAZA ALEXIS-NIHON (3): «No small affair»: 19:00, 21:00.

RIO (1): «Parfum d'amour». «Le culottes de l'hôtesse», «Lèvres chaudes»: à compter de 13:00.

RIO (2): «La dernière maison sur la gauche». «Pénitencier de femmes». «Lune de sang»: à compter de 13:00.

SAINT-DENIS (2): «Les guerriers du Bronx 2»: 17:45, 21:15. «Comment draguer toutes les filles»: 19:30.

SAINT-DENIS (3): «Rues de feu»: 17:55, 21:40. «L'effroyable créature»: 19:40.

SÉVILLE: «Macbeth»: 19:00. «Last Tango in Paris»: 21:30.

THÉÂTRE ARLEQUIN (1004 o., Ste-Catherine) — «Torngat, pays des mauvais esprits». Lun., mar., mer.: 20:00. Jeu., ven., sam.: 19:00, 21:30. Dim.: 13:30, 16:00, 20:00.

VERDUN: «La guerre des tuques»: 21:15. «200 000$ en cavale»: 19:30.

VERSAILLES (1): «Indiana Jones et le temple maudit»: 19:00, 21:10.

VERSAILLES (2): «Une sentence diabolique»: 18:00, 19:45, 21:30.

VERSAILLES (3): «Attention une femme peut en cacher une autre»: 19:00, 21:05.

VILLERAY: «La Guerre des tuques». 19:30. «200 000$ en cavale»: 21:15.

WESTMOUNT SQUARE: «American Dreamer»: 19:15, 21:20.

YORK: «Choose Me»: 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.

DANSE

UQAM (Salle Marie-Gérin-Lajoie, 1455, Saint-Denis) — «Joe», chorégraphie et conception de Jean-Pierre Perreault, 20:30.

MUSIQUE

UNIVERSITÉ McGILL (Pollack Hall) — Choeur de chambre. Dir. Eugene Plswutsky: 20:00.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (Faculté de Musique) — Anne-Marie Dubois, pianiste. Oeuvres de Barber, Beethoven, Chopin, Fauré, Pépin et Leschetizky: 20:00.

CONSERVATOIRE — Musialogue. Invité: Pierre Schaeffer, compositeur. Anim.: Maryvonne Kendergi: 12:00.

PLACE DES ARTS (Piano Nobile) — Vincent Dionne et un groupe de percussionnistes: 12:00.

UNIVERSITÉ McGILL (Redpath Hall) — Alan Belkin, organiste: 12:15. Entrée libre.

THÉÂTRE

PLACE DES ARTS (Salle Port-Royal) — «Bonne nuit, M'Man», de Marsho Normand. Du mar. au ven.: 20:00; sam., 17:00, 21:00.

CAFÉ DE LA PLACE (Place des Arts) — «Le fauteuil à bascule», de Jean-Claude Brisville. Du lun. au sam.: 20:30.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (4664, Saint-Denis) — «Albertine, en cinq temps», de Michel Tremblay. Du mar. au ven.: 20:00; sam.: 17:00, 21:00; dim.: 15:00.

THÉÂTRE DENISE-PELLETIER (4353 e., Sainte-Catherine) — «Harold et Maude», de Colin Higgins. Jeu., ven., sam.: 20:30.

THÉÂTRE FÉLIX-LECLERC (1450 e., Sainte-Catherine) — «Je t'aime clé en main», de Kevin Wade. Du mar. au dim.: 20:00.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI (1297, Papineau) — «La poupée de Pélopia», de Michel-Marc Bouchard. Du mar. au ven.: 20:30; sam.: 17:00, 21:00.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS (100 e., av. des Pins) — «Circulations», de Robert Lepage, François Beausoleil, Lise Castonguay et Bernard Bonnier. Du mar. au sam.: 20:00; dim.: 15:00.

ESPACE LIBRE (1945, Fullum) — «Le rail», de Gilles Maheu. Du lun. au sam.: 21:00.

LA LICORNE (2075, Saint-Laurent) — «Variétés», de Gilbert Turp. Du mar. au dim.: 20:30.

LA POLONAISE (57 o., Prince-Arthur) — «J'ai un bon deal», de Marc Hamilton et Pierre Bédard. Du jeu. au dim.: 20:30.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-DE-FRANCE (3767, Berri) — «La Noce», de Robert Duparc. Du mar. au ven.: 20:30; sam.: 17:00, 21:00.

SALLE FRED-BARRY (4353 e., Sainte-Catherine) — «Les Folles Alliées Enfin Duchesses!». Du mar. au sam.: 20:30; dim.: 15:00.

L'ESKABEL (1237, Sanguinet) — «Le président», de Thomas Bernhard. Du mar. au sam.: 20:30; dim.: 15:00.

SALLE CALIXA-LAVALLÉE (3819, Calixa-Lavallée) — «Vertige», de Louise Guay. Du mer. au dim., 21:00.

LE FOU DU VERSEAU (1200, St-Hubert) — «Strip-Tease», de Slavomir Mrozek. Du mer. au dim., 20:00.

MAISON-THÉÂTRE (Salle Le Tritorium, 255 e., Ontario) — «Le sous-sol des anges», de Louis-Dominique Lavigne. Ven., sam.: 20:00; dim.: 14:00.

CENTAUR (453, Saint-François-Xavier) — «Salt-Water Moon», de David French. Du mar. au ven.: 20:00; dim.: 19:00; mat., sam.: 14:00.

DINER-THÉÂTRE LES MASQUES (Hôtel Régence Hyatt) — «Clic», de François Jobin, Pierre Lenoir et Pierre Beaudry. Du mer. au dim.: 19:00.

THÉÂTRE MÉRIDIEN (Complexe Desjardins, Basilaire 2) — «A City Call It... Collect!». Du mar. au ven.: 20:30; sam.: 20:00, 22:00.

CAFÉ-THÂTRE LE QUAI (1925, Cadillac) — «Non, ce n'est pas du cinéma». Présentation de l'Usine théâtrale. Du jeu. au dim.: 20:30.

THÉÂTRE DE LA DAME DE COEUR (611, Rang de la Carrière, Upton) — «La Petite Bougraise», de Christian Bédard. Ven., sam.: 21:00.

CAFÉ-CONCERT LA BELLE ÉPOQUE (19, Saint-Laurent, Saint-Timothée) — «Les Femmes et l'amour», d'après Sacha Guitry. Jeu., ven.: 21:00; sam.: 19:30, 22:30.

THÉÂTRE PETIT CHAMPLAIN (68, Petit Champlain, Québec) — «Deux tangos pour toute une vie», de Marie Laberge. Du mer. au sam.: 20:00.

THÉÂTRE DE LA BORDÉE (1091-½, Saint-Jean, Québec) — «Monogamy», de Claude Meunier et Louis Saia. Du mar. au sam.: 20:30.

THÉÂTRE D'LA CORVÉE (12, York, Ottawa) — «C't'à ton tour, Laura Cadieux», de Michel Tremblay. Ven., sam.: 20:30.

THÉÂTRE DE L'ÎLE (1, Wellington, Hull) — «Où es-tu Johnny Starr, Johnny Starr?». Création collective. Du mar. au ven.: 20:30; sam.: 19:00, 22:00.

ATELIER AXE NÉO-7 (205, Montcalm, Hull) — «Une histoire sans nom, le salon rouge», de Jean Frigon. Du mer. au sam., 20:30.

ENTRE NATIONAL DES ARTS (Studio, Ottawa) — «Duc», de Sharon Pollock: 20:00.

POUR ENFANTS

CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN (4303, St-Denis) — «Les trois petits cochons» et «La fleur enchantée». Sam., dim., 14:00.

VARIÉTÉS

CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN (4303, Saint-Denis) — «Pierrot Fournier chante Brel». Du jeu. au dim.: 20:00. Gérard Perron: 22:30.

SPECTRUM (318 o., Ste-Catherine) — Rough Trade: 19:00, 22:00.

CLUB SODA (5240, av. du Parc) — Empire des Futures Stars: 21:00.

LA CHACONNE (342 e., Ontario) — Place aux poètes avec Huguette Bourgeois et Claude Le Bouthillier: 21:00.

LE GRAND CAFÉ (1720, St-Denis) — John Alias: à compter de 21:30.

LE PUZZLES (333, Prince-Arthur) — Pierre Leduc: de 18:00 à 21:00. Ron Séguin Quartet: de 22:00 à 2:00.

LE BISTRO D'AUTREFOIS (1229, St-Hubert) — Jean Galtier: 21:30.

LA CAVE À MOUSSE (121, Duluth) — Martine Dumouche, Mousse, Claude Véziau: à compter de 21:30.

LES RETROUVAILLES (1709, St-Denis) — Eastern Line: à compter de 21:00.

LE GRAND BOCK (893 o., Ste-Catherine) — Grave Yard: 20:00.

L'AIR DU TEMPS (191 o., St-Paul) — Arlene Smith, Ken Alexander et Fred Mchugh: à compter de 21:30.

LE STEPPE (5175, av. du Parc) — Théâtre Kamiraz (improvisation): 20:30.

LE PORTAGE (Bonaventure Hilton International) — Larraine Alison. Mar., mer., jeu.: 21:30, 23:30; ven., sam.: 22:00, minuit.

LE REINE ELIZABETH (Salle Arthur) — Janusz Wolny, baryton et Magdalena Kowalewska, pianiste. Du mer. au sam.: 20:30; dim.: 20:00.

MAISON PERREAULT (67 e., Saint-Antoine) — Yvon Marchand et Pierrô Desraspe: à compter de 18:00.

SOLMAR (111 e., Saint-Paul) — Fathy, Luis Duarte, Artur Gaipo et groupe Praias de Portugal: à compter de 21:00.

MAISON DE LA CULTURE DU PLATEAU-MONT-ROYAL (465, av. du Mont-Royal est) — Ensemble New Energy: 20:00.

MAISON DE LA CULTURE MARIE UGUAY (6052, boul. Monk) — Renée Claude chante Brassens: 20:00.

Meilleurs voeux ❄ meilleures affaires

Rabais 40$

Parkas et blousons Mighty Mac® vous protégeant du froid! En solde à votre magasin Sears

Extérieur en nylon hydrofuge, doublure en nylon matelassé sur bourre polyester dans le corps et les manches. Glissière devant, poignets anti-intempéries. Tailles 36, 38, 40, 42, 44, 46.
a- Parka. Tan ou marine. 33R 004 208 B.
b- Blouson court. Bourgogne, bleu roi. 33R 003 119 B.
Vêtements pour hommes, rayon 33.

59.99 ch. Sears ord. 100$

Prix en vigueur jusqu'au 24 novembre 1984, ou jusqu'à épuisement des stocks.

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. **Ville St-Laurent,** Place Vertu; **Brossard,** Mail Champlain; **Anjou,** Galeries d'Anjou; **Laval,** Carrefour Laval; **St-Jérôme,** Carrefour du Nord; **St-Jean,** Carrefour Richelieu. Copyright Canada, 1984, Sears Canada Inc.

Passez sans tarder au magasin Sears pour un meilleur choix.

Sears

vous en avez pour votre argent...et plus

DEVANT LA COMMISSION BEAUDRY

Le CPQ évoque la liberté de ne pas se syndiquer

QUÉBEC — Le Conseil du patronat du Québec est revenu à la charge, hier, devant la Commission consultative sur le travail, soulignant l'importance de la liberté d'association et de sa contrepartie, la liberté pour les travailleurs qui le désirent de ne pas se syndiquer.

LISA BINSSE

Selon le vice-président exécutif du CPQ, M. Ghislain Dufour, le Code du travail ne reconnait pas explicitement la liberté « fondamentale », pourtant reconnue par la Charte des droits et libertés de la personne, de ne pas s'associer. Alors que ce même code accorde aux travailleurs le droit de s'inscrire au syndicat de leur choix, le contraire — celui de refuser de se syndiquer — n'y est pas reconnu, du moins explicitement.

La liberté d'association est un des quatre points relevés hier par l'organisme patronal, devant la commission qui siège dans la vieille capitale, Ces thèmes ont été traités par le biais de « témoignages » provenant de quatre administrateurs différents. Outre la liberté d'association, les témoignages portaient aussi sur la loi anti-briseurs de grève, la négociation sectorielle ou multi-patronale et le coût des lois du travail.

La liberté d'association

C'est Me Pierre Beaudoin qui s'est penché sur la liberté d'association. Il a soutenu que, même si une personne n'est pas formellement obligée par le code d'être membre d'un syndicat, elle doit quand même accepter que l'employeur déduise de son salaire l'équivalent de la cotisation syndicale (la formule Rand). Elle doit aussi accepter d'être liée par la convention collective négociée et signée par le syndicat, de voir ses griefs réglés directement entre l'employeur et le syndicat, dont elle ne fait pas partie, et d'être privée de travail lorsqu'il y a grève ou lock-out tout en étant empêchée d'assister aux assemblées syndicales et d'y voter.

De là à remettre en cause la formule Rand, il n'y a qu'un pas et M. Beaudoin a reconnu que l'aboutissement logique de cette position est justement de remettre en cause ce principe.

M. Dufour se défend bien de remettre en question le principe de la formule Rand qui oblige l'employeur à prélever à la source la cotisation syndicale de chaque travailleur à son emploi. Il en veut surtout au fait qu'un travailleur doive accepter d'être membre d'un syndicat avant d'être embauché.

Les hommes d'affaires

Les témoignages des hommes d'affaires du CPQ, dont M. Pierre Biron, homme d'affaires de Sainte-Croix et frère de l'actuel ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Biron, ont aussi fait état des grandes difficultés que représente la syndicalisation pour les PME. Ce qui est souhaitable et faisable dans les grandes entreprises l'est beaucoup moins dans les PME, selon les représentants patronaux.

En plus de déposer à la commission son sondage CROP touchant les questions de relations de travail, et qui donnerait notamment plus de pouvoirs à l'entreprise privée, le CPQ a réitéré ses positions sur la loi anti-briseurs de grève. Le CPQ est d'avis que cette loi n'a pas atteint l'objectif premier qu'elle visait. Elle ne réduit pas la violence lors des conflits de travail et n'en diminue pas la durée. Quant à la négociation sectorielle ou multi-patronale, sa position est déjà amplement connue : l'organisme patronal n'en veut pas.

Les revendications de Québec

Hier avant-midi, la commission a entendu les représentants de la Ville de Québec, dont le maire, M. Jean Pelletier. Ce dernier a fait part des principales revendications de la ville en ce qui a trait aux lois du travail actuelles. Ces revendications ont déjà été soulevées par l'Union des municipalités du Québec.

Outre les services essentiels, la loi sur l'industrie de la construction et l'accréditation multi-patronale, le mémoire de la ville de Québec fait longuement état de l'arbitrage de différends.

Le système d'arbitrage des différends qui touchent surtout les conditions de travail des pompiers et des policiers municipaux déplait beaucoup aux Deux municipalités, y compris Québec, en ont suffisamment assez pour songer sérieusement à rétablir le droit de grève des policiers.

M. Pelletier, tout comme son collègue de Saint-Georges, M. Robert Dutil, a clairement indiqué qu'il serait prêt à rétablir ce droit si cela pouvait résoudre le problème.

Peu de convergences

QUÉBEC — Après plus d'un mois d'audiences publiques en diverses régions du Québec, le président de la Commission consultative sur le travail, le juge René Beaudry, constate qu'il y a, pour le moment du moins, très peu de convergences entre la position affichée par les patrons et celle que véhiculent les syndiqués. Si les lieux de convergences sont peu nombreux, il y a tout de même un point sur lequel il semble y avoir consensus; selon M. Beaudry, tout le monde s'entend sur le fait que les lois du travail doivent être consolidées et simplifiées. Autre fait intéressant qui ressort des différentes interventions : tant du côté patronal que syndical, on veut déréglementer les lois du travail tout en exigeant d'autres législations pour encadrer certaines revendications qu'on n'arrive plus à obtenir par le biais de la négociation des conventions collectives.

LA GRÈVE CHEZ MARINE INDUSTRIE

Le maire de Sorel lance un appel à tous les hommes politiques du comté

Déjà quatre mois que Sorel vit sans Marine Industrie. Et personne ne s'alarme véritablement. Les clichés socio-économiques sont toujours les mêmes : les boutiques accusent des baisses de clients, les épiciers font sensiblement les mêmes affaires, le secteur immobilier est un peu paralysé; bref, les habitudes de consommation ont changé sans véritablement perturber la ville et sa région (50 000 habitants).

FRANÇOIS FOREST

Cela dit, le refus, samedi, des employés de Marine Industrie d'accepter les offres de la compagnie (à plus de 90 p. cent) indique bien que les dernières négociations n'ont pas véritablement débloqué entre la SGF (propriétaire de Marine à 65 p. cent) et la CSN (conseiller du syndicat en place).

Cet état de fait amenait d'ailleurs le maire de Sorel, Marcel Gauthier, à déclarer à LA PRESSE, hier :, « On commence à manquer d'information dans ce dossier. On connait les enjeux, mais il est des gens qui présentement devraient intervenir et qui ne le font pas. Et quand je dis cela, je pense à ce qui s'est passé à St-Ferdinand d'Halifax (règlement à la suite de l'intervention du député puis du ministre responsable, Camille Laurin); il me semble que le député Maurice Martel devrait se pencher sur la situation et prendre position. À l'heure actuelle, nous sommes incapables de le rencontrer, lui et le ministre Biron (Industrie et Commerce), responsable de la SGF. »

Hier soir, le maire Gauthier devait présenter au MRC du Haut-Richelieu (17 municipalités régionales) une résolution qui se résumerait ainsi : « Que tous les hommes politiques du compté fassent pression pour faire avancer le débat. »

Car, comme le souligne le maire, « je ne peux voir comment le conciliateur pourra ramener les parties à la table sans qu'il se produise une intervention politique. »

Sorel bat à un rythme pius lent

Entretemps, la ville de Sorel bat à un rythme un peu plus lent, certes, mais sans pour autant que les 800 chefs de famille en grève ne mettent en péril la crédibilité économique de la municipalité. Bien sûr, les paiements sur les taxes foncières sont en retard, mais la vilie attend... au taux d'intérêt de 15 p. cent. Le centre-ville est plus calme et les centres commerciaux aussi, mais cela n'est pas différent des autres municipalités durement touchées par des grèves.

« Dans un certain sens, ajoute le maire, on attire l'attention, parce que l'industrie lourde qui a depuis longtemps fait vivre Sorel commande des salaires élevés qui font prospérer le secteur tertiaire. Mais, il n'y a pas plus de grèves à Sorel qu'il y en a à St-Hyacinthe. Seulement, chez nous, quand il y en a, ça parait parce que notre population ouvrière syndiquée est nombreuse. »

La dernière grève déclenchée chez Dioxyde du Canada (produits chimiques) vient d'ailleurs de mettre 275 employés sur la ligne de piquetage. Entretemps, le président de la Chambre de Commerce s'affaire : « La région devra dorénavant compter sur un parc industriel un peu plus complet où la PME trouvera bon de s'installer. Des PME qui engageront entre 3 et 50 employés et qu'on pourra loger facilement dans les environs pour se donner d'autres sources de revenus. »

Daniel Gendron, président de la Chambre de Commerce insiste toutefois sur une chose : « Être présentement un investisseur, j'y penserais deux fois avant de m'engager dans la région. Je ne mets la faute sur personne mais on ne peut dire que ce qui se produit est un bon marketing. Ca piétine, ça manque d'information, on ne sait pas où l'on s'en va. »

Un conflit dans une entreprise privée

Hier, un porte-parole du ministère de l'Industrie et du Commerce confirmait à LA PRESSE que le ministre n'avait pas l'intention de piloter le dossier : « Il s'agit d'un conflit dans une entreprise privée qui connait sa marge de manoeuvre, qui est bien implantée dans son milieu, qui est en continuelle communictaion avec ses actionnaires et qui veut sauvegarder sa position concurrentielle dans le domaine de la construction maritime. »

Rappelons que si la majorité des chantiers navals du pays supportent mal la récession, Marine Industrie, avec son carnet de commandes de $450 millions, avait assuré son avenir et celui de ses employés pour quelques années. À court terme, existe-t-il une possibilité de règlement? « Non, soutient un fonctionnaire municipal, à moins que la table de promotion de l'emploi que veut mettre sur pied la CSN dans la région ne débouche sur un compromis. »

La Couleur au Foyer

Célébration d'anniversaire

jusqu'à 50% de rabais*

Tout le papier peint en magasin

La plus grande sélection de papiers peints en magasin maintenant offerte à jusqu'à 30%-50% de rabais!

En vedette cette semaine à 50% de rabais*:
Papier peint Desan en magasin
• choix de collections très demandées, y compris More Little Magic et Upstairs Downstairs
• plus une toute nouvelle collection contemporaine en vinyle

25% de rabais* Papiers peints dans les livres
Une sélection de nos motifs dans les livres les plus demandés est maintenant offerte en réclame—des livres différents chaque semaine! *basé sur le prix courant de la concurrence

jusqu'à 50% de rabais Peintures d'intérieur

50% de rabais
Peinture pour plafonds sans dégouttement de premier choix
• une couche suffit • couleurs inaltérables • lavable • blanc éclatant • sèche rapidement
Bas prix courant de La Couleur au Foyer 25.98$ PRIX SPÉCIAL 12.99 4 litres

30% de rabais
Nouveaux pastels veloutés de la collection haute mode
Pour chambres d'enfants, salons et salles à manger, etc.
• super-lessivables • 21 teintes mode
Bas prix courant de La Couleur au Foyer 29.98$ PRIX SPÉCIAL 20.97 4 litres

30% de rabais
Notre meilleur latex mat d'intérieur
Pour chambres à coucher, salons et salles à manger, etc.
• une couche suffit • 50 coloris très demandés
Bas prix courant de La Couleur au Foyer 19.98$ PRIX SPÉCIAL 13.97 4 litres

40% de rabais
Latex semi-lustré d'intérieur
Pour cuisines, salles de bains, etc.
• une couche suffit • 50 coloris très demandés
Bas prix courant de La Couleur au Foyer 24.98$ PRIX SPÉCIAL 14.97 4 litres

30% de rabais
Émail alkyde semi-lustré d'intérieur
Pour cuisines, salles de bains, portes, etc.
• durable • se lave très facilement • 50 coloris très demandés
Bas prix courant de La Couleur au Foyer 24.98$ PRIX SPÉCIAL 17.47 4 litres

7$ de rabais
Escabeau en aluminium pour la maison
2 marches
Bas prix courant de La Couleur au Foyer 21.95$ PRIX SPÉCIAL D'ANNIVERSAIRE 14.88

Carreaux pour planchers
Carreaux sans cire de La Couleur au Foyer
Vous économisez jusqu'à 33% si vous choisissez des motifs sélectionnés!
Bas prix courant de La Couleur au Foyer 1.19$ PRIX SPÉCIAL .79-.89 ch. 12 po x 12 po
Économisez jusqu'à 48$ sur une pièce de 10 pi x 12 pi!

jusqu'à épuisement des stocks.

La Couleur au Foyer

Kirkland 2971, boul. St-Charles 695-1349
Laval 3915, boul. Samson 682-1981
Longueuil 2496, chemin Chambly 677-3220
Pierrefonds 4911, boul. des Sources 683-2323
Saint-Hubert 3415, boul. Taschereau 676-5511
Saint-Léonard 9280, boul. Lacordaire 322-5884
Pont-Viau 563, boul. des Laurentides 662-1057

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

avis de décision

AVIS DE MODIFICATION RELATIF À UNE AUDIENCE PUBLIQUE

CRTC — Avis d'audience publique 1984-102. AUDIENCE REPORTÉE — RENOUVELLEMENT DES LICENCES DE RÉSEAU DE TÉLÉVISION DE LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA. Le CRTC annonce que pour les motifs exposés ci-dessous, l'audience publique portant sur les demandes (841327000 et 841238800) de la SOCIÉTÉ RADIO-CANADA, en vue du renouvellement des licences de ses réseaux de télévision de langues anglaise et française, prévue pour le 10 décembre 1984, à Hull, a été remise à plus tard. La demande complète de la Société, déposée auprès du Conseil le 31 août 1984, était fondée sur certaines hypothèses budgétaires qui, comme l'a depuis souligné la Société, doivent être examinées à la lumière de la réduction générale des dépenses publiques, que le ministre des Finances a annoncée le 8 novembre 1984. Le Conseil estime qu'il y va de l'intérêt public de donner à la Société plus de temps pour compléter cet examen et remet à plus tard l'audition des demandes présentées par la Société en vue de renouveler les licences de ses réseaux de télévision de langues anglaise et française. Le Conseil s'attend à ce que la Société dépose à ce moment de nouvelles demandes. Les interventions reliées aux demandes de la Société, que le Conseil a déjà acceptées, resteront au dossier public. Lorsque la nouvelle date de l'audience sera annoncée, les intervenants auront l'occasion de remplacer, modifier, compléter ou retirer leurs interventions.

Canada

Refus de payer le cours de premiers soins des garderies

Les travailleurs et les travailleuses de garderies ne veulent pas payer le cours de premiers soins que l'Office des services de garde à l'enfance leur impose de suivre à leurs frais et en dehors de leurs heures de travail.

Telle est la position que le Comité provincial des syndiqués et syndiquées des garderies (FAS-CSN), un regroupement de 94 syndicats de garderies représentant plus de 1 000 membres dont 95 p. cent sont des femmes, a fait connaître hier. Il y a en tout environ 500 garderies au Québec.

L'article 10 de la nouvelle réglementation de l'Office des services de garde à l'enfance, en vigueur depuis le début d'octobre, oblige en effet tous les membres du personnel de garde, donc tous les employés de garderie qui ont directement affaire aux enfants, à suivre un cours de premiers soins d'une durée de 15 heures, dont l'inscription est de $30, et que les travailleurs et travailleuses doivent suivre en dehors de leurs heures de travail.

Sans nier le bienfondé de ce programme de formation, le Comité provincial des syndiqués et syndiquées des garderies demande que l'Office subventionne lui-même les garderies pour cette exigence, de manière à ne pas pénaliser davantage leur personnel.

PROBLÈME avec L'ALCOOL?
Si vous voulez être aidé, appelez tout de suite au:
PAVILLON DU NOUVEAU Point de Vue
652-3981
Nos conseillers vous aideront à retrouver le bonheur dans une sobriété permanente. Nous sommes situés à Varennes au bord du fleuve à 20 km de Montréal.

RICHE BASE DE TOMATES

Simpson
ERRATA:
Veuillez prendre note des corrections suivantes pour l'encart publicitaire Simpson «Valeurs-Noël juste pour lui»:
Page 32, article 32B - câblosélecteur «Jerrold». Non tel que représenté.
Page 33, article 33A - Radio/lecteur de cassette stéréo «Sanyo». Non tel que représenté: étui non inclus.
Page 33, article 33B - Lecteur de cassette «Sony Walkman». Non tel que représenté: offert en ton argent seulement.
Page 33, articles 33E et 33D - calculatrices «Sharp». Description 33E correspond à l'illustration 33E.
Simpson regrette tout inconvénient causé par ces erreurs.

SIMPSON

LE NOUVEAU CONCEPT DES DESSOUS «WONDERBRA»:

LE MAINTIEN CODÉ COULEUR

ÉCONOMISEZ 1/3

Spéciaux de lancement innovations/rénovations de «Wonderbra»

Pour faciliter votre choix de soutien-gorge, «Wonderbra» a codé couleur ses modèles d'après la coupe et le degré de maintien.

BLEU: léger maintien, extensible.

ORANGE: maintien moyen.

VERT: maintien complet.

POURPRE: modèle contour, coussinés, qui soulèvent, sans bretelle et de maternité.

1. Modèle 1280, boîte bleue, soutien-gorge avec léger maintien. Blanc ou chair. Bonnets A, B ou C, 32-36. Prix ord. Simpson $16 **vente** **10.66**

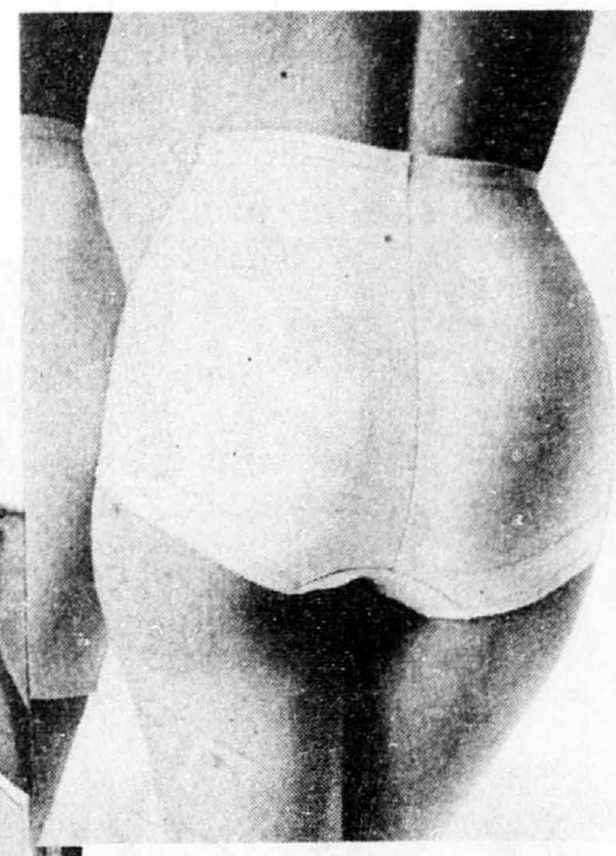

4. Modèle 2020, boîte orange, soutien-gorge à maintien moyen. Blanc ou chair. Bonnets B ou C, 34-38. Prix ord. Simpson 18.50 **vente** **12.33**
Bonnets D, 34-38. Prix ord. Simpson 19.50 **vente** **12.99**

5. Modèle 325. Culotte de maintien. Chair. Tailles M, G, TG. Prix ord. Simpson 24.50 **vente** **16.33**

3. Modèle 2400. Boîte orange, soutien-gorge à maintien moyen. Blanc, chair ou noir. Bonnets B ou C, 34-38. Prix ord. Simpson $19 **vente** **12.66**
Bonnets D, 34-38. Prix ord. Simpson $20 **vente** **13.33**

2. Modèle 2530. Boîte orange, soutien-gorge à maintien moyen. Blanc ou chair. Bonnets B ou C, 34-38. Prix ord. Simpson 16.50 **vente** **10.99**
Bonnets D, 34-38. Prix ord. Simpson 17.50 **vente** **11.66**

8. Modèle 8500. Boîte pourpre, soutien-gorge demi-buste. Blanc ou chair. Bonnets A, B ou C, 32-36. Prix ord. Simpson $20 **vente** **13.33**

Dessous féminins 331, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Pour achat en personne seulement

WonderBra

6. Modèle 2615. Boîte verte, soutien-gorge à maintien complet. Blanc ou chair. Bonnets B ou C, 34-40. Prix ord. Simpson 17.50 **vente** **11.66**
Bonnets D, 34-40. Prix ord. Simpson 18.50 **vente** **12.33**

7. Modèle 2620. Boîte verte, soutien-gorge à maintien complet. Blanc ou chair. Bonnets B ou C, 34-44. Prix ord. Simpson 18.50 **vente** **12.33**
Bonnets D, 36-44. Prix ord. Simpson 19.50 **vente** **12.99**
Bonnets DD, 36-42. Prix ord. Simpson 20.50 **vente** **13.66**

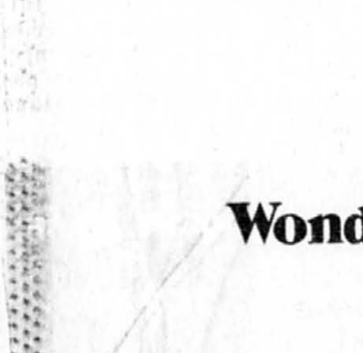

La Boutique des arômes
Un endroit rempli d'arômes invitants: savonnettes, lampes à l'huile aromatisée, bougies, contenants décoratifs... enfin tout pour rendre l'air ambiant encore plus agréable à respirer!

La Boutique du gourmet!
Une sélection des plus succulentes pour réussir à merveille toutes vos réceptions du temps des Fêtes... avec l'aide de livres de recettes nous venant du monde entier.

Simpson AUJOURD'HUI

SIMPSON

$2988

Magnifique manteau de vison femelle

Un vison à prix invitant... un cadeau qu'elle chérira des années durant

Faites-lui donc une surprise en lui offrant un de ces deux manteaux de vison... ce sera son plus beau Noël! Luxueux manteaux de vison aux silhouettes dernière mode, créés par d'habiles artisans à partir de peaux du Canada ou de peaux de vison femelle.

VISON CANADIEN
Prix Simpson
$2488

Vison canadien en pastel, buff ou teint d'élevage.

VISON FEMELLE
Prix Simpson
$2988

Vison femelle en ton d'élevage ou acajou.

Pensez à Simpson pour votre nouvelle fourrure.
Salon de la fourrure, 311, centre-ville seulement.
Pour achat en personne seulement.

DÉMONSTRATION EN DIRECT DU CLUB ATHLÉTIQUE SIMPSON
de l'appareil de gymnastique DL960
totalgym WEST BEND

au centre-ville
Fairview Pointe-Claire
Les Galeries d'Anjou
22 et 23 novembre
11 h 30 à 16 h 30 au centre-ville
17 h à 21 h en banlieue
24 novembre 12 h à 16 h
à tous les endroits.

Simpson AUJOURD'HUI